TEMPERATURE AUJOURD'HUI
MAX - - 14
MIN - - 24
PRONOSTICS
BEAU FROID TRES FROID DOUX VARIABLE MAUVAIS

La Patrie

Journal du Peuple

35e ANNEE—No 269 — DOUZE PAGES | MONTREAL, MERCREDI 14 JANVIER 1914 | LE NUMERO : UN CENTIN

LE FEU ET LE FROID SEMENT PARTOUT LA DESOLATION

La brigade du feu a fait une lutte héroique depuis hier contre les incendies qui ont éclaté aux quatre coins de la ville de Montréal. Près de quarante alarmes ont été sonnées.

DIX-HUIT FAMILLES CHASSEES PAR LE FEU

Si jamais le pinceau d'un artiste illustre la journee du 13 janvier 1914, il pourrait représenter Montréal sous les traits d'une femme affolée, fuyant sa demeure en flammes, yeux effarés et cheveux épars, se tordant les bras mordus par le froid attirant à elle ses petits enfants pieds nus, et poussant des cris d'horreur. La terre qu'elle foule est recouverte d'une épaisse couche de neige et la bise qui siffle est brûlante comme le feu qui consume son foyer. Elle cherche où trouver un refuge, mais de quelque côté qu'elle porte son regard elle n'aperçoit que tourbillons de feu et gens épouvantés cherchant ainsi qu'elle leur salut dans une fuite désordonnée. Au milieu de ce lugubre tableau se dresse rigide et nuet, vêtu d'un long manteau de glace, le spectre de la mort commandant d'un geste cruel à ses satellites de promener leurs torches de feu autour de l'enceinte de la ville pendant que de toutes parts des pompiers au désespoir luttent en forcenés pour entraver leurs menées incendiaires.

A nulle époque de son histoire en effet Montréal n'a été si douloureusement éprouvée qu'hier par le feu. Pendant les vingt-quatre heures qu'elle a traversées trente-six fois, elle a vu le terrible élément s'acharner à sa vie et à ses biens, et c'est par miracle que nous n'ayons pas à relater aujourd'hui des faits plus terribles que ceux que nous avons rapportés hier.

Ce que nos valeureux pompiers ont dû déployer d'énergie, d'endurance, de force morale même pour traverser sans défaillance cette crise épouvantable ne pourrait se décrire avec fidélité. Leur conduite a été héroique dès le premier appel du matin, alors qu'il faisait un froid de 30 degrés en-dessous de zéro et s'est maintenue telle jusqu'à l'expiration de cette fatale journée.

Qu'aucun d'eux n'ait succombé à la tâche presqu'insurmontable qui leur était dévolue à tous paraîtrait impossible, tant les obstacles à vaincre étaient grands et multiples. Le plus difficile était sans doute la température sibérienne qui a glacé toute la population de froid avant de la glacer de terreur. Il ne fallait pas peu de courage, de force physique et d'habilité pour exécuter les manoeuvres les plus périlleuses dans des circonstances aussi extraordinaires. L'eau qu'ils dirigeaient sur le feu rejaillissait sur eux, couvrant d'une couche de glace leurs vêtements déjà lourds, les appareils dont ils avaient besoin pour combattre, les échelles entre autres et les boyaux; malgré tous ces inconvénients, sans compter le supplice du feu, de la fumée, les dangers incessants qu'ils couraient en manoeuvrant au-dessus d'explosifs, comme chez Frothingham & Workman, ces héros — ils méritent bien qu'on les appelle ainsi — n'ont pas perdu un seul instant contenance. Ils se sont dévoués jusqu'à l'immolation et il est consolant de voir que pas un de ces braves n'ait payé de sa vie son sublime dévouement.

Le chef Tremblay a fait en peu de mots le plus bel éloge de ses hommes, quand, après la longue et opiniâtre bataille, on lui demanda comment ils se portaient.

"Pauvres camarades, dit-il, ils se sont noblement conduits. Quiconque ignore combien il est difficile de lutter contre un incendie avec l'eau par un froid intense, ne peut comprendre comment ils ont souffert.

"Aucun d'eux n'a reculé, s'est-il écrié, avec fierté, non, aucun d'eux. Chacun s'est tenu ferme à son poste, malgré le froid mordant, et tant qu'il n'eût pas été tout à fait exténué, a refusé de quitter le champs de bataille.

"Tous les chefs de districts", a ajouté le chef Tremblay, "ont été aux feux et se sont fait honneur à eux-mêmes, autant qu'ils ont fait honneur au département des incendies."

En effet, tous les pompiers ont fait noblement leur devoir et il aurait été édifiant ce matin de les passer en revue. Nombre d'entre eux portent sur la figure et sur les mains des stigmates plus glorieuses que les décorations qui les attendent sans doute en reconnaissance de leurs sublimes exploits. D'autres ont contribué au sauvetage de plusieurs vies, mais eux seuls pourraient raconter dans quelles circonstances périlleuses, ils se sont ainsi dévoués.

VUE RETROSPECTIVE

Dans la précipitation des événements qui se sont déroulés hier nous avons dû nécessairement omettre des détails importants. Commençons par l'incendie de l'établissement Frothingham & Workman, rue Saint-Paul, incendie qui a causé le plus de dommages. Ceux-ci sont évalués à environ $200,000, heureusement, couverts par les assurances.

Il semble avéré que ce sont des plombiers qui ont involontairement été cause du désastre. Comme ils étaient à réparer des tuyaux et des conduites d'eau que le froid avait brisés durant la nuit présidente, la lampe dont ils se servaient fit explosion et mit le feu aux matières facilement enflammables, qui se trouvaient à proximité dans l'entrepôt. De là les flammes se communiquèrent avec une grande rapidité aux étages supérieurs

C'était à l'heure du "lunch," et il se trouvait peu d'employés dans l'établissement à ce moment-là. La maison employait quatre-vingt-cinq personnes, dont vingt filles. Quelques-unes de ces dernières furent saisies d'épouvante et s'évanouirent. Il y avait danger qu'elles ne fussent oublier dans l'établissement, mais il s'est heureusement rencontré là deux constables qui les tirèrent de leur horrible situation. Ce sont: le constable Maxime Bélec, du poste central, et le constable J. Bertrand, du poste No 5. Ils ont sauvé quatre jeunes filles, et ont été félicités par l'inspecteur MacMahon.

Tant qu'une alarme générale n'eut pas appelé toute la brigade sur le les essences, les huiles, les poudres théâtre du drame, le feu activé par et les caisses de cartouches qui faisaient explosion tour à tour au grand péril des pompiers, le feu, disons-nous, fit d'énormes progrès. On put cependant sauver tous les livres de la maison et nombre d'objets les plus précieux.

La lutte contre l'incendie devint gigantesque quand le grand ralliement des pompiers s'opéra.

Pendant quelques minutes, les flammes cherchèrent à s'étendre aux édifices voisins occupés par Major, Son & Co., agents manufacturiers, Shaw & Evans, pharmaciens, mais elles furent victorieusement repoussées. Toutefois ces établissements ont subi des dommages assez sérieux.

On a craint un moment pour l'église Notre-Dame. Des mesures effectives furent prises sans délai et le temple fut sauvé.

Bref, l'activité de la brigade et la sûreté de jugement du chef Tremblay ont empêché une conflagration.

Mais ce n'est pas sans peine.

Lorsqu'à 7.55 heures, le feu fut sous contrôle chez Frothingham et Workman et que les pompiers harassés songeaient à aller prendre

(SUITE A LA 2ème PAGE)

LE FROID, TERREUR DU GUEUX

Le thermomètre n'a monté que d'un dégré depuis hier soir.— Le mercure indiquait ce matin, 28°. Tous les miséreux, envahissent les dépôts de mendicité.

LE MIRACLE DE LA CHARITE

La journée la plus froide de l'hiver, jusqu'à date, a été celle d'hier. Elle a été aussi la plus froide qui ait été enregistrée depuis plus de quarante ans. Le thermomètre marquait, hier matin, à sept heures, 27 degrés en bas de zéro. Les piétons, du reste, n'avaient pas le temps de s'arrêter aux portes où se trouvent des thermomètres, ils étaient trop pressés et savaient parfaitement qu'il faisait froid. Jamais, en effet, depuis 1875 on a rapporté une température aussi basse. Ce fut en 1882, le 24 janvier que le froid fut presqu'aussi vif. A cette date, le thermomètre marqua 26 degrés en bas de zéro; le 9 janvier 1887 il marquait 25.9.

Voici le tableau indiquant la plus basse température enregistrée depuis trente-deux ans:

LES PLUS GROS FROIDS DEPUIS 1875

Année	Date	Temp.
1875	Février 8	—24.0
1876	Décembre 17	—21.8
1877	Janvier 12	—20.9
1878	Janvier 8	—17.8
1879	Décembre 21	—25.2
1880	Février 2	—17.5
1881	Février 2	—16.4
1882	Janvier 24	—26.0
1883	Janvier 6	—20.4
1884	Décembre 20	—23.5
1885	Janvier 22	—21.3
1886	Janvier 12	—23.6
1887	Janvier 9	—25.9
1888	Février 10	—25.4
1889	Février 4	—22.6
1890	Janvier 10	—21.6
1891	Janvier 17	—15.0
1892	Décembre 26	—16.0
1893	Janvier 11	—16.4
1894	Février 10	—19.5
1895	Février 6	—19.8
1896	Février 18	—23.4
1897	Janvier 25	—23.5
1898	Janvier 30	—20.9
1899	Janvier 10	—19.4
1900	Février 27	—13.5
1901	Janvier 19	—16.7
1902	Décembre 9	—20.0
1903	Janvier 4	—20.7
1904	Janvier 4	—20.0
1905	Janvier 6	—11.3
1906	Décembre 8	—18.3
1907	Janvier 17	—23.9
1908	Février 5	—20.6
1909	Janvier 17	—17.2
1910	Février 7	—16.2
1911	Janvier 16	—11.9
1912	Janvier 6	—18.9
1913	Février 10	—11.4
1914	Janvier 13	—27.1

C'est à sept heures hier matin que le froid a été le plus vif, le thermomètre marquait alors 27.1 degrés en bas de zéro. Il s'est graduellement élevé durant la journée, mais il s'est maintenu à 20 et 23 degrés en bas de zéro toute la journée.

Un grand nombre de personnes se sont rendues aux hôpitaux pour des cas d'engelures aux mains ou à la figure. L'un des cas les plus graves est celui du pompier A. Lesser, du poste No 20. Il s'est gelé si sérieusement les oreilles et le nez pendant qu'il travaillait au feu de la rue St-Paul qu'il en a perdu connaissance. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il a reçu les soins voulus.

A la même institution a été transporté un jeune homme du nom de Beaudry, de la rue Logan, qui s'était fracturé la jambe droite dans une chûte sur le trottoir.

(SUITE A LA 2ème PAGE)

L'incendie d'hier après-midi

L'INCENDIE QUI A MENACE LE BAS DE LA VILLE D'UNE DESTRUCTION COMPLETE.—Photographie prise du jardin des messieurs de St-Sulpice par le photographe de la PATRIE.

NOUVEAU COMITE DES CITOYENS

On en a formé un hier après-midi au Monument National qui ira défendre nos intérêts à la législature de Québec.

Importante assemblée

Une importante assemblée de citoyens a eu lieu hier après-midi au Monument National. Elle était présidée conjointement par M. Huntley Drummond et J. O. Gareau. Les orateurs dans leurs discours, ont déclaré se faire les interprètes de l'opinion publique et ne parler au nom d'aucune société ou association. L'assemblée a résolu d'envoyer une délégation à Québec, lundi, pour exposer au gouvernement les vues des citoyens de Montréal au sujet des amendements à la charte soumis à la législature. Au nombre des citoyens présents on remarquait: l'hon. M. W. S. Fielding, Dr J. G. Adami, A. J. Dale, M. A. Fortier, président de la Chambre de Commerce; le lt.-colonel Jeffrey Burland, M. U. H. Dandurand, Geo. Hadrill et autres.

Les orateurs n'ont parlé que de questions municipales, de celles qui découlent des amendements à la charte en particulier. Tous ont déclaré que le temps est arrivé pour les citoyens de se lever en masse pour protester contre ce qu'ils ont appelé les vices de l'administration actuelle, et pour demander les réformes nécessaires. La taxe relative à la loi des pavages a fait le sujet principal de la discussion. L'assemblée a recommandé qu'une taxe uniforme de $2.50 par verge soit mise en vigueur, à Montréal, pour les rues, ayant 50 pieds de largeur. Pour les rues ayant plus de 50 pieds, la ville paierait le coût des pavages.

L'assemblée a formé un comité qui étudiera les propositions que les délégués soumettront à la législature, la semaine prochaine. Ce comité, qui se réunira cet après-midi dans la salle du conseil du Board of Trade, se compose de MM. H. Drummond, président du Board of Trade, A. Fortier, président de la Chambre de Commerce; U. H. Dandurand, D. J. G. Adami, C. A. Harwood, lt.-col. Burlaad, J. A. Beaudry, A. V. Roy, et de tous les directeurs des journaux qui sont invités à la réunion du comité.

UNE DOUBLE TRAGEDIE A PARIS

Un Turc qui voulait s'introduire chez Cherif Pacha, furieux d'être éconduit, tire sur le valet et le tue, et est tué à son tour.

Les passions politiques

(Service spécial de la PATRIE.)

PARIS, 14.— Une double tragédie s'est produite ce matin à Paris, dont la cause remonte aux intrigues des partis qui se disputent la suprématie en Turquie. Un turc se présenta ce matin au domicile de Mehmed Chérif Pacha, ancien général et ancien ambassadeur, qui dirige aussi un journal politique sur les affaires internationales; il demanda à voir Chérif Pacha, et, comme le valet, Ismaël Hakki, lui refusait de l'introduire auprès de son maître, l'étranger le tira à bout portant, tuant Hakki instantanément.

Au bruit de la détonation, Salin Bey, gendre de Chérif Pacha, sortit dans le corridor et, voyant ce qui s'était passé, tira sur le turc, qui tomba mort.

Chérif Pacha a été maintes fois l'objet de menaces, de la part de ses adversaires politiques, ou appartiennent au parti des jeunes turcs, et on fait toujours bonne garde autour de lui.

Bien que demeurant à Paris depuis plusieurs années, Chérif exerce une très grande influence politique, et pourrait redevenir ministre, en cas de succès de son parti.

A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Une conférence publique aura lieu le jeudi 15 courant, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes. Elle sera donnée par M. l'ingénieur G. Dupont et aura pour objet: "L'Expansion Mondiale du Domaine Economique Moderne". Ceux qui s'intéressent aux questions économiques sont invités à y assister. Entrée rue St-Hubert.

SECOUSSES SISMIQUES AU JAPON

La famine dans le nord et les tremblements de terre qui éclatent partout dans le sud soumettent le Japon à de terribles épreuves.—Plusieurs pertes de vie.

NAVIRES A LA RESCOUSSE

TOKIO, 13. — Le Japon est soumis à de rudes épreuves par les tremblements de terre accompagnés d'éruptions volcaniques qui ravagent le sud du pays, tandis que la famine fait périr des milliers dans le nord.

Dans le sud, les îles de Kinshiu et de Shikoku ont été violemment secouées et tous ceux qui ont pu, se sont échappés en bateaux. A Kagashima, qui est une ville importante, il y a eu de nombreuses pertes de vie et les pertes matérielles sont incalculables. Une dépêche adressée de bonne heure hier au ministère des affaires étrangères par H. Ijuin, ancien ministre de Chine, qui demeure à présent dans la ville, dit: "Il y a, à ma connaissance, dix personnes tuées et une trentaine de blessées. La confusion dans la ville est extrême."

Depuis que cette dépêche a été reçue de nouveaux tremblements se sont produits et toutes communications télégraphiques avec Kagashima ont été rompues. Un steamer a réussi à sauver 300 personnes, mais n'avait pas de placé pour en prendre plus.

L'empereur a donné ordre que plusieurs navires de guerre soient envoyés au secours des sinistrés.

On dit que pendant les premières secousses, la surface de la terre était tellement agitée par des mouvements d'ondulation, qu'il était impossible aux fugitifs de se tenir debout et qu'il leur fallait ramper sur les mains et sur les pieds, comme des animaux. Des crevasses se produisent de place en place et des gaz empoisonnés en sortent, qui répandent la mort pour les personnes et pour les animaux.

LE GRAND CONCERT DE LA SAISON

On nous annonce une manifestation artistique particulièrement brillante pour le 20 janvier courant.

Les artistes de l'Opéra feront les frais de cette soirée sans précédent, qui aura lieu au Monument National.

D'importants travaux exécutés et de grands embellissements apportés à la salle de spectacle du Monument National, en font le théâtre le plus sûr de Montréal. La scène est complètement à l'épreuve du feu. De vastes sorties rue St-Laurent et rue St-Charles Borromée donnent toute sécurité aux spectateurs.

L'ornementation du théâtre est très luxueuse et un nouveau luminaire distribue une lumière idéale.

Parmi les artistes qui prêndront part à cette superbe manifestation d'art, citons les noms de Mesdames Cassuto, Claessens, MM. Rosell, Farmo, Rudolf, MM. Leids, violoncelliste et H. Dansereau, le pianiste virtuose canadien, sont au programme.

Pour indiquer toute l'importance d'une telle oeuvre, disons que la Société St-Jean-Baptiste, de Montréal, a souscrit une somme importante pour l'organisation de ce concert.

CENT VINGT PASSAGERS EN PERIL

Le steamer "Cobequid" de la ligne royale des Indes Occidentales est échoué dans la baie de Fundy. Plusieurs navires canadiens et américains sont allés à son secours.

ARRIVERONT-ILS ASSEZ TOT

HALIFAX, N.E., 14.—Un câblogramme du vapeur "Cobequid", faisant le service entre les Antilles anglaises et le port de St-Jean, N. B., faisait savoir hier, que ce navire était échoué sur les rochers de Grand Manan, de l'île Brier. Cinq heures plus tard, un autre câblogramme à peine compréhensible, annonçait que le navire faisait eau rapidement et que ses 120 passagers étaient en grand danger. Ces passagers se répartissent comme suit: cent-deux hommes d'équipage, officiers et matelots, cinq passagers de première et un bon nombre de passagers de seconde classe. Les cinq passagers de première sont: L. S. Navarre, L. Botha, W. C. Zoller, avec leur femme. Tous viennent du Sud des Bermudes. Le "Cobequid" se dirigeait vers St-Jean, N.B., et venait des Indes Occidentales Anglaises, sous le commandement du capitaine Hanson.

On se demande maintenant, avec anxiété, si le navire a pu résister toute la journée à une mer démontée, et si quelqu'un des douze navires partis à sa rescousse a eu le temps de l'atteindre avant la catastrophe finale.

A la tombée du jour on n'avait vu aucune trace du navire sur le côté Est de la Baie de Fundy, où les câblogrammes disaient que le navire s'est échoué, et le brouillard empêchait de découvrir s'il était à la côte.

Le "Cobequid" est l'ancien vapeur "Goth"; il partait de Halifax, le 5 décembre, pour les ports des Indes Occidentales, et le 30 décembre il se dirigea vers Grenade. Le neuf janvier il était aux Bermudes, et de là fit vapeur vers St-Jean, N.B.

NAVIRES A LA RESCOUSSE

Plusieurs navires sont partis à la recherche du steamer en détresse: le "Lady Laurier", navire du gouvernement canadien, ainsi que le "Belvider", le "Helena" et le "Lansdowne" et le remorqueur américain "Woodbury", sous le commandement du lieutenant Rodgley, allant de Portland à Rockland, a reçu ordre de filer à toute vapeur vers le lieu du désastre.

Vers le soir, on apprit que le vapeur "Tyrian" était à l'ancre en arrière de Campobello, à 40 milles de Gannet Rock, on lui envoya aussitôt un message, lui enjoignant de se rendre au secours du "Cobequid".

On espère que ces navires arriveront à temps pour effectuer le sauvetage de tous les passagers.

Le "Cobequid", qui s'appelait autrefois le "Goth" a été construit à Belfast, en Irlande en 1893. Il est en acier et jauge 4900 tonnes. Il a 400 pieds de longueur.

LES PASSAGERS

HAMILTON (Bermude), 14.—Les passagers de Bermude sur le steamer "Cobequid" sont: W. C. Kenny et le capitaine Hick, hauts fonctionnaires de la compagnie; deux soeurs de charité; Wallace Gallant, les misses Marguerite et Dorothy James.

L'équipage est de 102, officiers et marins, cinq passagers de première classe et des passagers de seconde classe. Les passagers de première classe, sont: L. S. Navarre, L. Botha, W. C. Zoller, avec leur femme et l'enfant de ce dernier.

ON ETUDIE LA LOI DES LICENCES

A la Législature de Québec.—MM. Jean Prévost de Armand Lavergne critiquent les commissaires ee Montréal à propos des cafés de nuit et du jugement du recorder Weir.

AMENDEMENT DE M. TELLIER REJETE

(Du correspondant particulier de la PATRIE)

QUEBEC, 14. — Le bill relatif aux amendements à apporter à la loi des licences a occupé les députés durant toute la séance d'hier. L'opposition semble ne rien laisser vouloir passer sans être sûre et certaine. Aussi il ne se passe pas une clause qu'elle ne l'ait soigneusement étudiée. La discussion, cependant, d'une façon générale, roule sur des détails assez peu intéressants; quelquefois, elle s'écarte du principe du bill et, alors, elle présente plus d'intérêt. La discussion la plus intéressante qui ait été soulevée a eu pour sujet la clause 15, relative à la suppression de l'opposition dans l'octroi des certificats de licence. Des incidents, quelques-uns assez piquants, ont été soulevés au sujet de la suppression des cafés de nuit à Montréal et il y a eu à ce sujet des mots échangés entre quelques députés de l'Opposition et Sir Lomer Gouin. M. Prévost surtout, qui fut l'un des avocats de la défense dans cette cause, prend une part active à la discussion.

La séance du soir a été consacrée également à la loi des licences.

LA QUESTION DES LICENCES

La Chambre, de nouveau en comité général, continue l'étude du bill relatif aux amendements à apporter à la loi des licences. La discussion s'ouvre sur la question de la suppression de l'opposition.

Ceci, comme l'on sait, enlève à la majorité des électeurs municipaux, le droit de s'opposer à l'octroi d'une licence dans leur arrondissement. M. Tellier ne voit pas pourquoi on enlève ce droit aux électeurs des villes quand on le laisse à ceux des campagnes. Ce privilège a d'autant plus sa raison d'être dans les villes que les électeurs ne sont pas représentés dans la Commission des licences, qui est nommée par le gouverneur en conseil. En le faisant disparaître dans la ville, on finira par l'enlever dans les campagnes. En somme, M. Tellier est en faveur de ce principe qu'il ne veut pas voir affaibli.

Sir Lomer Gouin explique que ce dispositif a été inséré dans la loi après considération attentive du rapport des commissaires pour faire disparaître une foule de difficultés. Il s'agit d'obtenir de bonnes buvettes, des buvettes aussi bien tenues que possible, et pour cela il faut assurer aux restaurateurs le maintien de leurs licences aussi longtemps qu'ils se conformeront à la loi. On a vu, dit-il, la majorité des électeurs se prononcer contre l'octroi d'une licence et une partie se prononcer ensuite en sa faveur, ce qui donnait lieu à des luttes interminables devant les Commissaires. N'empêche que l'Opposition, M. Tellier en tête, continue de se prononcer contre la suppression de ce droit.

M. Prévost prend surtout la défense de Montréal sur cette question et il ne veut pas que l'on enlève ce droit aux électeurs municipaux de Montréal.

M. Bernier demande pourquoi il n'y aurait pas une loi uniforme dans les villes et dans les campagnes? Comment peut-on prétendre que la

(SUITE A LA 2ème PAGE)

LE FROID, TERREUR DU GUEUX

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

L'un des médecins de l'hôpital Général, disait, hier soir, en souriant que le nombre des nez et des oreilles gelés ne se comptait pas à Montréal.

La plupart des trains sont arrivés en retard aux gares Bonaventure, Windsor et Viger. Celui de l'Intercolonial qui arrive généralement à 6 heures 30 p.m., n'est entré en gare qu'à onze heures.

Contrairement à l'attente de la police, qui croyait qu'un grand nombre de personnes iraient chercher refuge aux différents postes, le nombre de celles qui y sont allées a été beaucoup moindre que d'habitude. La police explique cela en disant que la plupart des "habitués" des postes ont dû prendre leurs précautions durant la nuit, sachant que la nuit serait dure et que l'on est mieux dans un refuge que dans une cellule peu chauffée. Les refuges, en effet, étaient tous remplis d'hommes de tous les âges.

La plupart de ceux que la police a placés dans les cellules étaient sous l'influence de la boisson. La police les recueillit pour leur éviter les morsures du froid qui auraient pu leur être fatales.

Ce matin à 8 heures le thermomètre marquait 28 au bas de zéro.

LA MISERE EST GRANDE

C'est par ces jours de froid intense que les citoyns les moins portés à la pitié reconnaissent l'utilité des sociétés St-Vincent de Paul et autres qui se multiplient pour donner aux familles dans la misère un peu de confort. Les cas de détresse sont beaucoup plus nombreux qu'on ne croit, à Montréal, et c'est dans les jours de froid sibérien comme ceux que nous avons depuis la semaine dernière que la détresse de certaines familles revêt le cachet le plus terrible. Les familles à l'aise, celles qui ont du charbon en abondance, une santé florissante, des enfants bien vêtus, de l'argent à gaspiller, ne peuvent pas, généralement parlant, s'imaginer que tout près d'elles des enfants pâles et grelottants, à peine vêtus, demandent en pleurant à leur mère en détresse du pain qu'elle ne peut leur donner.

La paroisse de l'Immaculée-Conception a peu de cas de misère proprement dite. Il s'en trouve quelques-uns, cependant. Il en est arrivé un, ces jours derniers, d'autant plus lamentable que la femme, abandonnée de son mari, ayant connu les joies de l'abondance, se trouvait tout à coup privée des choses les plus indispensables. Cette femme a trois enfants. Il est arrivé un jour où cette malheureuse n'avait ni pain ni bois. Trop fière pour demander du secours on ne sait ce qui serait advenu de cette famille si M. J. A. Coallier, de la rue Messier, n'avait eu connaissance de ce cas de misère noire. M. Coallier fit envoyer, par l'entremise de la société St-Vincent de Paul, une demi-tonne de charbon et des provisions indispensables à ces malheureuses personnes.

Honteux de sa conduite, il paraît que le mari ayant été informé dans quel état se trouvaient sa femme et ses enfants, lui a envoyé, ces jours derniers, une somme d'argent assez considérable. Ce mari est établi à Toronto.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique, qui a rendu dans le passé des services inappréciables à la société, se rend, en ces jours de froid rigoureux, encore plus utile que jamais. Les salles de l'institution sont littéralement encombrées de miséreux, veillards pour la plupart incapables de travailler ou trop pauvrement vêtus pour le faire.

Parmi la centaine de ces malheureux on rencontre aussi un grand nombre d'hommes bien disposés à travailler mais qui ne trouvent pas d'ouvrage.

Les directrices de la maison font appel à la générosité du public pour avoir des vêtements. Ce sont, en ces sombres jours de froid, ce dont on a le plus besoin. Les demandes d'habillements de toutes sortes sont de plus en plus considérables. Il est humainement impossible, disait cet avant-midi une des dames patronnesses, de mettre à la porte des pauvres gens à peine vêtus. Il faut donc les garder et les nourrir en attendant que la température devienne plus clémente. Mais pour cela, il faut des provisions, c'est pourquoi l'Assistance Publique sera reconnaissante de l'envoi non seulement de vêtements mais aussi de produits alimentaires.

LE FROID A TORONTO

(Service spécial de la PATRIE)

TORONTO, 14.—La ville de Toronto est frappée d'une température comme elle n'en a pas vu depuis vingt-sept ans. Les chiffres officiels sont de 22 degrés au-dessous de zéro, au bureau météorologique de la rue Bloor, mais en fait, le froid a été constaté depuis 18 degrés à Davisville jusqu'à 36 degrés à Lambton. Il y a peu de monde dans les rues, où ne s'aventurent que ceux qui y sont obligés. De fait sous le rapport de la circulation, Toronto ressemble plus à un village actuellement qu'à une grande ville affairée.

On signale nombre d'oreilles et de nez gelés, et la plupart de ceux qui travaillent dehors ont suspendu toutes opérations. Beaucoup de cas ont été traités à l'hôpital, y compris le directeur municipal de l'hygiène, le docteur C. J. Hastings.

Ce sont de dures journées pour ceux qui ont à livrer les marchandises des magasins ; mais ceux-ci ont déclaré que la population en général s'était montrée très bonne pour eux, nombre de personnes leur offrent du café chaud pour les réconforter. Beaucoup de trains étaient en retard.

AUX CHUTES DU NIAGARA

NIAGARA FALLS, 14—Le pont de glace qui s'est formé dans la partie inférieure de la rivière est de plus large qui se soit formé depuis l'établissement de l'usine, il y a quelques vingt ans. Il s'étend depuis la sortie du tunnel, sous le pont, jusqu'en face du fer à cheval, à Goat Island, une distance de plus de 3000 pieds. Mais on ne permet à personne de s'y aventurer, ni du côté canadien, ni du côté américain. On ne veut pas que la tragédie d'y a deux ans, où beaucoup de personnes ont péri, se reproduise.

40 DEGRES A SOREL

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

SOREL, 14.—Le froid devient de plus en plus terrible ici. Ce matin de bonne heure, sur le grand quai, le mercure oscillait entre 36 et 40 degrés au-dessous de zéro. A 9 heures il était remonté à 32 degrés.

Nous n'avons pas eu une température aussi basse depuis un grand nombre d'années.

LA VAGUE DE FROID A OTTAWA

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 14. — La vague de froid qui passe sur Ottawa depuis quarante-huit heures n'a pas diminué d'intensité la nuit dernière et le thermomètre a enregistré 30 degrés au-dessous de zéro.

C'est la première fois depuis vingt-cinq ans qu'il fait aussi froid dans le district. Cette température insupportable fait grand tort au commerce. Les écoles sont désertes, les enfants ne peuvent sortir. Tous les trains sont en retard, ceux entre Montréal et Ottawa d'environ une heure et ceux de l'Ouest de plusieurs heures. Les services d'eau gelés se comptent par centaines et les plombiers travaillent jour et nuit.

Jusqu'à maintenant on ne rapporte qu'un accident sérieux, arrivé aux nouvelles usines de la compagnie du gaz à Ottawa-Est : Wm. H. Finnegan, d'Ottawa, travaillait à poser une pièce d'acier lorsqu'elle lui glissa sur les doigts. Il ne fut délivré qu'une demi-heure plus tard. Outre les doigts écrasés le malheureux avait la main gelée et on craint que l'amputation soit nécessaire.

Les pompiers ont répondu à un grand nombre d'alarmes, mais l'incendie le plus sérieux est celui chez P. A. Taverner, avenue Léonard, hier après-midi. Les dommages sont de quatre mille dollars.

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le dessin ci-haut est un modèle de la boîte.

LE FEU ET LE FROID SEMENT PARTOUT LA DESOLATION

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

un repos mérité, une alarme les rappelait de nouveau sur la scène attristée qu'ils venaient de quitter pour étouffer un autre incendie qui avait éclaté à quelques pas de là, à l'édifice Gurney-Massey, No 387 rue St-Paul. Le toit commençait à flamboyer et les pompiers étaient à court de boyaux. On en fit venir et au bout d'une heure, le quartier était encore une fois sauvé d'un désastre.

L'entrepôt de Frothingham et Workman valait environ $20,000 et appartenait au Séminaire de St-Sulpice. Quant à l'édifice principal, qui servait pour les bureaux, il était la propriété de la succession Molson.

L'INCENDIE DE LA POINTE ST-CHARLES.

A 3.20 hrs, un incendie éclatait sur le toit du département des chaudières de la Canadian Tube & Iron Company. Des étincelles échappées de la cheminée ont probablement été cause des dégâts de $15,000 que le feu a faits à cet endroit. Ce bâtiment est situé à l'angle des rues St-Patrice et Decourcelles.

Lorsque les pompiers arrivèrent le feu s'était communiqué au département de l'électricité. Il a fallu une heure de combat pour le maîtriser.

DES FAMILLES CHASSEES DE LEUR FOYER

Aux pauvres gens, tout est peine et misère ! Que le feu détruise de grands magasins, si les pertes sont couvertes par les assurances, le mal est insensible, mais que comme hier il jette sur le pavé, sans abri, sans pain, sans vêtements où à peu près, dix-huit familles, c'est un grand, un très grand malheur.

Le feu a détruit hier les logements 2080, 2082, 2084, rue St-Urbain, occupés par les familles Keatley, John Calrick et Robert Lannan.

A la suite du grand froid, l'eau avait gelé dans les conduites, et l'on avait vainement tenté de les dégeler. Force fut donc de promener sous le tuyau un jet de flamme. Mais mal leur en prit, car le feu se communiqua à une boiserie et se propagea rapidement.

Les pompiers arrivèrent en toute hâte et parvinrent à confiner le feu au dernier étage, mais les autres étages étaient considérablement endommagés par la fumée et par l'eau.

Les familles durent abandonner ces logis qui n'étaient plus habitables, car le froid avait tout couvert de glace.

Les pertes subies par ces pauvres artisans s'élèvent à $8,000.

Un malheur encore plus grand grand s'est produit rue Christophe Colomb, au coin de la rue Bellechasse. Là, quinze familles, encore de braves ouvriers, qui n'ont plus de foyer et qui ont vu réduire en cendres toutes ces modestes choses familiales, qui n'ont peut-être pas grande valeur mais qui constituent pour eux tout leur avoir.

Le feu a éclaté dans la maison occupée par un nommé Ernest Renaud, où un plombier, là aussi, était en train de dégeler un tuyau au moyen d'une lampe à l'alcool.

Tous ces logis des quartiers populeux sont ordinairement construits très sommairement, et il y a toujours des hangars en bois dans les cours sises à l'arrière des maisons.

Avant que les pompiers n'aient eu le temps d'être sur les lieux, six familles étaient chassées de leur foyer.

On comprendra la difficulté que les pompiers eurent à surmonter quand on saura que ce n'est que vers la fin de l'après-midi qu'on parvint à éteindre le feu.

Les pompiers venaient de partir, répondant à la troisième alarme qui amenait toute la brigade rue St-Paul, quand soudain ils furent rappelés au même endroit.

Le feu éclatait de nouveau, cette fois c'était la toiture du logement occupé par le Dr E. Hurtubise, 1700 rue St-Christophe.

L'incendie se propagea rapidement.

L'INCENDIE CHEZ FROTHINGHAM & WORKMAN.—Une des pompes de la brigade du feu. (Cliché du photographe de la PATRIE).

Cela faisait peine à voir. Les pauvres pompiers, fourbus, trempés, gelés dans leurs vêtements, les membres ankylosés par le froid, ne travaillaient qu'avec difficultés.

La besogne était pénible et le feu pernicieux, trouvant un aliment facile dans ces vieux logements.

Plusieurs des pompiers n'avaient pas encore dîné, et étaient dans un état d'épuisement absolu, mais néanmoins, ils luttèrent courageusement et empêchèrent l'incendie de se généraliser.

Quant tout fut fini on constata que les trois incendies de l'après-midi laissaient dans le dénument à peu près complet dix-huit familles et que les pertes atteignaient le chiffre de $45,000.

PRES DE QUARANTE ALARMES SONNEES

Les pompiers ont eut à répondre à trente-neuf alarmes depuis hier midi. C'est un record, a déclaré le chef Tremblay, mais c'en est un qu'aucun homme de la brigade ne tenait à établir en cette journée mémorable.

Pendant l'incendie qui ravageait l'établissement Frothingham & Workman, dix-huit alarmes appelaient les pompiers sur divers points de la ville. Il est étonnant que l'on n'ait pas eu plus d'accidents à enregistrer. Un grand nombre d'hommes se sont gelés les mains ou la figure, mais la plupart ont bravement continué leur pénible travail.

Au dernier incendie qui a éclaté vers minuit, il restait encore 60,000 pieds de boyaux encore inutilisés au cours des incendies précédents. Cette quantité est suffisante à condition qu'il ne se déclare pas de grandes conflagrations. Il y a trente-sept postes de pompiers dans la ville. Chaque wagon à boyaux en contient 1,000 pieds. Il faut vingt-quatre heures pour sécher les boyaux dans les tours affectées à ce service, avant de pouvoir être utilisés après avoir servi.

Le sous-chef St-Pierre, qui est dans le service depuis quarante ans, dit que le nombre d'alarmes a été, hier, le plus élevé qui ait jamais été enregistré à Montréal. Les pompiers ont été tenus en alerte pendant toute la journée, la plupart d'entre eux n'ayant pas même le temps de changer de vêtements.

Le sous-chef St-Pierre rappelait, hier soir, le temps où l'on avait à combattre les incendies, il y a une quarantaine d'années. Il n'y avait alors que dix ou douze postes de pompiers disposant d'appareils primitifs qui feraient sourir de pitié les pompiers de nos jours. Mais on n'en était ni moins dévoué, ni moins brave, ni moins héroïque pour cela.

Le chef de district Brière, qui commande la division ouest, dit que la journée d'hier a été l'une des plus dures pour les pompiers du district. Il n'y a eu cependant aucun incendie sérieux dans cette partie de la ville.

INCENDIE A LA POINTE SAINT-CHARLES

Deux autres incendies sérieux ont causé de lourdes pertes depuis le matin et ont donné une lourde tâche aux pompiers déjà à demi épuisés par les incendies d'hier."

A cinq heures, ce matin, un incendie dont la cause est jusqu'ici restée inconnue, s'est déclaré sur la rue Mullins, à la Pointe St-Charles, ns la manufacture de portes et chassis de la maison "Consumers Sash and Supply."

Le froid a grandement nui au travail des pompiers, l'eau sortant à demi congelée des boyaux à incendie. L'édifice a été à peu près détruit et les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de piastres.

INCENDIE CHEZ SCOTT

A huit heures et vingt minutes, cet avant-midi, un autre incendie se déclarait entre les murs du magasin de M. Henri Scott, bijoutier, 479 rue Sainte-Catherine Est, et y causait, pour environ $6,000 à $7,000 de pertes en grande partie causées par l'eau et la fumée.

Le feu que l'on croit dû à un court-circuit qui se serait formé entre deux fils électriques, s'est propagé rapidement entre les toits et les pompiers ont dû noyer le foyer pour avoir raison des flammes. Malgré les nombreux couverts de caoutchouc étendus, l'eau et la fumée ont exercé leurs ravages dans tout le magasin.

M. Henri Scott, est absent de la ville, en voyage aux Etats-Unis, et ne sera à Montréal que demain.

UNE IMPRUDENCE SOUVENT FATALE

L'inspecteur en chef du département des incendies, M. Jean Naud, recommande au public de ne pas se servir de feu pour dégeler les tuyaux dans les maisons. Plusieurs des incendies d'hier ont été causés par cette imprudence. M. Naud recommande d'utiliser de l'eau chaude appliquée avec un linge. L'effet est le même et ne présente aucun danger.

ALERTES DE LA SOIREE

Les pompiers ne devaient pas se reposer de la soirée, malgré la rude corvée de la journée.

A 6.40 hrs. ils étaient appelés à l'angle des rues Christophe Colomb et Bellechasse, où le feu s'était déclaré dans deux maisons à logements, la première habitée par le Dr Hurtubise et la famille Joseph Audet, l'autre par M. O. Birchmore M. C. Booth et autres.

Les dommages sont assez considérables.

Cinq minutes plus tard le chef Hooper était appelé avec ses hommes à l'angle des rues Drolet et Duluth pour un commencement d'incendie dans une maison privée.

A 8.38, appel à l'angle des rues Charlevoix et Knox. Pas sérieux.

Vers 9 heures, alarme à l'angle des rues Ste-Catherine et Amherst. Peu sérieux.

A 10.18, autre alarme pour un commencement d'incendie, rue Ste-Rose.

A 11.30, autre appel pour un incendie au magasin de vêtements de confections pour dames "Noble-man's Store." A cet endroit il a fallu batailler ferme pendant trois quarts d'heure. Les dommages sont sérieux.

A 12 hrs. les pompiers étaient mandés au Patronage "Boys' Home" de la rue de la Montagne. Peu sérieux.

Enfin, à 12.26, il y avait nouvel appel à l'angle des rues Fulford et Coursol pour un feu sans importance dans un logement.

HEMORROIDES GUERIES DANS 6 A 14 JOURS

Les pharmaciens remettent l'argent si l'Onguent Paso ne guérit pas les hémorroides cuisantes, saignantes ou externes. La première application soulage. 50c.

GRAND EUCHRE DE CHARITE

Le Euchre, qui aura lieu, le 22 janvier courant, à l'arsenal du 65ème, Avenue des Pins, sous les auspices des citoyens de Notre-Dame de Grâces, au profit du Monastère du Précieux-Sang, promet d'être des plus populaires.

Voici quelques détails sur cette belle fête de charité :

A partir de demain, six coupons seront publiés dans "La Patrie", aux dates suivantes: 15, 16, 17, 19, 20 et 21.

Ces coupons serviront pour un concours de popularité, entre Mlle Fleurette Hénault et Mlle Fabienne Déary.

Pour prendre part au vote il faudra avoir la série complète de coupons: une seule série par personne.

Les voteurs auront, en outre, le droit exclusif au tirage de: 1o Un terrain à bâtir, situé à Bouchervil-le, offert par M. F. Turgeon, 182 rue Ste-Catherine Est ; 2o A un des vingt-cinq bons d'une valeur de $25.00 chaque, en déduction du prix d'un achat de terrain ; ces bons également offerts par M. Turgeon.

Voilà des offres bien séduisantes et une charité très agréable à faire. Surveillez à partir de demain, les coupons qui paraîtront dans "La Patrie".

Dépots des billets, chez Ed. Archambault, coin St-Denis et Ste-Catherine.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

ON ETUDIE LA LOI DES LICENCES

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Commission aura seule le droit de cette majorité que l'on veut priver de ses droits ?

M. Lavergne proteste en faveur des pères de familles de Québec et de Montréal. Voici, dit-il, ces derniers qui n'ont plus le droit de parler. Il ne voit pas la raison de cette clause 5.

Au cours de la discussion, M. Prévost amène sur le tapis la question des cafés de nuit à Montréal. Il prétend que les Commissaires ne sont pas des gens qui seront capables de détenir les pouvoirs absolus qu'on veut leur conférer. Il apporte à ce sujet, comme exemple, cet incident de la publication du jugement des Commissaires dans le "Star," trois heures avant que ces mêmes commissaires aient prononcé ce jugement dans la cause des cafés de nuit de Montréal. Il veut prouver par là que les Commissaires manqueront de discrétion.

"Cette publication du jugement des Commissaires dans le "Star" est, dit M. Prévost, une insulte au Barreau, une insulte à la justice britannique ; c'est une prostitution de la justice ; c'est un scandale sans précédent dans l'histoire judiciaire du pays. C'est à une commission comme celle-là que l'on veut confier la discrétion. Les Commissaires sont des hommes. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient céder sous une pression quelconque.

Il importe donc que les Commissaires qui sont les employés du gouvernement rendent compte de leur conduite en cette occurrence. Il ne faut pas donner plus de discrétion à des hommes qui se montrent si indiscrets."

Sir Lomer Gouin dit qu'il ne veut pas faire de commentaires sur cet incident vu que la cause est encore pendante, mais il ne croit pas qu'une simple erreur puisse mériter tant de réprobation: on ne juge pas un homme sur une simple erreur dit-il.

—Une simple erreur ! s'écrie M. Prévost C'est une "crasserie."

—C'est une saleté ! s'écrie M.Lavergne.

—C'est une erreur ! soutient Sir Lomer Gouin. Tout le monde peut en commettre.

Il est question, incidemment, de la résolution des hôteliers de Montréal par laquelle on a demandé la suppression des cafés de nuit. MM. Langlois et Prévost font remarquer au gouvernement qu'il aurait grand tort de croire que les hôteliers ont passé cette résolution dans le but d'aider à l'œuvre de la tempérance. Les hôteliers avaient alors en vue la clause de la loi actuelle qui veut que les buvettes soient graduellement transformées en cafés. En faisant disparaître tout de suite les cafés de nuit, les hôteliers voyaient donc assez loin devant eux.

M. Tellier présente un amendement: la clause 5 qui ajoute à la vente de la boisson aux mineurs le don gratuit à ces mineurs. M. Tellier voudrait que l'on profite de l'occasion pour revenir à l'ancienne loi qui voulait que l'on ne donnât pas de liqueurs enivrantes aux jeunes gens qui n'ont pas 21 ans. Aujourd'hui, l'âge des mineurs, dans la loi des licences, est de 18 ans.

"C'est à l'âge de 18 ans que les jeunes gens sont le plus exposés, dit M. Tellier. A 18 ans, généralement, le jeune homme n'est pas encore un homme capable de se conduire par lui-même. Il lui faut de la protection plus qu'en tout autre temps de sa vie. Les lois civiles l'ont compris et elles le protègent. Ce n'est pas chez l'homme mûr qu'il faut chercher à enrayer l'alcoolisme, c'est surtout chez le jeune homme qui n'a pas encore atteint la vingtaine. D'un autre côté, les médecins disent que c'est aussi à cet âge que les maladies dues à l'alcoolisme se contractent le plus facilement.

"Bien que cette mesure soit une mesure ministérielle, j'ose espérer que le gouvernement considérera sérieusement cet amendement."

La séance est suspendue à 6 hrs.

SEANCE DU SOIR

Tout de suite à la reprise de la séance, hier soir, on a repris la discussion sur l'amendement de M. Tellier.

L'hon. M. MacKenzie se prononce contre l'amendement parce qu'en somme il n'y a pas de raison de faire autrement dans la province que dans les autres pays.

MM. Stein et Grégoire, députés ministériels, se prononcent en faveur de l'amendement de M. Tellier.

M. Bouchard se prononce contre parce qu'il ne serait pas juste que l'on refusât à la buvette un jeune homme qui est marié mais qui n'a pas 21 ans.

Sir Lomer explique que les hôteliers sont venus, il y a quelques années, demander de les mettre sur le même pied que ceux des autres provinces. Ils prétextaient les poursuites vexatoires. On leur accorda ce qu'ils demandaient, mais à condition que quand ils seraient pris en flagrant délit de manquement à la loi, ils auraient à prouver que le jeune homme à qui ils ont vendu de la boisson avait plus que 18 ans. "Après tout cela, ajoute le premier ministre, les commissaires n'ont pas trouvé qu'il y avait de changement à faire. On fait les amendements suivant leur rapport. On devrait donc s'en prendre à la loi telle que nous la présentons ; s'il y avait eu des plaintes encore, mais aucune n'a été faite. La jeunesse d'aujourd'hui est aussi bonne que celle d'autrefois et elle est tout aussi tempérante."

M. Tellier, en réponse à Sir Lomer, raconte comment, en 1898, on avait procédé à une refonte complète de la loi des licences et comment on avait fixé à 18 ans l'âge de ceux à qui il était défendu de vendre des liqueurs enivrantes. Cette clause était celle sur laquelle les débitants de liqueurs insistaient le plus. M. Tellier dit que l'adoption de cette clause n'a pas fait tant de bruit que veut le faire croire le premier ministre puisque même les organes du gouvernement du temps n'en ont fait aucune mention ; "Que les jeunes gens d'aujourd'hui, ajoute M. Tellier, soient aussi bons que ceux d'autrefois, est-ce une raison pour ne pas faire disparaître sur la route des jeunes gens, tous les obstacles et toutes les occasions."

"Tout le monde, aujourd'hui, prend part à la campagne en faveur de la tempérance. Je veux faire ma part et c'est pourquoi je propose cet amendement. Quelle est la raison, aujourd'hui, qui nous force à garder la loi de 21 ans ? Où est la nécessité sociale pour que nous gardions cette loi ? Ce n'est pas sur cette question que j'irai mettre en ligne de compte certaines mesquineries politiques."

M. Tellier déclare en terminant, qu'en 1900 les débitants de liqueurs ont obtenu cette concession de la diminution de l'âge comme compensation aux droits plus élevés qu'ils allaient payer.

"On dit, ajoute encore M. Tellier, que les commissaires ne recommandent pas cette mesure. Mais pourquoi le gouvernement a-t-il laissé de côté lui-même une partie des recommandations du rapport des commissaires?

"Enfin, je ne vois pas de saison pourquoi un jeune homme qui a un peu plus que dix-huit ans puisse entrer librement dans les auberges. Bref, c'est un amendement que je présente; ce n'est pas une motion de non-confiance."

M. Francœur se prononce contre l'amendement Tellier, parce qu'il considère que c'est une mesure de coercition qui n'a pas sa raison d'être.

L'hon. M. Taschereau dit que ce qui a été fait en faveur de la tempérance a été fait par le parti libéral.

A ce moment s'élève une violente discussion entre l'hon. M. Taschereau et M. J. M. Tellier. Il s'agit des réminiscences au sujet de la refonte de la loi des licences en 1898 et en 1900. La discussion éclate à propos de date, et l'on se lance de part et d'autre force aménités.

A un moment donné le ministre des Travaux Publics s'oublia jusqu'à traiter le chef de l'opposition de "blagueur."

L'AMENDEMENT EST REJETE

Il était près de minuit quand la clause a été adoptée et l'amendement de M. Tellier rejeté. MM. Stein, Grégoire et Langlois (St-Sauveur) ont voté avec l'opposition. M. G. Langlois (Montréal), a voté avec le gouvernement.

CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil Législatif a repris, hier soir son travail et il a fait en peu de temps beaucoup de besogne.

Deux bills privés qui avaient subi l'épreuve du comité des bills privés du Conseil avant les vacances ont subi leur troisième lecture. C'est celui concernant la vente des biens mentionnés dans un acte de donation de P. Desjardins à Jos. Desjardins et celui confirmant les titres à l'immeuble 4671 du cadastre de la paroisse de Montréal.

L'Assmblée Législative a envoyé au Conseil un grand nombre de bills publics et privés qu'elle a adoptés et pour lesquels elle demande son assentiment. Les mesures ministérielles suivantes ont été introduites et ont subi leur première lecture :

Le bill Gouin permettant à certains juges de districts ruraux de demeurer à Montréal; le bill Devlin amendant la loi des mines de Québec; le bill Gouin validant les inventaires faits par des notaires en certains cas; le bill Caron concernant les bons chemins; le bill Taschereau relatif aux chemins de fer; les bills Gouin validant certains enrégistrements à Gaspé et à Québec; le bill Taschereau donnant certains privilèges aux employés de compagnies théâtrales le bill Taschereau concernant l'érection d'un pont entre St-Jean et Iberville.

Le Conseil a adopté en première et en seconde lecture les bills privés suivants: village de la Providence; ville de Victoriaville; Asociation des Opticiens; ville des Trois-Rivières; Corporation Industrielle de Québec; Beauharnois Electric Co., succession J. O. Villeneuve; ville de Pointe-aux-Trembles ; Frédéric Ethier, village de Saraguay ; annexion de la municipalité scolaire de ville Emard à celle de la cité de Montréal ; Robert Archer ; aqueduc d'Ottawa ; succession Beaudry ; Montreal Fair Association ; ville de Hampstead ; ville de St-Jérôme ; substitution Kimpton.

Le bill de Montréal a subi sa première lecture, mais la seconde lecture en a été remise à la prochaine séance. Il a été de même du bill de la ville de Roxboro, du bill de l'hôpital Protestant de Sherbrooke et du bill de la cité de Sherbrooke.

On a adopté en première lecture les bills publics suivants : le bill Kelly concernant l'expropriation des terrains requis pour la transmission de l'eau aux pulperies et fabriques de papier ; le bill Ferron concernant l'émission de débentures par les municipalités ; le bill Tourigny annexant certain territoire à la municipalité de Ste-Séraphine.

Le Conseil a reçu un message de l'Assemblée l'informant qu'elle a agrée les amendements faits au bill de Maisonneuve et au bill de la succession Pratt.

Par contre, le Conseil a décidé de ne pas concourir dans les amendements faits par l'Assemblée Législative au bill amendant le code du notariat.

PRENDRE DU FROID A UNE BLESSURE

Ca peut commencer par une égratignure ou une coupure, mais les affreux germes s'y mettent et ou a le sang empoisonné. On dit qu'on a pris du froid à sa blessure et qu'elle a enflé. Maintenant c'est rouge et enflammé et ça peut tourner mal.

On ne saurait dire tout l'avantage qu'il y a d'avoir toujours de l'Onguent du Dr Chase, pour appliquer en cas d'urgence. Cet onguent prévient d'abord l'empoisonnement du sang et c'est le plus important.

Il assouplit les nerfs, contracte les petites artères et les veines et arrête le saignement. Grâce à son influence antiseptique, il chasse les germes empoisonnés et guérit la blessure.

L'Onguent du Dr Chase arrête vite la démangeaison et la brûlure, et il semble guérir plus vite que le reste. Comme remède contre l'eczéma, il est insurpassable. Que dire de plus ? Essayer l'Onguent du Dr Chase, c'est prouver ses propriétés extraordinaires et c'est en avoir toujours à portée de la main pour pouvoir s'en servir au besoin.

Les MAGASINS HANNAN LIMITED

213 rue St-Jacques et 128 rue Peel.

BESOINS DES HOMMES INTERPRETES CORRECTEMENT

AU GRAND NOMBRE DE CEUX QUI SOUFFRENT VIVEMENT DU FROID EXTREME ACTUEL

LE SOULAGEMENT ET LE CONFORT

SUGGERES PAR L'ACHAT DE SOUS-VETEMENTS REELLEMENT CHAUDS NE PEUVENT MANQUER D'EN APPELER, A CE MOMENT OU NOUS FAISONS UNE REDUCTION DE

25% à 33⅓%

Dans tous les Sous-Vêtements

Sous-Vêtements pour les hommes dans les marques suivantes :

CARTWRIGHT & WARNER.
Lignes désassorties, mais tous les points. Rég. Rég. $2 à $4. Maintenant $1.60.

TURNBULL.
Costumes en deux morceaux et combinaisons. Rég. $2.50 à $6.00.

STANFIELD.
Sous-vêtements. Rég. $1.25 à $2.50.

STANFIELD.
Combinaisons. Rég. $3.00 à $4.00.

WOLSEY.
Comprenant sous-vêtements en soie et laine. Rég. $2.50 à $5.00.

WOLSEY.
Combinaisons garanties irrétrécissables. Rég. $4.50 à $7.00.

TRUE KNIT.
Combinaisons. Rég. $1.25 à $5.00.

WATSON.
Sous-vêtements. Rég. $1.00 à $1.50.

COMBINAISONS MARQUE "MERCURY". Rég. $2.50 à $3.50.

SOUS-VETEMENTS "STANFIELD", IRRETRECISSABLES, POUR GARÇONS — VETEMENTS REGULIERS $1.25 ; COMBINAISONS, $2.00 A $2.50.

Elégants Sous-Vêtements utiles pour femmes

VESTES EN LAINE PURE,
Avec collet bas ou haut, manches longues ou courtes. Rég. $1.50 et plus.

CHEMISES EN SOIE.
Avec devants unis ou brodés. Rég. $3.50 à $4.00.

COMBINAISONS SOIE ET LAINE.
Rég. $3.50 à $5.00.

COMBINAISONS PURE SOIE.
Avec collet haut ou bas, manches longues ou courtes. Rég. $4.

PANTALONS "KNICKERBOCKER"
En pure soie de Milan — toutes les couleurs. Rég. $4.00.

COMBINAISONS A COTES SUISSES.
Rég. $1.50 et plus.

TOUTES LES LIGNES DESASSORTIES A UNE REDUCTION DE 33⅓.

Qualité Garantie, Inspection Sollicitée.

NOS COMPATRIOTES D'ONTARIO

LES CONGRESSISTES REUNIS A OTTAWA TERMINERONT LEURS TRAVAUX CE SOIR.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 14 — Le Congrès des Canadiens-français d'Ontario fera cet après-midi l'élection de ses officiers et l'on croit que plusieurs sortant de charge seront réélus.Ce matin il y a eu messe solennelle à l'église du Sacré-Cœur, à laquelle assistaient les délégués et deux évêques, NN. SS. Belliveau, de St-Boniface et Latulipe, de Temiskaming, ainsi que Mgr Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa, le R. P. Charlebois, provincial des Oblats, le R. P. Jean, S. J., supérieur du collège des Jésuites à Sudbury.

Pendant qu'un certain nombre de délégués termineront le travail du congrès ce soir, au Monument National, M. Henri Bourassa donnera une conférence au Sacré-Coeur.

Hier soir, M. A. Carle, du "Droit", a fait une conférence sur la bonne presse et M. Charles Leclerc, secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada, a parlé de nos défauts nationaux. Les différentes résolutions, résultat du travail du congrès, seront adoptées dans le courant de la journée.

LORD STRATHCONA EST RETABLI

LONDRES, 14. — Lord Strathcona s'est rétabli avec une promptitude remarquable du mauvais rhume qu'il avait contracté et qui avait donné quelques inquiétudes à ses mis, vu son grand âge. Il a pu aujourd'hui se rendre à son bureau et régler des affaires pendant une couple d'heures.

IL EST ENTRAINE PAR LES GLACES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14. Le bateau-passeur "J. S. Thom," qui fait la traversée entre Lévis et Québec pour le Grand-Tronc, a été entraîné ce matin par les glaces et le vent jusque dans l'anse Gilmour, où on a pu l'arrêter. On a craint un instant une grave collision entre ce remorqueur et les bateaux de la traversée Lévis.

Le "J.S. Thom" avait à son bord trois wagons.

Encore Enfant ?

Pas tout à fait deux ans, né en Allemagne, émigra au Canada, fort, vigoureux et ayant un bel avenir, tel est Sanol, le grand remède pour les reins, pour tous maux de reins, calculs biliaires, pierres dans les reins, gravelle, etc., rhumatisme causé par l'excès d'acide urique, étourdissement, enflure aux yeux, enflure aux pieds et aux chevilles, sensation d'abattement, urination douloureuse et pénible.

Sanol vous guérira, il en a guéri des milliers. Chez tous les pharmaciens. Manufacturé par The Sanol Mfg. Co., Ltd., Winnipeg, Canada.

Hunyadi János

Eau Laxative Naturelle
Soulage promptement:
Excès de bile,
Migraine,
Maux d'estomac,
et
CONSTIPATION

L'ŒUVRE DU FEU A DANVILLE

Grâce au dévouement de ses pompiers la ville échappe à une conflagration.

(Spécial à la PATRIE.)

DANVILLE, 14.— Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, le feu se déclara dans la bâtisse de la machine à vapeur de la tannerie, propriété connue sous le nom de la Goodhue, Sons Co., Ltd., et sise près du chemin de fer du Grand-Tronc.

Immédiatement de la manufacture de chaises, on a donné l'alarme et appelé à plusieurs reprises tous les pompiers du village.

Malgré le froid de 20o au-dessous de zéro, tous nos pompiers volontaires se firent un devoir de se rendre sur le lieu de l'incendie. Ils travaillèrent avec un courage extraordinaire pour se rendre maîtres de l'élément destructeur qui menaçait de détruire toute cette partie du village. Grâce aussi au magnifique système d'aqueduc que nous avons, le feu fut sous contrôle en quelques instants.

On ignore encore la cause de l'incendie, ainsi que le montant des pertes matérielles. Quoique la toiture ait subi beaucoup de dommages, tous les ouvriers avaient repris le lendemain matin leur ouvrage accoutumé.

GRAINS DE SAGESSE

L'homme capable de faire fortune en un an mérite d'être pendu douze mois auparavant.

—:o:—

Ne mange point de cerises avec les grands seigneurs, de crainte qu'ils ne te jettent les noyaux au nez.

METTEZ FIN TOUT DE SUITE AUX MAUX D'ESTOMAC

Et prenez des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie afin de digérer chaque repas promptement et en même temps renouveler votre force digestive.

Apprenez encore une fois à sourire et à rire et mettez fin à cette humeur acariâtre. Cet état de choses tient à une mauvaise digestion et vous ne sauriez y mettre ordre à moins que vous ne fassiez preuve de bon sens et que vous n'aidiez un peu la nature.

"Je ne suis plus le même homme depuis que les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie m'ont donné un nouvel estomac et de l'appétit."

Si l'estomac est surmené, ses muscles deviennent fatigués et s'affaiblissent petit à petit, jusqu'à ce qu'ils soient incapables de digérer comme il faut la nourriture. Les glandes ne peuvent plus fournir les sucs nécessaires pour digérer les vivres. Il se forme des gaz qui causent toutes sortes de douleurs, de misères et de malaises, ainsi qu'un extrême danger pour le cœur.

C'est alors que l'estomac a besoin d'aide. Les médicaments ordinaires sont d'un emploi impossible. Non seulement ils n'aident pas l'estomac, mais ils font du tort à tout l'organisme. Les médecins ont étudié l'estomac et ont découvert que les sucs digestifs se composent en grande partie de pepsine et de ferments azoteux. Qu'y aurait-il alors de plus naturel que d'user d'artifices pour fournir ces propriétés quand l'estomac est incapable de les produire?

Tel est l'objet des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Ces puissants petits agents soulagent l'estomac de son fardeau, lui permettant par là de reprendre sa force normale. Ils tonifient, renforcent et vivifient les glandes sécrétoires, les membranes nuqueuses, les glandes absorbantes et les parois musculaires. Ils rendent à l'estomac ses forces digestives perdues, de sorte qu'il peut reprendre ses fonctions normales sans assistances. Ils contiennent, sous une forme concentrée tous les éléments nécessaires pour digérer toutes sortes d'aliments, qu'ils soient acides ou alcalins.

Si vous éprouvez quelque oppression à l'intérieur de la partie inférieure de votre sternum, oppression qui remonte vers votre cœur, n'hésitez pas un instant. Procurez-vous des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie à la pharmacie voisine sans tarder et prenez-en une. Dans quelques instants la douleur disparaîtra et vous vous sentirez mieux. Prenez une tablette après chaque repas pendant plusieurs jours, et votre estomac reprendra bientôt ses fonctions normales. Tous les pharmaciens les vendent à 50c la boîte.

SEANCE DE LA COMMISSION DES ECOLES

A propos du bill de la Commission Scolaire du quartier Emard.—Les ajournements retardent en vain le travail.

Un nouveau médecin

Les membres de la Commission Scolaire Catholique se sont réunis en séance, hier soir, sous la présidence de Mgr Roy, vicaire-général. On y a discuté plusieurs questions importantes; on y a adopté plusieurs propositions, etc. Le bill de la commission scolaire du quartier Emard, la démission du Dr S. Boucher, l'opportunité d'ajourner la séance, sont autant de questions qui ont donné lieu à discussion.

Etaient présents: Mgr Roy, le curé Corbeil, le juge Lafontaine, le Dr J. P. Décarie, l'échevin Giroux, commissaires; le magistrat de police Lafontaine, secrétaire, et le surintendant de la commission, M. Perreault.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière assemblée, plusieurs correspondances reçues depuis un mois sont lues à la commission. La plupart ont trait à des questions administratives.

Il est décidé que les inspecteurs qui se déclarent malades, devront dans certains cas demeurer à leurs bureaux quand possibilité, il y aura.

Plusieurs rapports font voir que des travaux de construction et de réparation, marchent avec une lenteur extrême. On y enverra le surveillant de la commission.

Le juge Lafontaine parlant du bill d'annexion de la ville Emard qui sera présenté à la Législature de Québec, demande que Mgr Roy, et le secrétaire de la Commission, se rendent à Québec pour en surveiller l'adoption, et que demande soit faite au gouvernement d'exiger de la ville Emard la production du bilan de sa commission scolaire; qu'il lui soit permis de le discuter et de l'admettre, nonobstant tout jugement rendu par défaut antérieurement.

M. Lessard, entrepreneur, a informé la commission qu'il a cessé le pompage des eaux d'infiltration sur le lieu des travaux de l'école de la rue Poupart, le 19 décembre dernier. L'eau pénétrait dans la cave à charbon et partout ailleurs jusqu'au premier plancher. Il en résultera de graves dommages pour la commission. M. Décarie demande que l'on notifie MM. Venne et Labelle, architectes de cet état de choses.

M. Filion, entrepreneur, se plaint que le département de l'eau lui a refusé d'établir une communication. Il est en conséquence privé d'eau et il a été forcé d'arrêter les travaux à cette même école. Les commissaires demandent à M. Giroux de bien vouloir se charger de cette affaire et de voir à l'hôtel de ville. M. Giroux est d'avis qu'il doit y avoir erreur quelque part. Il ne voit pas comment on peut refuser de l'eau à un entrepreneur à cette époque de l'année.

La nouvelle école de la Longue-Pointe portera probablement le nom de Lafontaine, si le comité de la commission le décide dans ce sens.

M. le Dr S. Boucher, nommé en décembre, chef du service municipal d'hygiène, donne avis à la commission qu'il résigne ses fonctions de médecin de la commission. La démission est acceptée et sur la proposition du Dr Décarie, le Dr E. P. Chagnon est nommé en remplacement du Dr Boucher. Le Dr Décarie dit que le Dr Chagnon a toutes les qualités requises pour remplir ses nouvelles fonctions, et qu'il a été recommandé par le Dr Boucher.

Il sera désormais défendu, sous peine d'amende, d'afficher, sur les immeubles de la commission.

L'échevin Giroux qui vient d'arriver à l'assemblée demande au président de suspendre la séance pour ce soir, vu l'absence de trois commissaires.

Le juge Lafontaine s'y objecte, disant que cette réunion a été convoquée régulièrement et qu'il faut qu'elle se continue.

"Je ne voudrais pas dire à l'échevin Giroux que sa demande est ridicule, mais qu'elle est bien curieuse."

L'échevin Giroux. — "Il me semble que le juge devrait avoir un peu plus de considération pour ses collègues."

Le juge Lafontaine. — "Certains commissaires ne devraient pas craindre de perdre leur $5; le maire Lavallée et l'échevin Lapointe doivent être au-dessus de cela."

L'échevin Giroux. — "Je regrette de voir le juge Lafontaine descendre du banc. Nous ne sommes pas ici pour nous faire conduire comme des enfants et j'exige que l'on prenne le vote sur ma demande."

L'assemblée est alors suspendue jusqu'à lundi prochain, alors que l'on prendra connaissance des soumissions reçues pour la construction d'un ascenseur à l'école maternelle de la rue Poupart.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 14 — Le nouveau conseil municipal de Saint-Hyacinthe siègera pour la première fois vendredi prochain. Au cours de cette séance on procèdera à la formation des différents comités et tout porte à croire qu'il n'y aura pas beaucoup de changements.

Tout porte aussi à croire que dès les premières séances le conseil mettra de nouveau à l'étude la construction d'un nouvel hôtel de ville auquel serait adjoint une bibliothèque municipale. Ces deux projets semblent vouloir être favorablement accueillis par les contribuables et tout indique qu'ils seront conduits à bonne fin.

La question de l'amélioration de la voirie et du macadamisage des chemins formera aussi un des principaux sujets d'étude.

La rumeur veut que M. Elie Bourbeau, échevin de la ville pour le quartier No. 5 songe à donner sa démission. Au cours du dernier exercice M. Bourbeau était président du comité de l'aqueduc.

LA GREVE GENERALE EST VOTEE

A une grande majorité les employés de chemin de fer et les mineurs de l'Afrique Sud prennent cette mesure grave.

La loi martiale

CAP DE BONNE ESPERANCE, 14.—La grève générale a été proclamée pour toute l'Afrique-sud par la Fédération des Métiers et par les mineurs du Rand, à une majorité des deux-tiers. Immédiatement après que cette nouvelle a été connue, le gouvernement a proclamé l'état de siège.

En prenant cette mesure grave, le gouvernement a cru faire le seul acte susceptible de sauver la situation. En effet, la grève générale des mineurs signifie que tous les esprits les plus turbulents vont se mettre de la partie ; de plus, si la grève persiste, il faudra renvoyer les mineurs indigènes chez eux. Cela signifie le déplacement, à grands frais de 200,000 hommes.

PAS D'ENTENTE POSSIBLE

Les rapports sur les opérations des chemins de fer à Johannesburg sont optimistes ; cependant, au Natal, on croit que les employés ne résisteront pas longtemps à la pression exercée sur eux par les autres grévistes. On n'a aucune nouvelle officielle sur les conditions de l'Etat d'Orange, cependant, il est peu probable qu'il y ait amélioration.

Le gouvernement est décidé de rester ferme dans son attitude. Le premier-ministre Botha aurait déclaré "qu'après cette grève, il n'y aura pas de grève en Afrique-Sud avant cent ans."

Il est peu probable qu'on puisse arriver à un règlement à l'amiable entre les grévistes et le gouvernement ; les deux partis semblent disposés à une lutte à fond.

Le premier ministre a adressé une lettre circulaire aux mineurs indigènes, leur demandant d'obéir aux chefs et leur assurant entière protection de la part du gouvernement.

Les mineurs font tous leurs efforts pour gagner à leur cause, les employés de la Cape Colony Railway, mais on ne permet pas aux délégués d'approcher de plus de cent verges des quartiers où sont logés les employés de chemin de fer.

LA SITUATION AU TRANSVAAL

Johannesburg, 14.—Dans le Transvaal la grève générale a été votée par une majorité de quatre à un. Tous les tramways ont arrêté leur service pour une période indéfinie. Les employés de banque couchent dans leurs bureaux et sont pourvus d'armes.

Il est défendu à tout nègre de sortir sur les rues la nuit. Les ministres ne sortent plus qu'accompagnés d'une garde. La loi martiale s'applique au Transvaal à l'état d'Orange et au Natal, mais n'est pas étendu encore à l'ancienne colonie du Cap.

Des patrouilles circulent constamment dans les rues de Johannesburg. L'une d'elles surprit un homme qui cherchait à placer de la dynamite sur les rails du chemin de fer. On tira sur lui, mais sans l'atteindre.

Le président de l'Union des boulangers a annoncé que les ouvriers boulangers continueraient à travailler, mais qu'on ne distribuerait le pain qu'à ceux qui auraient des autorisations, lesquelles ne seront pas données aux membres de la milice.

UN TRAIN EN PANNE

Ladybrand, 14.—Un train rempli de passagers a été abandonné en pleine campagne par toute l'équipe d'employés. A minuit, peu de temps après avoir quitté Durban. Ce train portait aussi une grande quantité de matières postales. Le mécanicien qui était resté seul à son poste, mena le train à la jonction d'Allendale, où il détacha la locomotive et s'en retourna chez lui, laissant les centaines de voyageurs fort loin de tout centre habité.

Dieu voit la fourmi noire qui, dans la nuit noire, marche sur le marbre noir.

MAUVAIS EFFETS DE MANGER SANS DISCERNEMENT

Si on voit tout en noir ou qu'on soit bilieux et hors de ses gonds, on doit attribuer cela au poison qu'il y a dans le sang, provenant de ce qu'on mange indifféremment de tout— qu'on mange trop ou trop vite, ou qu'on mange ce qui ne nous va pas.

Trois ou quatre jours durant, il y a relâchement des intestins, perte d'appétit, affreuse indigestion et on broie du noir. On se sent affaibli, découragé, on n'a pas goût du plaisir et les attaques de la maladie peuvent avoir les plus graves conséquences.

En prenant des Pilules du Dr Chase contre le Foie, dès qu'on s'aperçoit du mal, on peut y couper court et restaurer le système de la digestion. Rien de mieux pour nettoyer les organes de filtration et d'excrétion, et pour débarrasser le corps de toute matière empoisonnée. Le système digestif reprend ses fonctions normales et on rend la force et l'énergie à l'esprit et au corps.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DANS LA PROVINCE

DISTRICT DE ST-HYACINTE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 14—Dans toutes les paroisses de notre district il y avait hier des élections municipales.

A Saint-Barnabé il y a eu lutte pour le rang de la Basse Double entre MM. Hormisdas Leblanc, Ald. St-Jean et Charles Langelier ;MM. Louis Riendeau et Gédéon Girouard pour le reste de la paroisse ont été élus par acclamation.

—A St-Simon M. Paul Lacroix a été élu par acclamation en remplacement de M. Arthur Guertin ; M. Pierre Sylvestre en remplacement de M. Arthur Martel et M. Dosithé Lapiante en remplacement de M. Isidore Hêtu.

—A Saint-Damase il y a eu lutte pour le rang du Condon entre MM. Pierre Daigneault et Jos. Jodoin. Sont élus par acclamation MM. Philéas Dorsigny et Didace Blanchard.

—A Saint-Hyacinthe le Confesseur M. Fd. Tanguay a été élu par acclamation en remplacement de M. J. Drouillard et MM. Ernest Lagacé et Gaspard Loranger ont été réélus.

—A Saint-Hyacinthe Notre-Dame, M. Régis Guertin est élu par acclamation. Il y a eu lutte pour le côté nord entre MM. Elz. Phaneuf et Octave Choquette et pour le côté nord entre MM. Elz. Phaneuf et Octave Choquette et pour le côté sud entre MM. Elz. Girard et Arthur Desroches.

—A la Présentation pour le rang Salvail il y a lutte entre MM. Narcisse Audette et Zéphir Larivière ; pour le Rang il y a lutte entre M. Jos. Michon et L. Daigle ; pour le rang Ste-Rose entre Arthur Richard et Jos. Bernard.

—A St-Judes, MM. Hormisdas Bergeron, Pierre Charbonneau et Louis Lamoureux, fils d'André ont été élus par acclamation en remplacement de MM. Léopold Courtemanche, Hector Larivière et Louis Coderre.

—A St-Hugues MM. Tancrède Paquette et Albert Lanoix ont été élus pour le village et MM. Pierre Proulx, Pierre Simoneau et Henry Gauthier pour la paroisse.

—A Ste-Rosalie M. Jos. Leveillé a été réélu pour le troisième rang M. Abraham Langelier pour le deuxième en remplacement de W. Hubert Pelletier et M. A. Beaudoin pour le premier rang.

—A Saint-Dominique MM. Louis Chicoyne, Elz. Demers et Paul St-Onge ont été élus par acclamation.

—A Saint-Denis sur le Richelieu pour le village MM. Edouard Charron en remplacement de M. Hubert Leblanc et M. Philéas Drapon. Pour la paroisse (Bas Côté) M. Ovila Huard en remplacement de M. J.B. Desrosiers Haut de Côté) H. Hector Lussier en remplacement de M. Isidore Jalbert. (Arabia) Amédée Phaneuf en remplacement de M. Antoine Charron.

—A Saint-Charles sur le Richelieu M. Philippe Poirier en remplacement de M. Albert Berger, Léonidas Pratte en remplacement d'Amédée Benoit · Alfred Lebœuf en remplacement de Adélard Meunier.

—A La Providence il y a eu lutte entre M. Girard et Wilfrid Pelletier et M. Zoël Poulin a été élu par acclamation.

—Au Village St-Joseph MM. Eugène Leriche et F.-X. Chicoine ont été élus par acclamation en remplacement de MM. Charles Lemieux et Louis Gosselin

—:o:—

DANS LES CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, 14.—Lundi était jour de nomination des candidats aux honneurs municipaux à Sherbrooke et les Cantons de l'Est. Dans la plus grande partie des municipalités, à commencer par la métropole de l'Est, les élections se firent sans opposition.

SHERBROOKE.— Maire, M. James McKinnon; quartier Est, S. Fortier; quartier Sud, l'échevin D. O. E. Denault; quartier Centre, l'échevin C. G. Thompson, tous élus par acclamation.

RICHMOND.— W. B. Brock et John McMorine, réélus par acclamation.

STANSTEAD VILLAGE. — W. E. Gibson, T. Labonté et J. A. Tilton, élus par acclamation.

STANSTEAD CANTON. — F. McVeay, H. Smith et P. W. Baldwin, élus par acclamation.

EAST BOLTON.—C. F. Channell, J. Schinck et J. H. Ball, élus par acclamation.

CANTON SUTTON.—A. G. Derrick et W. H. Courser, élus sans opposition.

WATERLOO.— L. L. Jodoin et Geo. Moynan, élus sans opposition.

CANTON SHEFFORD.— Jos. Lagacé élu par acclamation.

EASTMAN VILLAGE. — Marcil Dare et Jos. Labonté élus par acclamation.

VILLAGE MELBOURNE. — F. J. Verrill, H. A. Jones et H. R. Lindsay élus par acclamation.

WATERVILLE.—Dr P. Colquhoun et W. H. Ward, réélus par acclamation.

ABBOTSFORD.— Em. Goulet et E. Tremblay, élus par acclamation.

COWANSVILLE.— C. E. Lavery et R. H. Strange, réélus par acclamation.

ULVERTON. — Jas. Bothwell, Jos. Ewing et J. D. Smith, élus par acclamation.

L'AVENIR.— Jos. Gallagher, Félix Tremblay et W. Manceau, élus sans opposition.

KINGSEY.— Ed. Letarte, O. C. Shaw et G. L. Brock, élus par acclamation.

ST-ARMAND EST.— H. H. Hibbard, L. H. Sornberger et Wm. Tait, élus par acclamation.

DIXVILLE.— L. L. Drew et Wm. Norris, élus sans opposition.

FRELIGHSBURG.— L. R. Capsey, N. Thompson et F. A. Ayer, réélus par acclamation.

MARBLETON.— L. A. Stacey et F. C. Gingras, réélus sans opposition.

NORTH HATLEY.—J. R. Mackay, Jos. Robinson et Scott Keazer, élus sans opposition.

COOKSHIRE.— C. M. McCrea, C. W. Edwards et M. Migneault, élus par acclamation.

VILLAGE DE SUTTON. — W. H. Gendron, F. L. Safford et L. E. Dyer, réélus sans opposition.

BEEBE.— H. Jenkins et M. O'Mara, élus par acclamation.

BISHOP'S CROSSING. — E. P. Léonard, C. N. Andrews et Paul Perron, élus par acclamation.

MARTINVILLE.— J. A. Sharman, Ed. Butler et Jos. Lincourt, élus par acclamation.

MELBOURNE et BROMPTON GORE.— J. J. Weed, Wm. Nelson et W. Converse, élus par acclamation.

KNOWLTON. — H. C. Knowlton et G. H. Robb, réélus par acclamation.

LAWRENCEVILLE.— L. A. Barbeau, E. Bisaillon et D. W. Kendall, élus par acclamation.

INVERNESS.— W. H. Smith, P. Cook et J. Graham, élus sans opposition.

STE-ANNE STUKELY.—Geo. Lavigne, T. Auclair et J. Rainville, élus sans opposition.

BEDFORD.— Marvin Smith, Gordon Hulburd et J. J. Creller, élus par acclamation. Contestation entre A. Pinsonneault et A. A. Lent.

BURY.— Il y a contestation entre J. H. Léonard, T. Morrow et K. McCaskill d'une part, et le Dr McDonald, C. Morrison et O. T. Anderson.

CANTON HATLEY.—W. Reed, réélu par acclamation. Contestation entre B. Little et E. Walker d'une part, et Ed. Maxfield et Geo. Reaburn.

SCOTSTOWN.— Deux sièges, candidats en nomination: F. G. Roy, R. G. Farley et D. L. McRitchie.

BROME.— C. J. Benham et N. E. Bullard, réélus par acclamation. Il y a lutte entre J. F. Hopkins et D. D. Sweet.

CLEVELAND.— Les candidats des Bons Chemins: L. Tremblay, Edward Boast et Stephen Smith, en opposition à Jos. Hannan, Wm. Lockwood et Alex. Tremblay.

—o—

Dépêche spéciale à la PATRIE

L'ASSOMPTION, 14. — Voici le résultat des élections municipales : Village : MM. Jos. Turgeon et Jos. L. Thouin, réélus ; M. Omer Lafortune élu par acclamation en remplacement de M. Paul Ethier.

Paroisse : MM. Jos. Longpré, réélu ; Hormisdas Lacombe élu en remplacement de M. A. Martel et Ludger Cormier élu en remplacement de M. Arthur Lafortune, par acclamation.

Dépêche spéciale à la PATRIE

ST-GERARD MAGELLA, 14. — MM. Philippe Papin et Georges Lafortune ont été élus en remplacement de MM. J. J. Ethier et Gareau. Le scrutin a duré deux heures.

Dépêche spéciale à la PATRIE

L'EPIPHANIE, 14. — MM. Zotique Mageau et John Lynch ont été élus conseillers par acclamation.

—:o:—

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

HEBERTVILLE, Q. 14.—MM. Raoul Desbiens et Adélard Gagnon ont été réélus conseillers par acclamation.

—o—

(Spécial à la PATRIE)

ST-BRUNO, 14.—MM. Oscar F. Berthiaume, Louis Beauchemin et Albert Gauthier ont été élus conseillers avec de fortes majorités.

—:o:—

Spécial à la PATRIE

ST-DAVID D'YAMASKA, 14. — Les élections municipales ont été faites cette année d'une manière très paisible. MM. Treffié Sylvestre, Olivier Crépeau et V. Joyal, sortant de charge, ont été remplacés par MM. Agénor Joyal, J. Bte Laliberté et Arsène Thibault.

—o—

Spécial à la PATRIE

TROIS-RIVIERES, 14. — Lundi et mardi ont eu lieu les élections municipales pour deux conseillers, au Cap de la Madeleine.

M. Alphonse Rivard a été élu par acclamation et M. Hercule Loranger a été élu par 13 voix de majorité.

—o—

Spécial à la PATRIE

CONTRECOEUR, 14. — Nos élections municipales ont eu lieu sans opposition, avec le résultat suivant;

Pour la paroisse, M. Elzéar Lavigne, réélu ; M. Albert Robert, en remplacement de M. Joseph Gervais.

Pour le village, MM. Adolphe Duhamel et le Dr Geo. Marcotte, réélus, et M. Honoré Tétreault, élu en remplacement de M Jos. Lacroix jr.

—o—

Spécial à la PATRIE

LOUISEVILLE, 14. — Lundi le 12 ont été mis en nomination pour la ville de Louiseville, les deux candidats à la mairie, M. Clovis Caron, régistrateur, et l'hon. G. H. Legris. Comme échevins, M. Philorum St-Pierre, M. Edmond Clément et M. Alphonse Lamy.

Vendredi dernier une assemblée a été convoquée par M. le sénateur Legris, qui en a aussi tenu une autre mardi soir.

—o—

Spécial à la PATRIE

L'ANGE GARDIEN DE ROUVILLE 14.—Le 12 a eu lieu l'élection des conseillers pour la paroisse et le village.

Pour la paroisse, M. Jos. Gemme, élu par acclamation. M. Henry Dumas fit de l'opposition à M. Félix Noiseux. Ce dernier remporta la victoire.

M. Isaie Vadnais fit de l'opposition à M. J. B. Morin et remporta la victoire.

Poun le village de Canrobert, M. Aug. Mercure, élu pan acclamation.

Les partisans de MM. Albert Mercure et Léandre Robitaille demandèrent le scrutin contre MM. Alex. Pinsonnault et Frs. Ménard, et furent vaincus avec une majorité de huit et neuf.

—o—

(Spécial à la PATRIE.)

ST-ZOTIQUE, 14. — A l'élection municipale de la corporation du village St-Zotique, lundi, le 12 janvier, sous la présidence de Son Honneur le maire Frs. Lévrard, MM. Alfred Bissonnette, marchand général, et Jos. Léger, boucher, ont été élus conseillers par acclamation, en remplacement de MM. Elie Lalonde et Frs. Asselin, sortant de charge.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE.)

ST-BARTHELEMI, 14.— Ont été élus par acclamation: M. Jérémie Plante, commerçant, pour la division dite St-Jacques; M. J.-Bte. Boucher, pour la division nord. Il y eut scrutin pour la division St-Jacques. Les candidats étaient: MM. Cyriac Plante, conseiller sortant, et Ephrem Allard, mais comme à 1 heure et demie, le poll avait été une heure sans votant, le secrétaire, M. F. E. Rouleau, déclara l'élection terminée, et M. Ephrem Allard élu par huit voix de majorité.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE.)

WEST BROUGHTON, 14.— Lundi, le 12 courant, a eu lieu une assemblée des contribuables de cette paroisse pour l'élection de trois conseillers. Sont élus: M. Louis Gagnon, remplaçant M. T. Routier; M. A. Bolduc, remplaçant M. E. Goulet; M. S. Vachon a été élu pour la seconde fois.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE.)

RIVIERE BEAUDETTE, 14.—Résultat des élections après deux jours de vote. Ont été élus: MM. Napoléon Sauvé, Bissonnette et Raoul Trottier.

—o—

(Spécial à la PATRIE)

ST-HENRI DE MASCOUCHE, 14 —Lundi a eu lieu l'élection de trois conseillers pour remplacer les trois sortant de charge. Furent élus en remplacement de MM. John Hodgson, Josaphat Martel et Elzéar Lachapelle, MM. Joseph Alexander, Olivier Lemire et Wilfrid Bohémier.

Outre ces derniers, le Conseil est composé de MM. Joseph Gauthier, Zotique Gauthier, Clovis Roy et Pérusse Lamoureux.

L'élection du maire aura lieu le premier lundi de février.

Le 1er janvier M. Joseph Allard, cultivateur, fut élu marguillier pour remplacer M. Urgel Bourgouin sortant de charge.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

RIPON, 14.— A l'élection des Conseillers, lundi, ont été élus M. Napoléon Paquette, en remplacement de M. Dorcino Desjardins ; M. Noé Laroque, en remplacement de M. Michel Levers, et M. Alexander Louisseize a été réélu.

—o—

(Spécial à la PATRIE)

ST-ANDRE AVELIN, 14.— L'élection annuelle des conseillers pour la paroisse a eu lieu lundi. MM. Damase Campeau, Léandre Chalifoux et Arthur Bédard ont été élus. L'élection du maire aura lieu le 1er lundi de février prochain.

—o—

(Spécial à la PATRIE)

DESCHAMBAULT, 14.—A une assemblée des électeurs de cette paroisse, tenue lundi, Messieurs Agenor Mayrand et Alfred Hamelin, cultivateurs, et Georges Arcand, pilote, ont été élus par acclamation conseillers municipaux.

—A une assemblée des francs-tenanciers, tenue dernièrement, M. Joseph Bouchard a été élu marguillier.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

ST-FLAVIEN, 14. — Les Conseillers sortant pour la municipalité du village étaient le Dr Eugène Larue, le maire et M. L. L. Ratté.

Ont été élus : Dr Eugène Larue et M. Joseph Legendre.

Pour la paroisse ont été élus : MM. Arthur Laroche, Théodore Daigle et A. Demers.

—Comme Marguillier, M. Barthelemi Moffet a été élu pour remplacer M. Joseph Garneau.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

ST-SULPICE, 14. — MM. David Prud'homme, Edouard Jetté et Joseph Contant, fils, ont été élus conseillers.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

ST-JANVIER, 14.—Les élections des conseillers de St-Janvier, ont eu lieu lundi. Ont été élus: MM. Elie Therrien, David Gascon et Joseph Filiatreault.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

NORTH STUKELEY, 14. — Les élections municipales ont eu lieu, le 12. M. Firmin Boudreault et M. William Dufude, ont été réélus, et M. Elie Desmarais a été élu en remplacement de M. Fred. St-François.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

STE-ROSE, 14. — L'élection des conseillers municipaux, du Village de Ste-Rose, ont eu lieu les 12 et 13 courants. M. le notaire Jean B. Latour a été élu avec une majorité de 76 voix et M. le Dr Ferdinand Bélanger a obtenu 52 voix de majorité. Leurs adversaires étaient : MM. William Chartrand et Arthur Alarie.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 14. — MM. Joseph Bourget, Alph. Lagneux, Honoré Turgeon ont été élus conseillers de la municipalité de la paroisse St-Joseph.

—Les conseillers élus dans les différentes municipalités du comté, sont:

A St-Nicholas nord :—MM. Jos. Charrier, Jos. Lamontagne, Nap. Demers.

A Charny :—MM. Nap. Goulet et Pierre Langlois.

A St-Nicholas sud :—MM. Ed. Olivier et Ephrem Bergeron.

A St-Etienne:—MM. Jos. Brousseau, M. Wilfrid Huot, Jos. Tremblay.

A St-Jean Chrysostôme: — Impossible de se procurer les résultats.

A St-Romuald :—MM. W. J. Kiely et W. Vermette.

A St-Henri, village:—MM. Ed. Fortier et Alf. Fortier.

A St-Henri, paroisse:—MM. Ed. Chartré et On. Fortier. Il y a lutte entre MM. Morin et L. Pouliot.

A St-Lambert :—MM. Louis Gosselin, Alph. Lacasse et A. Nadeau.

A Notre-Dame de la Victoire :—MM. Prudent Bossé, Geo. Ramsay, Jos. Ouellet et Emile Desrochers se font la lutte.

A St-Télesphore : — MM. Pierre Cantin, Adélard Bégin et M. Oadorette.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 14.— Voici le détail des rapports supplémentaires reçus au sujet des nominations municipales lundi et mardi, dans les Cantons de l'Est:

BROME.— O. D. Sweet l'emporte sur J. F. Atkinson, par une pluralité de 3 voix.

BURY.— Thos. Morrow et O. T. Anderson se retirent, assurant l'élection de J. H. Léonard, Dr Macdonald et C. Morrison.

SOUTH DURHAM.— L. Ferland et Jos. Laliberté, élus par acclamation. A. Patenaude élu contre N. Préfontaine.

AYER'S CLIFF.— C. H. Robinson et C. E. Standish, élus.

GRANBY.— W. H. Minn et Alf. Caron, réélus.

WEST BOLTON.— G. W. Mizener, réélu par acclamation. Il y a lutte entre L. E. Miller et R. McLaughlin.

SAWYERVILLE.—C. W. French, réélu maire. Ed. Evans, élu par acclamation en remplacement de G. Matthews.

CLARENCEVILL.— Geo. McFee, John Glasgow et J. P. Jamieson, réélus par acclamation.

NOYAU.— L. J. Johnson, M. MacSallum et John Robinson, réélus par acclamation.

DANVILLE. — H. R. Cleveland, J. A. MacCallum et J. A. Guillemette, élus par acclamation.

CANTON SHIPTON. — J. T. Andrew, G. Barlow et G. W. Béliveau, élus par acclamation.

WINDSOR MILLS.—Dr Meagher et A. Beaupré, élus par acclamation.

CANTON WINDSOR.—A. Payette, A. Archibald et E. Côté, élus par acclamation.

VILLAGE de DURHAM. — R. P. Small, C. C. Selby et E. England, élus par acclamation.

CANTON DURHAM.—T. Noiseux, Geo. Beach et Thos. Bryce, élus sans opposition.

NEWPORT.— M. Holbrook et R. French, élus par acclamation.

EATON.— C. Caswell, P. McDermott et S. Elliott, élus par acclamation.

VILLAGE de HATLEY. — A. E. Gage et F. W. Maloney, élus par acclamation.

SMITH'S MILLS.— P. W. Baldwin, J. McVey et M. Smith, élus par acclamation.

CANTON NEWPORT.—H. C. Rand élu par acclamation.

VILLAGE de LEEDS.—J. Wilson, R. Nuthrown et Albert Addley, élus sans opposition.

WEST SHEFFORD.— Dr Larose et C. H. Knott, élus.

EAST FARNHAM.— Geo. Adams, John Crawford et M. Dunlaney, élus sans opposition.

LES SECRETS DU LABORATOIRE

Pour obtenir une belle encre de couleur — Mettre sur le feu, dans un vase de terre, 150 grammes de gomme arabique blanche. La solution faite, y verser 35 grammes de glycérine et 26 grammes de sirop de sucre ; on mélange intimement et on filtre la liqueur à travers une toile fine.

Quand la solution est encore chaude, ajouter pour 120 grammes de liquide, 15 grammes de couleur d'aniline que tout droguiste fournira.

COMMENT DEVELOPPER LE BUSTE

Quelque merveilleux que cela semble, nous avons trouvé un moyen simple de développer le buste. C'est Sorose, la découverte d'une femme médecin bien connue qui s'en servit pour le développement de son propre buste avec un succès remarquable et ensuite se gagna la gratitude d'une multitude de ses patientes. Si Sorose n'élargit pas les mesures du buste de trois à sept pouces, nous garantissons le remboursement de l'argent payé pour lui. Ne pensez pas que vous devez demeurer avec une poitrine plate et des formes sans attraction. Servez-vous de Sorose et acquérez un beau développement juste où vous en avez besoin. Ce traitement n'est pas recommandé pour autre chose que pour développer le buste, mais il est garanti pour faire cela, sinon argent remis. Le traitement complet de 3 semaines coûte seulement $1.00 chez les agents locaux, pharmacie Lecours et Lanctôt, 310 Ste-Catherine Est, ou par la malle, port payé de la Embee Toilet Co., Buffalo, N.-Y.

52—mer. s.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

METROPOLITAN

Notre Vente de Janvier

CHAQUE JOUR DEMONTRE PLUS QUE JAMAIS LES GRANDS AVANTAGES DE NOS OFFRES

Les centaines de personnes qui sont venues chez nous et en sont reparties satisfaites ont répandu la nouvelle. Maintenant il semble que tout Montréal sait que les réductions les plus généreuses jamais faites en cette ville sur des meubles de haute qualité l'ont été dans notre magasin.

Nous avons un stock énorme, nous avons encore un choix immense et nous vous invitons à venir vous procurer ce dont vous avez besoin pour votre maison, à des prix très réduits.

COMPTANT OU CREDIT

METROPOLITAN HOUSE FURNISHING CO., LIMITED

30 et 32 RUE NOTRE-DAME OUEST.

Chassis de Couches-Chaudes

Format supérieur, 6-0 x 3-0

Quantités de 100 à $1.15 chacun
Quantités de 200 et plus à $1.00
Petites quaniités $1.25 chacun

Il n'en reste que quelques centaines

RUTHERFORD CO.

Rues Atwater et Notre-Dame.

283 6

MAINS GERCEES ET ENDOLORIES

Vos mains sont-elles gercées, crevassées ou endolories ? Avez-vous des "crevasses" qui s'ouvrent et saignent lorsque la peau est serrée ? Avez-vous des plaies, des engelures ou de la chaire vive, qui vous font souffrir le supplice quand vous faites votre travail dans la maison ? Si oui, Zam-Buk vous donnera du soulagement et guérira votre peau endommagée par le froid. Enduisez les plaies endolories, le soir, les riches ingrédients curatifs de Zam-Buk entreront dans les plaies, mettront une fin à la douleur et produiront une guérison rapide.

Mme Yellen, de Portland, dit: "Mes mains étaient si endolories et crevassées que c'était un véritable martyre que de les approcher de l'eau. Et en faisant ainsi, elles me faisaient souffrir, et elles brûlaient comme si je les avais mises à la chair vive. Il me semblait presque impossible d'avoir du soulagement par n'importe quel remède employé, jusqu'au moment où j'ai essayé Zam-Buk, et il a réussi, là où autre chose n'a pas donné de résultat. Il a fermé les grandes crevasses. Il m'a donné de l'aise, il a adouci l'inflammation et il a guéri mes mains en très peu de temps."

Zam-Buk guérit également l'irritation, l'éruption, l'eczéma d'hiver, les hémorroïdes, les ulcères, les plaies envenimées, les plaies à la tête et au dos, les abcès, les boutons, etc., les coupures, brûlures, contusions, foulures. Il se vend dans toutes les pharmacies ou magasins, ou port payé de la Zam-Buk Co., Toronto.—Prix, 50c la boîte.

ZAM-BUK

La Patrie

La session fédérale

La session fédérale s'ouvrira demain.

Selon les prévisions de tout le monde, le gouvernement n'a pas l'intention de remettre devant les Chambres, au cours de cette session, son projet d'une contribution d'urgence destinée à accroitre les forces navales de l'Empire. Il n'a rien dit, ni fait pour nous donner à penser qu'il s'est désisté de cet article de son programme naval ; mais comme le Sénat n'a pas davantage montré qu'il a changé de sentiment sur cette question, le ministère aurait admis l'inutilité de présenter une mesure qui, après avoir fait perdre beaucoup de temps à la Chambre des Communes, serait sommairement rejetée par la Chambre haute.

Bien que la question navale doive être absente du programme, on ne prévoit pas que la session sera harmonieuse et brève.

Pour faire de l'opposition vigoureuse, les libéraux ont de tout temps montré beaucoup de talent. Ils ont le tempérament qui convient au rôle d'oppositionnistes. Ils sont agressifs, ardents, tenaces. On a pu en juger à la dernière session ; on dit couramment qu'ils trouveront encore, pendant la session prochaine, l'occasion de donner libre cours à leur humeur batailleuse.

C'est sur la loi de rédistribution qu'ils seraient déterminés à engager le plus rude combat.

Quoique l'on ne sache pas encore sur quelles bases le ministère proposera le remaniement des circonscriptions électorales, il parait que l'opposition a déjà arrêté sa ligne de conduite. Elle accepterait dans son ensemble le projet ministériel, en tant que les provinces de l'Ouest sont concernées ; mais le remaniement des collèges électoraux dans les provinces de l'Est rencontrerait l'opposition la plus énergique, et, après avoir fait le sujet d'un long et acrimonieux débat aux Communes, il serait en définitive rejeté par le Sénat.

Si les rumeurs qui ont cours sont fondées, le bill de rédistribution échouerait donc à la Chambre haute, comme l'année dernière la loi navale.

En ce qui concerne la marine, l'hon. M. Borden a vaguement donné à entendre qu'il pourrait à la rigueur attendre l'effacement de la majorité libérale du Sénat pour faire triompher sa politique. Les morts vont vite, entendons-nous souvent dire. Toutefois, pour effectuer le nouveau partage de la représentation parlementaire et surtout pour donner aux provinces de l'Ouest le nombre de députés auxquelles elles ont droit et qu'elles réclament avec une juste impatience, il n'est guère possible d'attendre qu'un si grand nombre de sénateurs libéraux soient passés dans un monde meilleur.

Les parlements, comme la Chambre haute, ne vivent pas jusqu'à l'extrême vieillesse. Celui-ci a déjà atteint la moitié de son terme d'office, et la Constitution exige que la redistribution des collèges électoraux soit effectuée avant la prochaine élection générale.

L'opposition au bill de redistribution ne sera peut-être que bruyante. Elle pourra cependant être sérieuse et avoir des conséquences, s'il est vrai, comme certains le prétendent, que des députés conservateurs, mécontents eux-mêmes du "gerrymandering" proposé dans les provinces de l'Est et particulièrement dans notre province, se révoltent et combattent ouvertement la mesure ministérielle.

Les opinions sont divisées sur le point de savoir si la session sera longue. Elle ne devrait assurément pas se prolonger au-delà de mai, mais il faudra voir dans quelles dispositions sera l'opposition, qui peut à son gré rendre le travail sessionnel expéditif ou lent.

Contre l'obstruction pure et simple, il ne faut cependant pas perdre de vue que le gouvernement a maintenant une arme dont l'efficacité est éprouvée : la clôture.

Après avoir introduit la clôture dans notre parlement, le ministère hésitera-t-il à l'appliquer chaque fois qu'un débat tendra à s'éterniser ?

Une émeute

Hier, à Détroit, on a dû appeler la police, presque la force armée, pour supprimer une bagarre, prenant tournure d'émeute, d'une nature toute particulière.

Dix mille hommes assiégeaient littéralement les ateliers de la Ford Motor Company, demandant de l'emploi. Cette foule n'était pas absolument composée de sans-travail, nombre de solliciteurs étaient employés dans d'autres usines et ne tentaient d'entrer au service de cette compagnie que pour profiter de la participation aux bénéfices qui devait y être appliquée en 1914.

La "Ford Motor Company" est une immense entreprise : elle produit de 1,100 à 1,200 voitures automobiles par jour. L'an dernier il est sorti de ses usines 195,457 voitures, soit la moitié de la production aux Etats-Unis. Son capital-actions n'est que de deux millions de piastres et ses bénéfices sont de plus de cinq cents pour cent. M. Ford possède 55 p.c. du capital et la balance est détenue par six autres personnes.

C'est donc une de ces industries conduites par une poignée d'hommes et rapportant des bénéfices énormes ; industries placées dans d'excellentes conditions pour appeler leurs ouvriers à partager avec le capital les bénéfices de l'exploitation.

Les propriétaires de la compagnie Ford l'ont ainsi compris et ont annoncé qu'ils distribueraient, en 1914, à leurs 22,000 employés, une partie des bénéfices réalisés. Il n'en fallut pas plus pous susciter l'offre énorme de main-d'oeuvre que la police fut appelée à repousser.

Il n'y a rien dans la décision de la Ford Motor Company qui puisse surprendre, encore moins étonner les personnes qui suivent le mouvement social des deux continents.

L'enthousiasme que certains de nos confrères américains manifestent pour ce qu'ils appellent un acte philanthropique et l'espoir qu'ils fondent sur ce qu'ils qualifient d'expérience se comprennent facilement quand on sait que nos voisins ont élevé à Nelsonville une statue à Leclerc, l'ouvrier français qui, il y a maintenant près d'un siècle, fonda la participation aux bénéfices le jour où il devint petit patron.

La maison de peinture fondée par Leclerc en participation aux bénéfices existe toujours. L'idée marcha lentement ; elle eût contre elle les ouvriers, puis les lois ; cependant elle avança et aujourd'hui, après avoir été appliquée avec succès en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, elle arrive au moment o ùele sera officiellement reconnue et prendra place dans les codes à côté des lois sur les institutions coopératives. Le gouvernement Asquith en a fait un article de son programme.

La participation aux bénéfices n'est pas, comme on voudrait le faire croire, une mesure philanthropique ; la juger ainsi c'est lui enlever son caractère presqu'exclusivement économique.

Comme le disait et le démontrait Leclerc, le patron ne donne rien à son personnel en l'appelant à partager ses bénéfices, car l'ouvrier intéressé apporte dans son travail une attention, une économie permettant de réaliser des bénéfices plus considérables.

La participation aux bénéfices n'en est pas moins juste et équitable et son adoption doit restreindre les conflits entre le capital et le travail dans d'énormes proportions.

LA "MONTREAL WATER"

Il est entendu que l'aqueduc de la Montreal Water Co. deviendra la propriété de la ville ; mais nos autorités municipales comprendront sans doute que leur devoir est de protéger les intérêts des citoyens et non ceux des membres de la compagnie, en déterminant les conditions de l'achat. Elles n'ont pas de cadeau à faire à personne!

La valeur de la propriété de la Montreal Water a été établie par des experts compétents, et si nos autorités municipales se laissent tondre, ou sont parties bénévoles à un contrat désavantageux, le public leur en demandera compte.

L'aqueduc de la Montreal Water pourra nous rendre de grands services ; nous avons été bien heureux de s'en servir au cours de la dernière disette d'eau. Faisons-en l'acquisition.

Mais que la transaction ne soit pas remunératrice pour quelques-unes seulement, des parties au contrat.

SIR JAMES WHITNEY

Les dernières nouvelles ne sont guère rassurantes. Les médecins semblent perdre tout espoir.

Sir James Whitney est l'une des figures politiques les plus remarquables du Canada. Il jouit du respect, de l'estime et de la confiance de tous les habitants d'Ontario sans distinction de parti.

Sa disparition crèera un vide considérable.

L'on fait encore des voeux pour son rétablissement. Le premier-ministre de la province-sœur est âgé, mais l'on espère contre toute espérance que sa forte constitution résistera aux assauts auxquels elle est sujette en ce moment.

$2.50

A une assemblée de citoyens tenue hier, il a été décidé d'envoyer à Québec une délégation chargée de demander au gouvernement de faire inscrire dans la charte de Montréal un article imposant aux propriétaires une taxe de $2.50 par verge carrée de chaussée, construite devant leurs propriétés, jusqu'à une largeur maximum de cinquante pieds.

Cette taxe, car ce serait une véritable taxe, représente un taux de $7 par pied de façade. Etant uniforme, il s'en suivra que la bicoque occupée par l'ouvrier paiera $7 par pied de largeur tout comme les petits châteaux des gens riches et que les maisons à appartements de sept à dix étages ne paieront toujours que $7 par pied, tout comme la modeste maisonnette à deux étages.

L'injustice de cette uniformité vient s'ajouter à celle qu'on commet en faisant payer aux propriétaires d'aujourd'hui des taxes de voirie que les propriétaires d'hier n'ont pas eu à payer.

De quel côté qu'on la retourne on n'aperçoit rien de bien, rien permettant d'accepter et surtout de faire revivre cette loi de pavage que l'assemblée législative a supprimée et que le conseil législatif, il faut l'espérer, ne ressuscitera pas.

LA SITUATION

Le discours prononcé par sir Edmund Walker, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne du Commerce, mérite d'attirer l'attention de nos hommes d'affaires. La Banque Canadienne du Commerce possède un actif de 260 millions de dollars et elle compte 373 succursales disséminées dans tout le pays, un petit nombre seulement dans les pays étrangers. Placé à la tête d'une telle organisation, sir Edmund Walker peut mieux que quiconque juger de la situation économique du Canada, et malgré les temps difficiles que nous venons de traverser, il n'hésite pas à la déclarer saine.

Nous avons, dans l'opinion de sir Edmund, passé heureusement une période critique, et la situation doit dorénavant s'améliorer.

Cependant nous devons maintenir encore quelque temps une attitude prudente. Il faut que l'économie soit encore notre ligne de conduite jusqu'à ce que nous ayons réalisé le produit d'une autre récolte. L'argent, pour le développement de nos ressources, l'expansion de nos industries et les entreprises publiques ou privées continuera pendant assez longtemps d'être à un taux élevé, et la sagesse nous recommande de ménager notre crédit, de restreindre autant que possible le volume de nos emprunts.

Au reste, sir Edmund Walker a confiance que l'année qui commence sera pour le Canada une année prospère.

HARRY THAW

Le "New-York Herald", l'"American" et le "World" commentent différemment le rapport de la commission du New-Hampshire concluant à la mise en liberté provisoire de Harry Thaw, parce qu'elle peut se faire sans danger pour la société.

Le "Herald" suggère à Harry de demander à faire partie du personnel du général Huerta, président du Mexique.

Le "World" est furieux contre le juge Aldrich. Il lui reproche de se mettre en travers de la constitution des Etats-Unis qui veut que chaque Etat respecte les volontés de son voisin. "L'Etat de New-York, dit-il, veut renvoyer Thaw à l'asile ; le devoir du New-Hampshire est de lui livrer le fugitif."

L'"American" est plus sympathique au meurtrier de Stanford White. Il considère que Thaw a subi assez de procès et de détention dans un asile pour être traité avec générosité et clémence. "Qu'on en finisse, s'écrie-t-il, et qu'on le remette en liberté !"

Il est peu probable que le jeune millionnaire, après les rudes épreuves qu'il vient de traverser, s'il recouvre sa liberté, mène une vie de débauche comme autrefois et qu'il commette de nouvelles frasques. Il retournera auprès de sa mère à Pittsburg ou voyagera avec elle en Europe.

Il sera doux comme un agneau.

Evelyn et Jerome n'ont pas besoin d'avoir peur !

LE NETTOYAGE DES PLANCHERS RENDU FACILE PAR

"Old Dutch" nettoie facilement et vivement les boiseries et les planchers. Atteint les coins et crevasses difficiles, les nettoyant à fond avec peu d'effort.

Ne vous en passez pas—10c la grande boite

IRLANDAIS ET CANADIENS-FRANCAIS

L'"Avenir National" de Manchester, N. H., a publié l'extraordinaire nouvelle que voici :

"La division de la paroisse Ste-Marie (de Manchester), dont il a déjà été parlé à plusieurs reprises, sera bientôt un fait accompli, paraît-il. Le public de McGregorville pensait que la nouvelle paroisse canadienne serait quelque part près de la rue Kelley, non loin du Roc Rimmon, dans un centre entièrement canadien, mais on se trompait. Il n'y aura pas d'église nouvelle.

"Les résidents du Whitemore Flat et tous ceux qui demeurent au nord de la rue Kelley et à l'ouest de la rue Reed, seront transférés à Pinardville, où il y a déjà une chapelle. Nos compatriotes vivant au nord de la rue Kelley et à l'est de la rue Reed seront transférés.... à l'église St-Patrice.

"Ce sera une nouvelle paroisse mixte, dont le curé est irlandais. La congrégation sera composée d'environ 50 familles irlandaises fréquentant régulièrement l'église, et de plus de 300 familles canadiennes-françaises, parlant le français, habituées à prier et à entendre prier en français."

On se croirait dans le Maine, quoi !

"L'Avenir National" accompagne sa nouvelle des commentaires suivants :

"Le projet de faire de l'église St-Patrick une paroisse mixte—en fait irlandaise — avec 300 familles canadiennes et 50 familles irlandaises, serait, à notre sens, tout simplement une iniquité. Si la plus grande partie de ces familles canadiennes fréquentent aujourd'hui cette église, c'est qu'elles y sont contraintes par les circonstances. C'est une situation transitoire qui ne saurait durer sans péril pour les intérêts spirituels d'un grand nombre. Il y a là un groupe assez nombreux de nos compatriotes pour constituer une paroisse distincte, et nous protestons contre l'idée de revivifier une paroisse irlandaise moribonde à l'aide d'un groupe de nos compatriotes qui seraient parfaitement capables de former et de maintenir une paroisse florissante à eux.

"A Manchester-Ouest, comme ailleurs, notre élément augmente constamment dans des proportions étonnantes, tandis que l'élément de langue anglaise a plutôt une tendance à la diminution. Serait-il juste, nous le demandons, d'exiger de nos compatriotes qu'ils sacrifient leurs sentiments naturels dans le seul but de conserver la vie à une congrégation irlandaise qui, laissée à ses seules ressources, végéterait et tomberait peut-être d'inanition ?

"Par les considérations qui précèdent, qu'il soit bien compris que nous n'entendons nullement dicter à notre Ordinaire la ligne de conduite qu'il doit adopter dans une matière aussi grave. Ce ne serait pas notre rôle. Nous admettons qu'il n'appartient pas aux gouvernés de commander aux gouvernements. Cela peut se faire jusqu'à un certain point en matière civile dans une démocratie, mais jamais en ce qui concerne l'autorité religieuse. Tout ce que nous avons dit n'est qu'une simple exposition d'un droit reconnu, faite avec toute la déférence et le respect qui sont dûs à l'autorité. Et nous avons confiance que nos respectueuses représentations seront prises en bonne part, car les motifs qui nous animent ne sont autres que les intérêts religieux et nationaux de nos compatriotes."

UN NOUVEAU DEPARTEMENT

CELUI DES PRIVILEGES MUNICIPAUX.

Un des premiers actes administratifs des commissaires de la Ville, en 1914, a été la création d'un département de privilèges.

Il s'agit de placer sous un contrôle unique les différentes demandes faites à la Ville par les particuliers ou les compagnies pour des privilèges sur, au-dessus ou au-dessous de la voie publique, et, en général, pour tout privilège accordé par la Ville pour l'occupation de sa propriété pour des fins privées, tels que, construction de Caveaux sous les trottoirs, Tunnels ou passages souterrains, Conduits souterrains privés pour électricité ou calorique, Egoûtage des municipalités voisines, Franchises des chemins de fer, Voies ferrées temporaires, Reverbères appartenant à des particuliers, Exploitations diverses dans les parcs, Marquises ou auvents fixes, Viaducs ou passerelles, Enseignes électriques, etc., etc.

Par mesure d'économie, le nouveau département a été adjoint à celui des licences, parce que la ville étant déjà divisée en districts pour les fins de l'inspection des licences, on calcule que les mêmes inspecteurs pourront être employés aux deux besognes.

L'ancien système avait de nombreux inconvénients ; non seulement la procédure en était longue, mais il permettait à certaines personnes de jouir de privilèges dans les rues à l'insu de la ville.

Les avantages de la réforme projetée, seraient, en résumé, les suivants : 1o. Contrôle unique des demandes ; 2o. Correspondances des intéressés avec le même fonctionnaire ; 3o. Décisions finales obtenues plus expéditivement ; 4o. Surveillance des documents formant partie des dossiers ; 5o. Création d'un système de fiches et garde des dossiers dans un lieu sûr et facile d'accès ; 6o. Prompte découverte des gens qui, sans permission, s'emparent des privilèges ; 7o. Procédés immédiats contre ceux-ci devant les tribunaux ; 8o. Revue complète des privilèges accordés jusqu'ici, et, dans tous les cas où il n'existe pas de contrats ou d'arrangements spéciaux avec la Ville, ou exiger sans délai, ou faire annuler le privilège; 9o. Lorsque le système projeté aura été définitivement mis à l'épreuve, obtention de lois aussi sommaire que possible pour la poursuite des gens qui s'installent sans permission sur la voie publique, ou qui usurpent aucun privilège de la Ville.

L'organisation du nouveau département des privilèges et des licences—c'est son nom—a été confiée à M. A. Bienvenu, le surintendant actuel du département des licences, qui a déjà, à la demande des autorités de la Ville, réorganisé le greffe de la Cour du Recorder et le département des licences et organisé l'Assistance municipale.

M. Bienvenu est au service de la Ville depuis vingt-huit ans, vingt desquelles il a passé au bureau de la Cour du Recorder.

Très renseigné sur les affaires municipales en général, il est reconnu comme une autorité sur les questions de règlements et de revenu et on va la consulter des quatre coins de la Ville. Il est l'auteur des différents tarifs en usage à la Cour du Recorder, ainsi que d'une partie de la charte actuelle et d'un grand nombre de règlements municipeux, notamment des règlements de police et de taxes.

Dans les trois départements où il a passé comme chef, le revenu est aujourd'hui de $461,000 de plus qu'il n'était avant leur réorganisation. Cela est dû en grande partie, sans doute, à l'augmentation de la population et des affaires, mais il y a ceci de remarquable dans l'œuvre de ce fonctionnaire, au sujet des trois services en question, c'est que son premier rapport annuel de la Cour du Recorder annonçant, entre autres bonnes réformes, une augmentation de revenu de $1,000 par mois, a été accueilli par des applaudissements et suivi d'un vote de félicitations à la Commission de police. Plus tard, il fut honoré d'un vote semblable de la Commission de police, composée de nouveaux membres, et de la Commission des finances.

Quant au département des licences, il a été pris comme modèle par la ville de Winnipeg. Les délégués de celle-ci, venus à Montréal, il y a deux ans, après avoir visité les plus grandes villes du continent, ont déclaré n'avoir rien trouvé ailleurs de supérieur, et même d'égal au système suivi ici. Encore dernièrement, en 1913, le surintendant du département des licences recevait vingt-trois lettres d'approbation et de félicitations de la part des directeurs de grandes compagnies de transport et de maisons de commerce importantes de Montréal, au sujet d'une réforme opérée par lui dans le numérotage des voitures. Vingt-trois hommes d'affaires ont cru devoir se déranger pour signaler leur approbation à un fonctionnaire municipal. Cela se produit pour le moins rarement et il fallait que la réforme en valût la peine.

Même l'Assistance municipale, qui est un simple bureau de charité et non un département percepteur, a rapporté plus de dix mille piastres à la Ville, en 1913. Ceci est uniquement dû au fait qu'en jetant les bases de ce service, M. Bienvenu a constaté que la Ville était exploitée par un grand nombre de personnes, qui avaient dans les asiles des aliénés, aux frais de la Ville, des parents pour lesquels ils étaient en état de payer les frais d'entretien, tandis qu'un bon nombre d'aliénés eux-mêmes possédaient des biens. De cette date, la Ville s'est fait rembourser par les intéressés, mais il a fallu pour en arriver là, faire une enquête dans les cas d'au moins mille patients, enquête qui a duré des années.

M. Bienvenu a dû quitter successivement la Cour du Recorder et l'Assistance municipale, pour ne s'occuper que du département des licences dont le revenu annuel s'accroit, depuis des années, par bonds de $50,000, et qui touche presque le demi-million aujourd'hui. Ce revenu était, il y a une dizaine d'années, à peine de $100,000.

EN FRANCE

Le cabinet Doumergue rencontre déjà des écueils ; on peut en conclure que son existence ne sera pas de longue durée. Il vient d'être battu au sénat à propos de l'augmentation de la solde des officiers.

M. Caillaux, sous prétexte qu'il manque d'argent, a fait décider que la réforme serait réalisé en deux étapes, que la moitié de l'augmentation seulement serait touchée par les ayants-droits en 1914. M. Augagneur et quelques-uns de ses amis ont demandé que le relèvement de solde proposé fût limité pour les colonels, et que les généraux en fussent exclus. Ils l'ont demandé et ils l'ont obtenu. La chambre n'a pas résisté à cette manifestation de basse démagogie. Les députés qui se sont votés 15,000 francs ont trouvé légitime de refuser une augmentation de traitement à des hommes qui sont à la fin d'une carrière, et qui ont conquis leurs galons moins aisément qu'on ne conquiert un mandat en pérorant dans les cafés.

Le ministre de la guerre, M. Noulens, au lieu d'engager bravement sa responsabilité, a défendu son texte du bout des lèvres, avec le souci visible de ne pas mécontenter sa majorité de gauche. Livrée à elle-même, elle s'en est donné à cœur-joie. Et, comme le dit exactement M. Henry Bérenger, dans "l'Action," tout le monde a pu légitimement interpréter ce vote comme une revanche sournoise, dirigée par quelques enragés, appuyés par quelques repentis, contre l'adoption de la loi de trois ans.

Mais il est arrivé ce à quoi l'on ne s'attendait pas trop : c'est que le sénat s'est mis en travers de cette iniquité. Et il est encore arrivé ce à quoi l'on pouvait un peu s'attendre, c'est que le gouvernement, tremblant de déplaire à sa majorité, a combattu le rétablissement de son texte initial. Seulement, comme il est incapable de rien faire avec franchise, il a invoqué un motif pitoyable. Il a dit qu'il était nécessaire d'éviter que le projet revint devant la chambre, et M. Doumergue a ajouté, avec des larmes (de crocodile) dans la Voix, que les généraux seraient les premiers à être désolés qu'à cause d'eux la loi fût retardée. Il n'y avait qu'un tout petit malheur: c'est que le sénat venait de voter, d'accord avec le gouvernement, une modification de détail qui impliquait le retour du projet au palais Bourbon. Aussi, quelle que soit la considération distinguée dont M. Doumergue jouait au Luxembourg, il a été battu à une quarantaine de voix de majorité.

On a voulu voir dans ce vote l'indice que la politique ministérielle rencontrerait peut-être une certaine résistance auprès de la haute assemblée. Et cette impression a été confirmée par l'accueil très chaleureux que les sénateurs ont fait à un grand discours financier de M. Ribot.

Le sénateur du Pas-de-Calais a été, en somme, assez sévère pour les conceptions de M. Caillaux. Il lui a montré, avec la clarté de l'évidence, que le fait de subordonner l'emprunt, qui est une nécessité absolue, au vote préalable de divers impôts sur la richesse "acquise" équivalait à y renoncer. Et il lui a dit, sans ambages, qu'un pareil plan financier ne tenait pas debout, qu'il ne fallait y voir que le "bluff" d'un homme politique qui cherche à se ménager, pour les élections générales, un tremplin démagogique.

Il ne s'agit d'ailleurs que d'un engagement à blanc. M. Ribot paraît seulement avoir voulu donner un avertissement à M. Caillaux, et lui signifier qu'il n'était pas complètement libre de faire tout ce qui lui passerait par la tête.

LE PROGRAMME DE GODOWSKY

M. J.-A. Gauvin, l'impressario de Léopold Godowsky, nous communique le programme suivant, qui sera interprété par le grand pianiste le lundi 19 janvier à la salle Windsor.

1. Sonata Opus, 109 E Major.. Beethoven
2. A Barcarolle, Op. 66 F Sharp Major ; B Polonaise, Op. 44 F Sharp Minor ; C Ballade, G. Minor ; C Nocturne, G. Major ; E Scherzo, C Sharp Minor—Chopin.
3. A Carnaval ; B Berceuse ; C Minuet ; D Angelus ; E Wienerusch de Waldermasken, arrangé pour piano par Léopold Godowsky.
4. A Waldesrauchen ; B Gnomenreigen—Liszt.
5. Carnaval— Schuman.

Tous les Ulsters

Valant $22. à $28.

Au Choix à $15.

Parements doubles ou simples, collets-châle ou collets échancrés réversibles—ceinture militaire au dos—toutes les nuances et des tissus populaires—tous les points.

Complets à 25%

d'Escompte

Nouveaux tissus de la saison en tweeds, cheviots et Worsteds. Tous les plus nouveaux modèles.

"MALE ATTIRE" Tailored Clothes

396 RUE STE-CATHERINE OUEST.
475 RUE STE-CATHERINE EST.
COIN SUD-EST DES RUES ST-PIERRE ET CRAIG.

HERNIE SOULAGEE

A. B. Lindman, Montréal.

Monsieur— C'est avec plaisir, reconnaissance, confiance et justice que j'écris ces lignes que je crois de mon devoir envers l'humanité, pour vous dire ce que vous avez fait pour moi.

J'ai 76 ans et je souffre d'une terrible hernie, dont une de la plus grande dimension que permet la nature. Au bout de peu de temps, vous l'avez réduite et vous vous êtes rendu maître de mon cas.

Je suis heureux du résultat et recommande sincèrement votre bandage.

C. LUDWIG, Montréal.

Venez ou écrivez pour renseignements.

B. LINDMAN, REG'D.
6a Ave du Collège McGill. Montréal

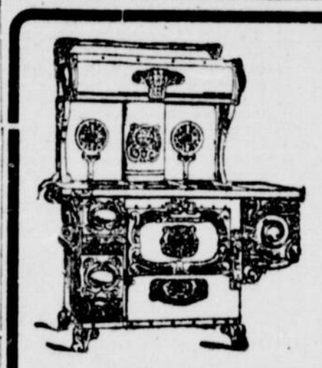

UNE MAISON BIEN CHAUFFEE

DES ALIMENTS TOUJOURS BIEN CUITS

UN ORNEMENT DANS VOTRE CUISINE

Voilà la satisfaction que vous aurez en achetant un poêle au magasin LEGARE.

Et cette satisfaction sera permanente.

Poêles de fonte ou d'acier, pour bois ou charbon, modèles de tous les genres à des prix qui vous intéresseront.

VENEZ FAIRE UNE VISITE A NOTRE NOUVEAU MAGASIN

Catalogue sur demande.

P.T. LEGARE Limitée

180 RUE AMHERST, MONTREAL.

Bureau-Chef à Québec.

"QUALITE NOTRE MOTTO"

Les poissons le plus de saison sont le petit

Poisson Blanc de Trois-Rivières

en quelques parties du Canada connu sous le nom de "POISSONS GELES"

POISSONS, HUITRES, VOLAILLES, ŒUFS et LEGUMES

Quatre téléphones, Up 903-904-905-2724.

HENRY GATEHOUSE

348-350 rue Dorchester Ouest, - MONTREAL.

ACTIVITE DES CROISEURS

(Service spécial de la PATRIE)

BRINDISI (Italie), 14.—Le croiseur cuirassé "Francesco Ferruccio" a reçu l'ordre du gouvernement italien de se rendre à Avlona, où il y a déjà deux navires de guerre italiens, en vue de complications possibles en Albanie.

SYRACUSE (Sicile), 14.—Deux croiseurs cuirassés allemands, le Goeben et le Hausa, sont dans le port et l'on attend un autre cuirassé de première classe. Cette concentration aurait pour but de soutenir l'Italie et l'Autriche dans la question de l'Albanie, si le besoin s'en faisait sentir.

$1,000 DE RECOMPENSE

Pour toute information permettant de découvrir la ou les personnes souffrant de débilité nerveuse, syncopes, maladies de la peau, empoisonnement du sang, troubles intérimaires et maladies chroniques ou d'un caractère spécial, guérissable, mais qu'on ne guérit pas. The Dominion Medical Alliance, 375 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. E-La-Jno.

GILLETT'S LYE
CONSUME LA CRASSE
NETTOIE — DESINFECTE

LE MARI EST RESPONSABLE

IL DEVRA PAYER LES DETTES DE SA FEMME, BIEN QU'IL NE L'AIT PAS AUTORISEE A TENIR COMMERCE.

M. le juge Dunlop, en Cour Supérieure, a décrété, dans un jugement rendu hier, qu'un mari dont la femme est en affaires, est responsable des dettes contractées par elle, s'il ne l'a pas préalablement autorisée à faire du commerce, lorsque les deux ne sont pas séparés quant aux biens.

La cause jugée était celle de J. W. C. Horton vs John T. Gardham. L'épouse de ce dernier avait acheté des marchandises évaluées à $333, pour les besoins de l'établissement qu'elle conduisait, sous le nom de "Star Millinery." Ayant quelque difficulté à se faire payer, M. Horton prit une action contre Gardham. Celui-ci se défendit, en disant qu'il n'avait jamais tenu de magasin et qu'il n'avait jamais autorisé sa femme à en tenir un. Si elle en possédait un, c'était contre son consentement et sans son approbation.

La cour, faisant une revue de la preuve, déclara, qu'en effet, le défendeur n'avait jamais autorisé son épouse à faire affaire comme "marchande publique", mais comme les époux se sont mariés sous le régime de la communauté, le mari est responsable des dettes de sa femme. Jugement est, en conséquence rendu contre lui.

L'AMERIQUE A D'EXCELLENTS CHANTEURS

PARIS, 14.—La Capitale des Etats-Unis va bientôt être gratifiée d'une école de musique française. Ainsi en ont décidé MM. Jean et Edouard de Reszke, les directeurs de l'Ecole de Musique de Paris. D'après, M. de Reszke, l'Amérique est appelée à fournir les meilleurs chanteurs avant peu d'années. Aussi l'Ecole de New-York s'attachera le plus d'Américains possible. Les espérances de M. de Reszke sont telles qu'il garantit un chanteur d'Opéra avant trois ans. Tout élève de cette école ne pourra se produire à Paris avant d'avoir passé un examen sérieux à l'école de New-York.

C'est M. Earl Gulick qui dirigera cette école pendant un an au moins. Il s'embarquera dimanche sur le "George Washington". M. Gulick restera à Paris l'année prochaine afin d'y terminer un opéra, qu'il compose en ce moment. M. Gulick est bien connu à New-York où il y a quelques années il fut très applaudi comme baryton.

BRYAN ET L'APOTRE DU BASE-BALL

PITTSBURG, 14.—Le secrétaire d'Etat Américain, M. William Jennings Bryan et sa femme ont fait hier soir une visite inopinée au temple Tabernacle, au "Billy" Sunday, l'apôtre du base-ball célébrait une fête par un grand concert religieux.

Un agent refusa l'entrée au couple distingué, car il n'y avait plus de place ; cependant l'indentité fut vite établie, et, tous deux, des livres de cantiques dans les mains, ils chantaient avec le choeur quand on les découvrit.

Le secrétaire d'Etat fut invité à parler. Il dit qu'il était un admirateur de M. Sunday qui était un grand apôtre et accomplissait beaucoup de bien. Comme il n'avait que quatre heures à lui entre le train venant de Kansas et celui qui partait pour Washington, il avait décidé de rendre visite aux braves gens de la confrérie.

PETIT INCENDIE A LACHINE

Des cendres rouges déposées sur une galerie en bois, à la demeure de M. Z. Bergeron, 15A, Deuxième Avenue, à Lachine, hier après-midi, ont été la cause d'un incendie. Le chef Robert et ses hommes ont eu rapidement raison des flammes qui ont fait pour $150 de dégâts.

COMMENT VOIR ET JUGER PARIS

LES CARACTERISTIQUES DE LA MAJORITE FRANCAISE EXPOSEES A L'ALLIANCE PAR M. ANDRE BELLESSORT.

En dépit d'une température plus sibérienne que saharienne, l'élite du Tout Montréal intellectuel se pressait hier soir dans la grande salle académique du collège "Royal Victoria College" pour entendre le professeur de l'Université de Paris, poète de fine distinction et écrivain de diserte littérature.

Hier soir M. André Bellessort a montré qu'il savait mettre autant de charme dans ses conférences que d'attrait dans ses livres et de poésie dans ses sonnets.

Le sujet traité : "La France et le Paris qu'on ne voit pas" donna au conférencier l'occasion de remettre au point certaines opinions que l'étranger se fait trop souvent de la vie de Paris et par extension de la France, parce qu'il connait mal et Paris et la France.

Je ne veux pas dit M. Bellessort, vous initier à cette vie de demi-monde à laquelle bien des étrangers attachent trop d'importance.

Pour juger une ville et un peuple il faut étudier la vie que mène quotidiennement sa majorité.

Il y a deux raisons qui rendent la France difficile à comprendre. La première, c'est que la France est très complexe, composée comme elle

M. ANDRE BELLESSORT, conférencier de l'Alliance Française.

est de races hétérogènes. L'âme française est sortie d'un pressoir où on a versé les vendanges les plus diverses. L'autre raison, c'est que la France en tant que collectivité est le pays le plus hospitalier du monde, mais ses habitants le sont beaucoup moins. Quand un étranger vient nous visiter, nous lui faisons le plus engageant des accueils. Nous le menons aux courses, aux séances de l'Académie, à l'Opéra, aux bals donnés au Palais des Champs Elysées. Son titre d'étranger lui est un merveilleux passeport. Il est accueilli avec plaisir dans le monde où l'on s'amuse. Mais cherche-t-il à pénétrer dans la vie intime des Français, les difficultés surgissent. La place que lui a confiée Paris est circonscrite au monde des plaisirs.

Pourquoi n'ouvrons-nous pas la porte de nos maisons aux étrangers? D'abord le Français est beaucoup plus individualiste qu'on ne le croit. Mais son individualisme est masqué par sa sociabilité charmante. Nous avons l'amour de la société et de la causerie ; de la causerie légère. Quand le français quitte un salon il n'a donné que la mousse de ses idées, il garde pour son "home" son individualité.

Le Français n'ouvre pas autant qu'il le voudrait sa porte à l'étranger, parce que le travail lui prend tout son temps. M. Bellessort développe ensuite les deux caractéristiques du bon français, épargne et désintéressement. Le conférencier ne croit pas à la "suffragette" française et il termine en parlant de la charité privée, autre vertu de la France.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Spécial à la PATRIE).

ST-HYACINTHE, 14.—M. A. Jodoin, N.P., s'est porté acquéreur de la résidence privée du Dr J. A. Viger, sise rue Girouard, pour la somme de $8,000.

—L'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt-cinq voûtes de sûreté qu'elle offre de louer aux personnes qui auraient des valeurs à mettre à l'abri du vol et de l'incendie.

—On annonce pour le 15 janvier prochain, une séance dramatique et musicale donnée par les Jeunes Gens du Patronage, à la Salle du Marché. On voit à l'affiche: "A Clichy", opéra comique d'Adam et "Fontainebleau et Ste-Hélène", drame historique par Hello. Pendant les entr'actes, la Fanfare du Patronage, quoi qu'à son coup d'essai public exécutera les morceaux d'un répertoire bien choisi et charmera les amateurs de bonne musique.

ECOUTEZ MERE SOYEZ PRUDENTE

SI VOTRE ENFANT EST MAUSSADE, CONSTIPE, MALADE DONNEZ-LUI DU "SIROP DE FIGUES DE CALIFORNIE".

Ne grondez pas votre enfant irritable et morose. Voyez si sa langue est épaisse, c'est du signe évident que son petit estomac, son foie et ses intestins sont bloqués par des matières de rebut.

S'il est désobéissant, pâle, fiévreux, enrhumé, si son haleine est mauvaise, sa gorge malade, s'il ne mange pas, ne dort pas ou ne va pas à la selle, s'il a des maux d'estomac, l'indigestion ou la diarrhée, donnez-lui une cuillerée à thé de "Sirop de figues de Californie," et après quelques heures, les matières de rebut, la bile et les aliments fermentés partiront des intestins et vous aurez de nouveau un enfant enjoué. Les enfants aiment ce "laxatif aux fruits" inoffensif et les mères peuvent être tranquilles après l'avoir donné, parce que jamais il ne manque à rendre "l'intérieur" des petits, net et doux.

Gardez-en toujours, mère! Un peu aujourd'hui sauve un enfant malade demain, mais procurez-vous le véritable. Demandez à votre pharmacien une bouteille de 50 cents de "Sirop de figues de Californie" avec les directions bien indiquées sur la bouteille pour les bébés, les enfants de tous âges et les adultes. Souvenez-vous que l'on vend des imitations voyez à ce que le vôtre soit fait par la "California Syrup Company." Refusez énergiquement tout autre sirop de figues.

L'INDUSTRIE LAITIERE

PLUSIEURS CONFERENCIERS IRONT DE VILLAGE EN VILLAGE POUR INDIQUER LES MEILLEURES METHODES D'AMELIORATION DE CETTE INDUSTRIE.

Une campagne en faveur de l'industrie laitière est commencée aujourd'hui par le gouvernement provincial qui envoie un peu partout de la province des conférenciers pour expliquer aux cultivateurs les meilleures méthodes d'amélioration de l'industrie laitière.

Voici les noms de tous ces conférenciers: les cinq agronomes du district, MM. Abel Raymond, R. A. Rousseau, J. C. Magnan, Henri Cloutier et Alphonse Roy.

Quelques professeurs de l'école de St-Hyacinthe, MM. Philippe Lacoursière et A. Boucher.

Les inspecteurs, Philippe Rhéault et Germain St-Pierre.

Les conférenciers officiels du département de l'Agriculture de Québec, MM. A. L. Gareau, W. Lebel, J. C. Côté, (ce dernier autrefois conférencier à Ottawa), Alfred C. St-Pierre et Narcisse Savoie, ce dernier professeur à l'école de Ste-Anne de la Pocatière.

LA GREVE SERAIT REGLEE LUNDI

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 14. — M. Victor Dubreuil, officier des salaires du Département du Travail à Ottawa, est venu à Québec pour faire une enquête pour le compte du département sur le différend qui existe dans l'industrie de la chaussure à Québec. M. Dubreuil a rencontré les deux parties en cause, a vu plusieurs autres personnes bien au courant des choses ouvrières à Québec, puis il est retourné à Ottawa. Samedi dernier M. Dubreuil a assisté à une assemblée générale de la Fraternité Nationale des cordonniers-machinistes et il a pu prendre note de la version des ouvriers et se bien renseigner.

Les démarches pour régler le différend d'une façon permanente se poursuivent avec activité. On a plus que jamais espoir de voir régler ce conflit un de ces jours. On dit même que dès lundi, les manufactures de chaussures de Québec seront en pleine opération.

NAVIRES DISPARUS

VINEYARD HAVEN, Mass., 14. —Le "Cutter Acushnet" est à la recherche des deux schooners "John Paul", de Ellsworth, Me., et le "Gretia" de Dorchester, N.-B. Les recherches se font dans le détroit de Nantucket. Le "John Paul" qui fut abandonné par son capitaine John Hutchison et son équipage de cinq hommes a été retrouvé hier et sera ramené au port. Quant au "Greta" qui était ancré au "Cross Rip Lightship", ne peut être aperçu malgré ses signes de détresse.

Le "John Paul" avait quitté Stonington à destination de New-York avec un chargement de granit. Il fut démonté par la tempête qui l'assaillit à Cross Lightship, ses deux mâts furent enlevés par les vagues. Deux autres bateaux-dragues sont également en détresse.

COURRIER DES TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 14. — Mardi, nous avons eu la journée la plus froide de la saison jusqu'à présent.

Le matin, le thermomètre marquait 31 degrés au-dessous de zéro et la température s'est continuée très froide toute la journée.

—La bazar, au profit de l'hôpital St-Joseph s'est ouvert lundi soir, dans la grande salle des séances, à l'hôtel de ville. La fanfare de l'Union Musicale a donné un joli concert pendant la soirée.

—Il y a de larges bordages de glace sur le chenal ouest de la rivière St-Maurice, et l'on s'attend à ce qu'un pont de glace se forme d'une rive à l'autre ces jours-ci, si le froid intense que nous avons continue.

—La grosse bordée de neige de lundi a fait un bien considérable aux chemins. La circulation et le charroyage vont en bénéficier, ainsi que le commerce.

VAGUE FROIDE SUR LL CONTINENT

UN FROID EXTRAORDINAIRE REGNE SUR L'AMERIQUE DU NORD, ON A ENREGISTRE JUSQU'A 47 DEGRES AU-DESSOUS DE ZERO.

NEW-YORK, 14.—La ville de New-York a eu une température hier, comme elle n'en avait pas vu depuis longtemps, 3 degrés au-dessous de zéro. Mais cela n'est rien comparé aux comtés du nord qui ont vu le mercure descendre bien au-dessous de 30 degrés au-dessous de zéro, à 50 à Pompey dans le comté d'Onondaga, et à 47 dans quelques localités du nord de l'état. A un moment à New-York, le vent a atteint 75 milles à l'heure ; de sorte que un grand nombre d'ouvriers ont dû abandonner leur travail. Plusieurs personnes ont souffert du froid et ont dû être transportées aux hôpitaux.

Tous les lacs des parcs sont gelés profondément, et les amateurs du patinage s'en donnent à cœur-joie.

Syracuse, N. Y., 14.—Tous les services publics ont été plus ou moins dérangés par le grand froid qu'il fait depuis hier. Le plus bas point atteint ici a été de 22 degrés au-dessous de zéro. Plusieurs maîtresses d'écoles ont renvoyé les enfants à la maison et les médecins ont eu à traiter plusieurs cas sévères d'engelures. Pompey est la place du comté, où le froid s'est fait le plus sentir. La température est descendue à 36 degrés au-dessous de zéro.

DANS L'ONTARIO

Brockville, 14.— Le froid intense qui règne depuis deux jours a fait prendre le fleuve St-Laurent d'un bord à l'autre, pour la première fois cet hiver. Hier matin, encore le "Bigelow" essaya d'entreprendre son voyage régulier à Morristown, mais en luttant avec les glaces, son arbre de couche se brisa et le steamer ne put même pas rentrer au port. Il sera obligé d'hiverner où la glace l'a saisi. Le thermomètre est descendu ici jusqu'à 30 degrés au-dessous de zéro, le plus grand froid qu'on ait vu depuis nombre d'années.

Cornwall, Ont., 14. — Nous avons eu ici une température comme on n'en a pas vu depuis longtemps. Le mercure est descendu à 32 degrés au-dessous de zéro.

DANS LA VILLE DE QUEBEC

Québec, 14.—Nous avons enfin un hiver comme dans les vieux temps. Hier matin, le thermomètre marquait 20 degrés au-dessous de zéro, il s'est relevé à 18 vers midi, pour redescendre encore. Ce matin le mercure marque 32 degrés au-dessous de zéro. Le changement subit d'une température extraordinairement douce a été très sensible à la plupart des gens, et on ne voyait relativement que peu de monde sur les rues. Tous les chemins de fer étaient en retard, et le service des tramways a subi jusqu'à un certain point la gêne de la température. Les hommes qui travaillaient autour du port et aux usines de St-Malo ont été obligés de quitter l'ouvrage.

UN MAIRE EST ENVOYE EN PRISON

LONDRES, 14.—Robert M. Hall, l'ex-maire de Salisbury a été condamné à trois ans de prison pour s'être approprié illégalement des fonds considérables appartenant à ses clients.

GUERIT SURDITE CATARRHALE, BRUITS DANS LA TETE

Les personnes qui souffrent de la surdité occasionnée par le catarrhe et de bruits dans la tête, vont être heureuses d'apprendre que cette malheureuse affliction peut être traitée à la maison par une médecine qui en plusieurs cas a obtenu la guérison complète quand toutes les autres avaient échoué. Des patients qui pouvaient à peine entendre le tac d'une montre, ont obtenu une telle amélioration de l'entendement qu'ils parvinrent à l'entendre à sept ou huit pouces de leur oreille.

Alors, si vous connaissez quelqu'un qui souffre de maux de tête ou de catarrhe ou de surdité catarrhale, découpez cette formule et envoyez-la-leur et vous aurez peut-être participé à sauver quelqu'un affligé de la surdité complète.

La prescription peut se préparer à la maison et se compose comme suit:

Procurez-vous chez votre pharmacien, 1 once de Parmint (double force) à peu près pour 75c. Apportez celà chez vous et ajoutez-y un demiard d'eau chaude et 4 onces de sucre, moite ou granulé, agitez jusqu'à ce que cela soit dissout. Prenez-en une cuillérée à table quatre fois par jour.

La première dose met vite fin aux bruits de tête les plus désespérants, aux maux de tête, à la torpeur, aux pensées obscures, etc., tandis que l'ouïe revient vite à mesure que l'organisme renforcit par l'action du tonique du traitement. La perte de l'odorat et les écoulement de matières muqueuses dans la gorge sont d'autres symptômes qui montrent la présence du poison catarrhal, c'est pourquoi il y a peu de gens que leur ouïe ne peut être rendue par ce simple traitement domestique. Toutes personnes qui souffrent de bruits dans la tête, de surdité catarrhale ou de catarrhe, dans n'importe quelle forme, devraient faire l'essai de cette prescription. Il n'y a rien de meilleur.

Important.—En demandant Parmint spécifiez toujours que vous voulez la Double Force; votre pharmacien l'a où il peut vous l'avoir, si non, envoyez 75c à la International Laboratories, 74 rue St-Antoine, Montréal, P.Q. qui en fait une spécialité. 268—7-14-21-28

DEPUIS LA SOUPE JUSQU'AUX NOIX ! MANGEZ SANS CRAINDRE LA DYSPEPSIE—DIAPEPSINE DE PAPE

ELLE DIGERE LA NOURRITURE QUAND L'ESTOMAC NE PEUT LE FAIRE.—PAS D'ACIDITE, DE GAZ, D'INDIGESTION.

Vous pouvez manger tout ce que vous désirez sans craindre l'indigestion ou la dyspepsie, ou sans avoir peur que vos aliments ne fermentent ou sûrissent dans votre estomac si vous prenez de la Diapepsine de temps en temps.

Vous digérerez tout ce que vous mangerez, rien ne pourra fermenter ni tourner en acide ou poison ou gaz d'estomac, qui causent des rapports, des étourdissements, une sensation de gonflement après les repas, des nausées, l'indigestion (qui vous donne la sensation que vous avez une masse de plomb dans l'estomac), l'excès de bile, les brûlements d'estomac, la pituite, des douleurs dans l'estomac et les intestins.

Les maux de tête dus à l'estomac sont absolument ignorés à ceux qui emploient la Diapepsine de Pape. Elle fait réellement tout le travail d'un estomac en santé. Elle digère vos repas quand l'estomac ne le peut pas. Elle ne laisse rien qui puisse fermenter, sûrir ou bouleverser l'estomac.

Achetez une grande boîte de 50 cents de Diapepsine de Pape chez votre pharmacien, puis mangez tout ce que vous voulez sans le plus petit ennui ou malaise, bien plus chaque particule d'impureté et de gaz qui se trouve dans votre estomac et vos intestins disparaîtra.

Si vous souffrez actuellement d'indigestion ou de toute maladie stomacale, vous pouvez être soulagé en cinq minutes.

CONSEIL MUNICIPAL DE LONGUEUIL

LONGUEUIL, 14. — Au conseil municipal de Longueuil, a été donné le rapport de la délégation composée de M. le maire H. St-Mars et des échevins Favreau et Kyle, sur l'entrevue qu'ils ont eue avec M. Powell, gérant de la "Montreal Southern Counties Co." pour faire circuler les tramways dans la rue St-Charles durant l'hiver. La compagnie par la voie de son gérant, ne veut pas acquiescer à la demande des délégués, mais a consenti à faire un arrêt au coin des rues suivantes: Gardenville, Victoria, Quinn, Guilbault, St-Jean, St-Jacques et St-Alexandre.

Une délégation de citoyens de la partie ouest a demandé au conseil de faire pelleter la neige des trottoirs en face des terrains vacants, rue Gardenville.

Comme certains échevins croient qu'il serait arbitraire de faire payer des propriétaires pour une rue qui n'a aucun trafic dans cette partie de la rue, le conseil a renvoyé la demande au comité de la police avec pouvoir d'agir s'il y a lieu.

M. J.-R. Bournet, notre secrétaire-trésorier actuel, a été nommé greffier de la cour du recorder jusqu'au 1er février.

Notre pro-maire, pour le prochain terme sera l'échevin Jean Simon.

Samedi on entendra les plaintes contre le rôle d'évaluation qui sera homologué à cette séance. Avis aux intéressés.

—Trois membres du conseil du comté de la paroisse de Longueuil sortant de charge, ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. Arthur Daignault, Arsène Dubuc, Alex Buteau.

CET INCENDIE CHEZ SOMMERMAN

Hier à la Commission des Incendies, on a repris l'enquête sur le feu chez Nathan Sommerman, 329 rue Laval le 30 décembre dernier, mais aucune clarté nouvelle n'a été jetée dans cette affaire.

A l'ouverture de l'enquête un pompier a juré qu'il n'y avait pas de feu ailleurs que dans le passage. On a fait depuis un sérieux examen de la maison. On se souvient aussi que M. et Mme Sommerman ont déclaré à cette première enquête, qu'ils étaient de l'opinion qu'il n'y a eu qu'un seul feu. Hier, le capitaine Gauthier a déclaré qu'il n'y avait pas de feu dans la chambre, mais dans le passage seulement. Il n'y a aucune trace apparente du feu entre les deux appartements.

Le lieutenant de police John Barrett, du poste No. 14 a été en charge de la maison jusqu'au retour de M. Sommerman. Il déclare n'avoir remarqué aucun dommage dans la chambre en question et n'a pas non plus remarqué des vêtements de femme suspendus dans cette chambre. Il estime qu'actuellement, il y a 70 pour cent plus de dommages que le jour où il s'est trouvé en devoir dans cette maison.

Melle Sommerman déclare que quand elle est arrivée, le midi, les vêtements dans la chambre avaient été brûlés.

David Fine, agent, 612a rue Sanguinet, dit que le jour du feu, il a remarqué que dans la chambre, il y avait des vêtements brûlés sur le parquet. L'enquête a de nouveau été ajournée.

L'AFFAIRE CAILLAUX

Le ministre des finances nie avec énergie les accusations portées contre lui.

PARIS, 14.—Les accusations plutôt graves portées contre M. Caillaux, ministre des finances, par M. Calmette, directeur du "Figaro" semblent pâlir. M. Schneider, l'avocat des héritiers de la succession Prieu, nie avec violence n'avoir jamais eu avec M. Caillaux d'entretien ni fait de proposition ou en avoir reçu du ministre au sujet de la restitution des biens saisis par le gouvernement. Personne, non plus, n'aurait été chargé par l'avocat d'intercéder en ce sens auprès du ministère des finances. M. Calmette est donc mis en demeure de produire les preuves de ses assertions, et de plus M. Schneider se propose de l'attaquer devant les tribunaux.

Marcel Prieu était de son vivant, installé au Brésil et y faisait de graves affaires commerciales. En 1880 le gouvernement Brésilien, s'empara de treize bateaux appartenant à Prieu, sous prétexte que les règlements douaniers avaient été violés. A titre de réparation le gouvernement Brésilien versa au gouvernement Français une indemnité de $3,600,000. C'est en vain que Prieu réclama cette somme ; malgré toutes les procédures entamées, les divers ministres des Finances rejetèrent sa demande. Prieu mourut de misère en 1895, et ses héritiers formèrent un syndicat afin de rentrer en possession de la fortune du parent défunt.

DISPARU DEPUIS LE 10 NOVEMBRE

Les parents et les amis de John McNulty, disparu de Verdun depuis le 10 novembre dernier ont perdu tout espoir de le retrouver vivant. Malgré toutes les recherches de la police, on n'a pu retrouver la moindre trace du disparu.

A sept heures, le soir du 10 novembre, McNulty quitta sa demeure après avoir fait des arrangements pour rencontrer sa femme chez un ami qu'elle devait visiter. La dernière fois qu'il a été vu, McNulty était dans une buvette à la Pointe Saint-Charles.

CHAMBRE DE COMMERCE

Le conseil de la Chambre de Commerce reprendra ses séances régulières cet après-midi, à 4.30 heures p. m.

M. le Dr Brisson, au nom d'une délégation de la ville de Laprairie fera une importante causerie au sujet du service des brise-glace sur le Saint-Laurent, en vue de protéger les villes riveraines des inondations du printemps. La ville de Trois-Rivières fait aussi une demande analogue.

DES YEUX BRILLANTS ET LES LEVRES VERMEILLES

Ce que possede toute Fille ayant un sang riche et rouge.

Les yeux ternes, résultat de la pauvreté du sang sont un signe certain de faiblesse et de maladie. Les femmes et les filles anémiques — c'est-à-dire souffrant de la pauvreté du sang, ont les yeux fortement abattus avec un cercle de bistre au-dessous. La paupière tombe et en dedans elle est pâle et injectée de sang. Ce n'est pas tout. L'anémie exerce ses ravages sur tout l'organisme. Les fillettes deviennent pitoyablement faibles et irritables, elles ont de la difficulté à respirer et elles sont incapables de faire beaucoup d'exercices, tandis que les femmes plus âgées qui sont anémiques se plaignent de ne jamais être réellement bien portantes."

Il n'y a qu'un moyen de donner aux femmes et filles pâles et languissantes une santé plus florissante et meilleure. Cette manière consiste à tonifier l'organisme avec un sang nouveau, un sang riche, sain, qui donne de la force, débarrasse l'organisme de toutes ses impuretés et rend aux yeux leur éclat, aux lèvres leur incarnat, signe d'une santé parfaite. Des milliers de femmes et fillettes savent que les Pilules Roses du Dr Williams forment ce sang nouveau, riche et rouge et en conséquence redonnent la santé et la force plus sûrement que tout autre remède connu. Il n'y aurait pas une seule femme ou fille anémique sur la terre, si celles qui souffrent de cette maladie faisaient des Pilules Roses du Dr Williams un essai loyal. Voilà pourquoi tant de femmes recommandent ces pilules à leurs sœurs souffrantes. Mme R. B. Keith, Steeves Settlement, N. B., écrit:—"A l'Age de 13 ans, ma fille, Sadie commença à se plaindre de maux de tête continus. Elle n'avait pas son bon appétit ordinaire. Je me rendis chez le médecin qui me donna des remèdes, mais cela ne lui fit aucun bien. Elle dut finalement abandonner de fréquenter l'école. Elle semblait devenir plus faible chaque jour et elle voulait garder le lit tout le temps, se plaignant continuellement d'être épuisée. Le médecin lui donna une autre bouteille de remède, mais sans provoquer de meilleurs résultats. Ma fillette n'avait pas la moindre trace de couleur sur les lèvres et sur le visage. J'étais effrayée de la voir dépérir. Une amie qui vint la voir lui dit: "que si elle était son enfant elle lui ferait essayer les Pilules Roses du Dr Williams." Je décidai de suivre son conseil. Après une couple de semaines, nous pouvions constater la différence, vu que les yeux étaient plus brillants et qu'elle essayait de manger un peu. Quand elle commença à prendre les pilules, elle ne pouvait s'habiller elle-même, mais petit à petit ses forces revinrent jusqu'au jour où elle put sortir pour faire une promenade à pied. Elle continua à prendre les pilules durant quelques mois avec le résultat qu'elle est de nouveau forte et active. Il y a plus de deux ans de cela et depuis, c'est une fillette forte et en bonne santé. Nous avons aussi employé les pilules depuis pour d'autres malades et nous avons constaté que c'était un bon remède de famille."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou nous les enverrons par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 en écrivant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ontario.

LA VENTE DE JANVIER CHEZ GOODWINS

JEUDI vous pourrez acheter à réduction les articles suivants:

12,000 collets pour hommes à 3c chacun.
50 Capots pour hommes, valant de $12.50 à $35.00 pour $8.50 à $25.00.
Gilets (Sweaters) et Vestes en laine pour hommes, valant de $3.50 à $5, pour $2.65.
100 Manteaux pour Fillettes, valant $6.50 à $10.00, pour Jeudi matin à $5.00.
Manteaux en Fourrures à $85.00.
8 Manteaux en Velours doublés de Satin, valant de $22.50 à $45.00, pour Jeudi à 9 a.m. $14.98.
Blouses Tailleur, valant $1.25 à $1.98 pour 79c
Kimonos à $1.98 pour $1.49.
Fabliers de ménage à 79c.
Sous-vêtements de Dames, Chemises de nuit 79c, Jupons avec voiants 59c, Pantalons, 49c, Cache-corsets 29c.
Toiles, Cotons et Lingerie de Table.
Centre de table en Broderie valant 30c et 45c pour 20c et 30c.

VENTE D'ARTICLES DE CARNAVAL AU PREMIER ETAGE, 1,100 TUQUES DE FANTAISIE EN LAINE, POUR DAMES, A 39c, 69c, 79c ET 98c ; 600 TUQUES POUR HOMMES A 39c.
35 TRAINEAUX POUR ENFANTS, VALANT $1.45, POUR 95c.
3,000 SOUS-VETEMENTS EN LAINE TRICOTEE POUR ENFANTS.

Nos Porcelaines Artistiques à Moitié Prix.
Ustensiles de Cuisine et de Buanderie, au Rayon de la Ferronnerie.
Vous achèterez avec 25c au rayon des Cadres une foule d'articles valant de 49c à $1.00.
36 Balayeuses "Bissells" à $1.89.
2,000 livres de Thé valant 35c pour 29c.

BAZAR DU SOUS-SOL
50 SEULEMENT, VESTES EN JERSEY POUR DAMES, REGULIER 75c, POUR 39c.
30 DOUZAINES DE BAS POUR ENFANTS, REGULIER 35c, POUR 3 PAIRES, 45c.
SACOCHES EN CUIR, VALANT DE $1.25 A $2.00, Pour 79c.

Goodwins Limited
Propriétaires et administrateurs de Goodwins, Montréal, Limited.

VENTE D'ARTICLES EN CHEVEUX ET ORNEMENTS

Plus de $10,000 valant de cheveux naturels ondulés de la plus belle qualité à vendre à une réduction de 20%.

Si vous voulez avoir une jolie transformation, un attrayant bandeau ou une grosse tresse soyeuse à très bas prix, cette vente vous offre une chance exceptionnelle d'économiser, tout en sauvant du temps et en appareillant on ne peut mieux vos cheveux.

Notre stock de beaux ornements pour la coiffure—tout ce qu'il faut en fait d'épingles, peignes, bandeaux et aigrettes—comprend les meilleures valeurs des plus nouvelles créations parisiennes vendues à des prix grandement réduits.

Pour avoir exactement ce qu'il faut, il serait bon de venir au plus tôt

Palmer's
439 St Catherine St West
PALMERS, LIMITED

PAS DE LUMIERE DANS VERDUN

Pour la seconde fois depuis quelques jours, les rues de Verdun étaient dans l'obscurité complète, la nuit dernière. La première fois, on avait attribué la cause de cette obscurité à un incendie dans une boîte de distribution des courants, et le lendemain, les dommages avaient été réparés.

LA DISSOLUTION DES TRUSTS

BOSTON, 14 — M. le col. William Barbour, de New-York, vice-président de la "United Shoe Machinery Company", témoignant hier dans les procédures entamées contre la société, a nié avoir tenu qui que ce soit au courant des ventes de la compagnie.

M. James-M. Darragh, témoin du gouvernement, a certifié, qu'en avril 1900, le col. Barbour a, dans une conversation tenue à New-York, déclaré qu'il avait de tres gros intérêts dans la société, et qu'il n'aurait jamais proposé une concurrence qui put mettre les intérêts de la compagnie en danger et ajoutait : Nous avons toujours fait l'impossible pour acheter nos concurrents, si nous ne pouvons les obliger à nous vendre leur affaire nous les y forçons.

Le col. Barbour reconnait avoir tenu ces propos à M. Darragh il y a de ça 13 ans, et à plusieurs reprises. Cependant il nie les allégations de M. Darragh.

D'autres témoins sont encore entendus sur cette affaire qui semble prendre une grande envergure.

Radway's Ready Relief

Jacob Able, de R. I. D. No 1, Millstown, N. J. écrit : "Pendant ces trois dernières années, j'ai eu mal aux reins et au dos et cela à un point que pendant huit jours et huit nuits je ne pus ôter mes vêtements. Je pensai à essayer Radway's Ready Relief. Je me frictionnai vigoureusement le dos, les hanches et les côtés et en peu de temps la douleur disparut. Personne que Dieu et moi ne connaît le mal que j'ai enduré — jusqu'à ce que j'aie fait usage du Radway's Ready Relief.

IL GUERIT LE LUMBAGO

Radway's Ready Relief doit être appliqué accompagné d'un frictionnement sur une grande surface, jusqu'à ce que la peau devienne rouge, et donne une sensation de brûlure. Peu de cas exigent l'emploi des Pilules de Radway. Quand il le faut, une dose en se mettant au lit suffit.

RADWAY & CO., Montréal, Can.

UNE TOUX DES BRONCHES PEUT-ETRE FAIBLESSE DE GORGE, PRENEZ "CATARRHOZONE", REMEDE SUR COMME LA MORT

Guérisons merveilleuses rapportées dans des milliers de mauvais cas.

Combien de milliers de gens paieraient avec plaisir tout montant d'argent pour être guéris de la bronchite ou du catarrhe. Plusieurs pourraient être guéris s'ils choisissaient leur remède avec discernement. Bien entendu, la bronchite est l'inflammation des tubes bronchiaux qui sont faits seulement pour le passage de l'air et ni la meilleur d'un vaporisateur ni le liquide d'un sirop pour la toux ne peuvent atteindre la racine du mal. Les parties malades peuvent seulement être atteintes par un remède qui peut faire son chemin à travers toutes les voies respiratoires. Les médecins qui ont employé "Catarrhozone" disent que c'est le seul remède rationnel pour la bronchite. Il guérit par inhalation. Vous respirez ses baumes curatifs, vous aspirez sa vapeur antiseptique et calmante et le soulagement est immédiat.

D'usage facile, délicieux et agréable—rien ne peut être comparé à "Catarrhozone" qui est le remède du jour pour toutes les maladies des bronches et de la gorge.

M. H. B. McLaughlan, le représentant bien connu de Parks et Blackwell, de Toronto, dit: "J'ai fait usage de Catarrhozone pendant des années et je puis franchement dire que c'est le seul remède qui m'a soulagé d'une terrible attaque de bronchite catarrhale. L'inhalateur pour Catarrhozone est toujours dans ma poche et je ne puis plus m'en passer. Je crois fermement que Catarrhozone est un remède merveilleux."

Grande bouteille suffisante pour deux mois, garantie, $1.00, petite bouteille 50c ; échantillon ou bouteille d'essai 25c, vendu par les marchands de partout. (6).

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

ANDRE CHAPDELAINE, Auditeur du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est)

A NORWOOD C. N.

Les membres du club de baseball Montréal auront leurs quartiers d'entrainement cette année à Norwood, tout près du camp des Philadelphie National. Les joueurs s'y rendront vers le 18 mars.

ELLE SE TIENDRA A WESTMOUNT

EXPOSITION CANINE

Pour inaugurer des expositions canines mensuelles le "Mount Royal Kennel Club" annonce une réunion ce soir au "Mount Royal Riding Academy" No. 1 avenue Hilside, à Westmount.

Ces expositions qui ne durent qu'une soirée et que, d'après nous, l'on pourrait regarder comme des séances de sélections pour la grande exposition canine annuelle sont réservées chacune à une race spéciale, avec une classe ouverte.

Ce soir les terriers auront les honneurs de la Première Mensuelle.

LE HOCKEY A LONGUEUIL

Dimanche dernier eut lieu à Longueuil la partie la plus contestée de la saison. Le National luttait avec l'Aiglon pour la suprématie de la ville. Malgré les vaillants efforts de chaque club, la partie fut nulle Chrétien, gardien des buts du National a joué une partie phénoménale, arrêtant nombre de coups qui paraissaient être des points sûrs. Crevier, Giroaurd, Lacroix, Robert et Dulude, du National, ont ont joué avec éclat et se sont dépensés en vain pour assurer la victoire à leur club. Voici la composition des équipes:

National (2)	vs.	Aiglon (2)
Chrétien	Buts	F. Brissette
Lalonde	Points	S. Mandeville
Giroaurd	Cover	A. Brissette
Dulude	Rover	C. Provost
Robert	Centres	David
Lacroix	Ailes	Baillargeon
Crevier	Ailes	Jodoin
Mandeville	Substituts	Lapointe

Referee: McKay.

SCORE

1er quart.

1. Aiglon, Provost, 0.05 min.

2ème quart.

2. Aiglon, David, 0.01.
3. National, Giroaurd, 0.18.
4. National, Dulude, 0.01.

L'EVENEMENT SPORTIF DE CE SOIR

Ce sera la grande joute à l'Arena entre les Québec et les Canadien

LES JOUEURS QUI Y PRENDRONT PART

La partie de hockey qui sera jouée ce soir à l'Arena mettra en présence les joueurs des clubs Québec et Canadien. Ces deux clubs sont deux rivaux connus et leurs luttes dans le passé ont toujours été marquées de phases sensationnelles. Nos amis du Canadien n'ont joué qu'une fois cette année contre les champions et après une lutte passionnante, les Canadiens triomphaient par un point seulement. Notre équipe tient absolument à conserver les devants dans la course actuelle au championnat, mais elle aura fort à faire ce soir pour décrocher la timbale avec un club aussi complet que le Québec comme adversaire. Tous admettent que le public est convié à la grande attraction de la saison, car le souvenir des luttes passées entre ces rivaux est encore assez vivace pour convaincre les indifférents de se rendre à cette grande joute.

Les directeurs des deux clubs feront appel à leurs meilleurs éléments. Vézina, soutenu par Dubeau et Laviolette, fera comme d'habitude un travail de géant dans les buts. Nos avants, sur qui nous comptons beaucoup, ont pratiqué avec succès samedi. Payan jouera peut-être, mais rien n'a encore été décidé. Les champions auront eux aussi leur équipe régulière.

Voici quels seront ceux qui joueront sûrement au cours de la première période :

Canadiens.		Québec.
1. Vézina	Buts	F. Moran
2. Laviolette	Défense	3. Hall
3. Dubeau	Défense	8. Mummery
4. Lalonde	Centre	4. Malone
5. D. Smith	Ailes	6. Marks
6. Berlinguette	Ailes	2. T. Smith

LES ARBITRES

A l'Arena de Westmount: J. Brennan, arbitre, et Riley Hern, juge du jeu.

A Toronto : Harvey Pulford, arbitre, et Lawson Whitehead, juge du jeu.

A Ottawa : Dave Powers, arbitre, et E. Butterworth, juge du jeu.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

D. LEFEBVRE, Directeur du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

E. COUILLARD, Directeur du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

SUR LES PISTES ETRANGERES

De belles épreuves hier à Juarez et Charleston. —Un jockey gagne 3 courses.

JUAREZ, 14.—Le fait le plus remarquable de la journée d'hier furent les victoires (3) du jockey Neylon:

Première course, 1 mille.—Bishop et Lowinger's Joe Woods, 105, Hill, 6 à 1, 2 à 1 et au pair, gagne; Old Gotch, 91, Neylon, 8 à 5, 3 à 5 et 1 à 3, deuxième; Frieze, 103, Gentry, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1, troisième. Temps 1.39 Horizon Ben Uncas, Gold Dust, Ave, Free Will, Downland, Blue Bird ont aussi couru.

Deuxième course, 5½ furlongs — J. Livingston's Hyki, 108, Neylon, 4 à 1, 2 à 1, et au pair, gagne; Round Up, 111, McIntyre, 8 à 1, 3 à 1, 3 à 2, deuxième; Dave, 113, Carroll, 3 à 1, 3 à 2, 7 à 10, troisième. Temps, 1.06. Art Rick, Meshach, Lamb's Tail, Dr Bally, Ralston, Tom Knight, Uncle Phil, Baltimore, Lemon Joe, Klek, 6 à 1, 2 à 1 et au pair, gagne; Old Gotch, 91, Neylon, 8 à 5, 3 à 5 et 1 à 3, deuxième; Frieze, 103, Gentry, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1, troisième. Temps 1.39 Horizon Ben Uncas, Gold Dust, Ave, Free Will, Downland, Blue Bird ont aussi couru.

Deuxième course, 5½ furlongs — J. Livingston's Hyki, 108, Neylon, 4 à 1, 2 à 1, et au pair, gagne; Round Up, 111, McIntyre, 8 à 1, 3 à 1, 3 à 2, deuxième; Dave, 113, Carroll, 3 à 1, 3 à 2, 7 à 10, troisième. Temps, 1.06. Art Rick, Meshach, Lamb's Tail, Dr Bally, Ralston, Tom Knight, Uncle Phil, Baltimore, Lemon Joe, Klek, Transact, George Parhouse ont aussi couru.

Troisième course, 3 furlongs, 2 ans. Lady Cap, Rhecous, 114, McIntyre, 3 à 2, 1 à 2, gagne; Tokay, 114, Gross, 6 à 5, 2 à 5, deuxième; Trulane, 114, Murphy, 7 à 2, 7 à 10, 1 à 4, troisième. Temps, 34 2-5. Milton Barber, Commauretta, Marie C. Tieppe, Cannonade ont aussi couru.

Quatrième course,—Laredo Handicap, 5½ furlongs.—C. Woodford's Gipsy Love, 103, Neylon, 3 à 1, au pair, 1 à 2, gagne; Bob Hensley, 102, Marco, 5 à 1, 3 à 2, 7 à 10, deuxième; Captain Burns, 106, Claver, 5 à 1, 8 à 4, 4 à 5, troisième. Temps, 1.05. Little Will Alvis, Bing, Théodorita ont aussi couru.

Cinquième course, 5½ furlongs — C. Mulholland's Edmond Adams, 110, Carter, 6 à 5, 2 à 5, 1 à 4, gagne; Napanick, 103, Neylon, 6 à 1, 2 à 1, au pair, deuxième; Annual Interest, 107, O'Brien, 15 à 1, 4 à 1, au pair, troisième. Temps, 1.05. Uncle Jimmie, Gray Hen, Tld Hart, Moraight, Herpes, Marsand ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille.—M. Foley's Dynamo, 102, Neylon, 1 à 2, 1 à 3, gagne; Ocean Queen, 101, Claver, 4 à 1, 4 à 5, 1 à 2, deuxième; Sister Florence, 103, Jones, 8 à 1, 2 à 1, 7 à 10, troisième. Temps, 1.37 2-5. C. W. Lennon, Anne McGee, Frazzle, The Monk, Tom Chapman ont aussi couru.

CHARLESTON, C. du S. 14.—Surpassing s'est surpassé aujourd'hui en gagnant l'épreuve d'ouverture à une cote de 10 pour 1. Voici les resultats des épreuves:

1ère course, $300, 6 furlongs — 1, Surpassing, 97, Martin 10 à 1, 4 à 1 et 8 à 5; 2, Castara, 91, Sumter, 10 à 1, 3 à 1 et 6 à 5; 3, Gallant Boy, 93, Mc-Taggart, 7 à 2 et 2 à 5. Temps, 1.16 1-5. Cliff Maid, Caller Ou, Colfax, Duke Hal et Tom Hancock ont aussi couru.

2ème course, $300, 3 furlongs—1, Lady Reach, 110, Turner, 8 à 1, 2 à 1 et 3 à 2; 2, Kewpie, 110, Pickett, 13 à 5, 7 à 10 et 1 à 3; 3, Filigree, 110, Buxton, 6 à 5, 1 à 2. Temps, 37 2-5. Norma L., Finalee, Racy, Yellow Flower, Mona G., et Crystal ont aussi couru.

3ème course, $300, 6 furlongs — 1, Royal Meteor, 106, McTaggart, 16 à 5, 7 à 5 et 7 à 10; 2, Frank Hudson, 104, McCahey, 25 à 1, 8 à 1 et 3 à 1; 3, Water Lady, 99, Neander, 18 à 5, 7 à 5 et 11 à 20. Temps, 1.15. Amoret, Lady Lightning, Campeon, Chartier et W. Clark ont aussi couru.

4ème course, handicap, $400, 1 mille 20 verges — 1, Ella Bryson, 106, Mc Taggart, 2 à 1, 4 à 5 et 1 à 2; 2, Bob R., 105, Wolfe, 8 à 1, 5 à 2 et 13 à 10; 3, Joe Diebold, 112 Goose, 7 à 5, 1 à 2. Temps, 1.43 4-5. L. H. Adair, El Oro et Mary Ann K., ont aussi couru.

5ème course, $300, 5 1-2 furlongs — 1, Laura, 93, Neander, 8 à 5, 3 à 5 et 1 à 3; 2, Ann Tilly, 107 McTaggart 13 à 10, 1 à 2 et 1 à 5; 3, Votes, 108, Doyle, 9 à 2, 8 à 5 et 1 à 2. Temps, 1.09 1-5. Miss Dell, Camella, Auto Maid, La Aurora, Rod and Gun et Magic Star ont aussi couru.

6ème course, $400, 1 mille — 1, Jabot, 109, Ward, 9 à 20, 1 à 5; 2, Dynamite, 113, Lansford, 5 à 1, 6 à 5 et 3 à 5; 3, Jim Caffrey, 108, Nicklaus, 20 à 1, 4 à 1 et 13 à 10. Temps, 1.43 3-5. Dr Dougherty, Plain Ann et Old Jordan ont aussi couru.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

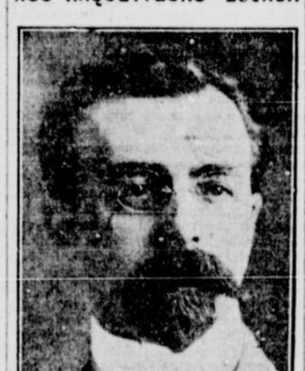

LS. GUAY, Directeur du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est).

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

SGT. MAJOR THOMAS H. CREVIER, C. M. du Club de Raquette Le Montagnard. — Photo Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est).

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

CHS. DESJARDINS, Lieut. Cap. du Club Montagnard — (Photo Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

LES COURSES AUX E. U.

GRAND RAPIDS, 14 — Les stewards du Grand Circuit ont décidé d'accorder les dates suivantes pour les courses de l'été prochain dans le Grand Circuit.

20 juillet, Cleveland ; 27 Détroit Driving Club ; 3 août, Grand Rapids; 10 août, Kalamazoo; 17 août, Pittsburg ; 24 août, Buffalo; 31 août, Syracuse, (New-York State Fair); 7 sept., Hartford, (Conn State Fair); 14 sept., Détroit, (Michigan State Fair); 21 sept., Columbus (deux semaine); 5 oct., Lexington (deux semaines).

NOUVELLES SPORTIVES EN QUELQUES LIGNES

NOS SOUHAITS DE SUCCES LES ACCOMPAGNENT

M. A. L. Caron, président du National, R. Dumouchel et T. Girard, directeurs, sont partis hier pour Québec, où ils exposeront les demandes de l'A.A. d'A. Nationale au sujet des amendements à sa charte. Ils seront absents pendant quelques jours.

LES DATES OFFICIELLES

Il a été décidé, hier, qu'il n'y aurait pas de courses pour le championnat du patin à Détroit. En conséquence les dates pour les meetings de Cleveland et Saranac Lake ont été changées et sont les suivantes :

Championnats intérieurs, Cleveland, 21-22 janvier.
Championnats extérieurs, Saranac Lake, 27-28-29 janvier.

BAPTIE CONTRE LAMY

Norval Baptie, qui est présentement à Vancouver, et qui depuis deux ans donne des exhibitions de tous genres comme patineur a lancé un défi à Edmond Lamy, le champion, pour une série de courses en vitesse.

AU MEME ENDROIT A TORONTO

On chuchotte en cette ville que le club de crosse Tecumseh ne jouera jamais seul à Hanlans Point l'été prochain. M. Dol. Solman, qui vient de faire l'acquisition de la franchise des Guelph, de la Ligue Canadienne de Baseball, entend faire jouer ce club le même jour que les Tecumseh. Il y aura donc double-header à certains samedis.

LIGUE DES MANUFACTURIERS

Les trois joutes de hockey cédulées pour demain soir dans la ligue des Manufactures vaudront la peine d'être vues. Les C.P.R. se rencontreront avec les M.L.H. & Co. Les Grand Tronc et les Dominion Bridge feront les frais de la deuxième joute. Les Allis Chalmers auront fort à faire pour triompher des Northern Electric.

LA PARADE DES RAQUETTEURS

C'est ce soir que les raquetteurs de Montréal feront leur parade annuelle à travers les rues de la ville. L'organisation a été confiée au président Gabias et à ses secrétaires Larose et Levinson. On se rencontrera à l'Institut du Baron de Hirsh et le lieu d'arrivée sera au Cercle Paroissial.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

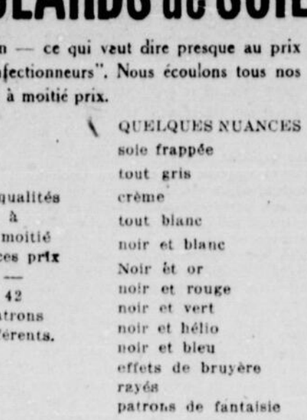

ED. DEROCHE, 2ème vice-Prés. du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas 249 Ste-Catherine Est).

ACQUITTE ! !

LOS ANGELES, 14—Jess Willard, le pugiliste poids lourd accusé du meurtre de John Young, mort au cours d'un assaut de boxe, a été honorablement acquitté par les membres du jury.

TROTTEURS ET AMBLEURS

Le meeting du Montreal Driving Club commencera demain.— Au Parc DeLorimier.

SUR LA PISTE

Les courses sur la glace, organisées par le Montréal Driving Club commenceront demain au Parc De Lorimier pour se continuer jusqu'au 21 inclusivement.

Pour la journée d'ouverture, trois épreuves sont au programme.

Voici la liste complète des inscriptions pour chacune des courses de demain-après-midi:

2.30 Trot. Stake garanti, valeur $1000

1. Bristillion, B. G., par Allie Wood, D. Fraser, 1121 Public Road, Youville, Qué.
2. King Oakly, Br. H., par Gymboleer, A. C. McKenzie, Winnipeg, Man.
3. Beatrice, Br. M., par Breeding Not Given, A. B. Martin, Ticonderoga, N. Y.
4. Ashland Lodd, B. H., par Dr. Lodd, Nat Roy, Toronto, Ont.
5. Dan G., Ch. C., par Prince Ideal, Nat Roy, Toronto, Ont.
6. Saxton, B. H., par The Bondsman, Nat Roy, Toronto, Ont.
7. O. R. Spinks, B. G., par Drift Spinks E. Rowe, Montpelier, Ohio.
8. Gratton Boy, par Montano Gratton, Frank E. Smith, Calgary, Alta.
9. Gillett, Br. G., par Todd, Chas. B. Prue, North Randall, Ohio.
10. Prince Irgomar, Br. H., par McKenney, B. F. White, East Aurora, N. Y.
11. Spring Maid, Cr. M., par The Abbee, B. F. White, East Aurora, N. Y.
12. Keidrick Todd, B. H., par Todd, P. S. Cherier, Malone, N. Y.

Classe 2:25. Bourse $400

1. Babe Stone, B. M., par Geraldine, Robt. Losee, Fultonchain, N. Y.
2. The Moose, B. G., pedegri non donné, D. A. McEwan, London, Ont.
3. Miss Alcyone, B. M., pedegri non donné, R. J. Patterson, Toronto, Ont.
4. Fato, Br. M., par Directum Wilkes, D. Fraser, Youville, Qué.
5. Pedro, B. G., par Axminster, A. B. Martin, Ticonderoga, N. Y.
6. Alaine, Ch. G., par Alcanbert, A. B. Martin, Ticonderoga, N. Y.
7. Tom Thumb, couleur et pdegri non donnés, T. T. Shaw, Chesterville, Ont.
8. Ralph McKerron, B. H., par John A. McKerron, D. Fraser, Youville, Qué.
9. All Direct, Bh., par Go Direct, C. M. Bell, 542 Dom. St., Winnipeg, Man.

Epreuves de 2 milles (2 dans 3). Bourse $400.

1. Hetty Green, B. M., par Albrino, T. H. Porter, Malone, N. Y.
2. Albrino Belle, B. M., par Al Brino, Steve Fobare, Malone, N. Y.
3. Bide a Wee, Gr. M., par Anson, D. J. H. Lynch, Norwich, N. Y.
4. Lucy Potchen, B. M., par The Patchen Boy, W. R. Fleming, Waterville, N. Y.
5. Prince C., B. H., par Martyr, Bert E. Sheldon, Malone, N. Y.
6. King Gazette, Br. H., par Gazette, A. Bergeron, 411 rue St-Joseph, Lachine, Qué.
7. Prince Nico, B. G., par Nico H. Joseph Roy, 414 rue St-Joseph, Lachine, Qué.
8. Doris, B., B. M., par Gratton, Chas. Desormier, Joliette, Qué.
9. The Liar, B. H., par Ananias, D. Fraser, Youville, Qué.
10. Jennie W., B. M., par Alcander, D. Fraser, Youville, Qué.
11. Little Alfred, B. G., par Red Elk, T. H. Brownlee, 63 rue Albert, Ottawa, Ont.
12. Munle, Ch. C., par Al Kempland, A. B. Martin, Ticonderoga, N. Y.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

P. G. MAGEAU, Directeur du Club Montagnard. — (Photo Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

VENTE de FOULARDS de SOIE

Avec les 20 pour cent de réduction — ce qui veut dire presque au prix coûtant quand on "achète des confectionneurs". Nous écoulons tous nos foulards en soie ou en fibre de soie à moitié prix.

PRIX REGULIERS		QUELQUES NUANCES
$0.75		soie frappée
1.00		tout gris
1.25	14 qualités à la moitié de ces prix	crème
1.50		tout blanc
1.75		noir et blanc
2.00		Noir et or
2.50	42 patrons différents.	noir et rouge
3.00		noir et vert
3.50		noir et hélio
4.00		noir et bleu
5.00		effets de bruyère
6.50		rayés
7.00		patrons de fantaisie
10.00		

Sous-vêtements Wolsey à 20 pour cent de réduction—et le même escompte pour 40 autres marques de sous-vêtements d'hiver.

Chemises et faux-cols — tout ce qu'il faut, en fait de beaux articles pour hommes, est compris dans cette vente de janvier à 20 pour cent d'escompte.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED.

177 rue St-Jacques, près rue St-Jean Rue St-Jacques, Près rue St-François-Xavier. Rue Ste-Catherine, près rue Peel. 473 rue Ste-Catherine Est. Près rue St-André.

LES ASSAUTS DE BOXE DE CETTE SEMAINE

AUJOURD'HUI

Bombardier Wells vs Gunner Rawsice, Belfast, Irlande.
Joe Mandot vs Johnny Griffits, Windsor, Ont.
Steve Kectheil vs Tommy Bresnahan, Racine.
W. Mohr vs H. Coulon et F. Hall vs F. Wilson, Brooklyn.
Jim Dougherty vs Terry McGraw, Baltimore.
Tom Ginty vs Joe Kansas, Geneva, N. Y.
Al Shubert vs Young O'Leary, New Bedford.
Joe Chick vs F. Lougherty, Marieville, A. C.

DEMAIN

"K. O." Brenen vs Jack McCarron, Scranton.
Joe Geary vs Iman McCloskey, Hallowell, Me.
Tom Gibbons vs Al Worgin, Hudson, Wis.
Freddie Welsh vs Jimmy Duffy, St-Louis.
Danny Goodman vs Pat Drouillard, Windsor, Ont.
Jim Flynn vs J. Driscoll, New-York.
Jimmy Fox vs Tally Jones, Butte.
Frank Madole vs Willie Farrell, Liverpool, Angleterre.

VENDREDI

Gilbert Gallant vs One-Round Hogan, Salt Lake City.
F. McCann vs Kid Kansas, Buffalo.
Bill Fleming vs Soldier Barrfield, Brooklyn.
Grover Hayes vs F. Burke, Wilkesbarre.
Jack White vs Jack Ritchie
Georges Alger vs Ray Woods, Lewiston, Me.

SAMEDI

Jimmy Clabby vs Sailor Petrosky, Vernon, Calif.
Jack (Twin) Sullivan vs J. Howard et J. Dohan vs A. Cortes, Brooklyn.
Battling Levinsky vs W. McRay et Ray Campbell vs Young Otto, Long Island City.
Leo Houck vs J. Borrell, Philadelphie.
Mike Malia vs Ed. Leunon, New-York.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

HENRI FERRON, Porte-Drapeau du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.)

LES CHAMPIONS DU BILLARD ET DU POOL EN 1913

Ce qu'ils ont fait et les résultats obtenus au cours de l'année dernière.

Au cours de l'année 1913 les champions professionnels et amateurs du billard et du pool s'en sont donné à satiété. Il y a eu nombre de joutes importantes avec des résultats bien différents de ceux qu'on attendait.

C'est ainsi que Morningstar perdit son titre de champion au jeu de billard, de même que De Oro vit aussi s'en aller le sien au jeu de pool.

Hoppe fit un jouet de tous ses adversaires, sans même oublier le fameux Sutton, Koji Yamada, une révélation passa dans le même sac.

Rennie Allen fut la sensation de 1913 par suite de sa victoire éclatante sur De Oro.

Chez les amateurs Meyer est resté maître en déclassant tous ses concurrents, même l'ex-champion Conklin.

Et que dire de la défaite des De Lorimier par les M.A.A.A.

On aura une idée de tout cela en jetant un regard sur ce qui suit.

JANVIER 6-8 — Alf. De Oro garde son titre de champion du monde au jeu de pool, en vainquant James Maturo à New-York par 600 à 563.

—o—

JANVIER 9 — Ora C. Morningstar garde son titre de champion au jeu de billard au cadre de 18.1 en triomphant de Geo. Sutton à Pittsburg par 500 à 478.

—o—

FEVRIER 5 — Wm. F. Hoppe garde son titre de champion au jeu de billard au cadre de 18.2 en triomphant de Geo. Sutton à New-York par 500 à 301.

—o—

FEVRIER 27 — Alfred De Oro défend avec succès son titre au pool en triomphant de Thomas Hueston à New-York par 6... à 356.

—o—

MARS 19 — Wm. F. Hoppe gagne le championnat au jeu de billard à 18.1 en triomphant de Ora C. Morningstar à Pittsburg par 500 à 211.

—o—

MARS 26 A AVRIL 5 — Joseph Mayer gagne le championnat aumateur au billard à 18.1 au tournoi de Philadelphie. Mayer gagna toutes ses parties grâce à des séries de 150 et à des moyennes de 22, ce qui constitue un record.

—o—

AVRIL 30 — Chicago gagne le championnat de la Ligue Nationale de billard à 3 bandes sur Pittsburg dans une joute supplémentaire, les deux clubs étant égaux à la fin de la saison.

—o—

MAI 27 — William Hoppe garde son titre de champion 18.2 en vainquant Koji Yamada le Japonais par 500 à 33 à New-York. Hoppe établit un record mondial en obtenant 41 de moyenne en "match".

—o—

MAI 29 — Alfred De Oro redevient champion au jeu de billard à 3 bandes en vainquant James Horgan à San Francico par 150 à 120.

—o—

OCTOBRE 3 — Bermie Allen gagne le championnat au jeu de pool en vainquant Alf. De Oro à New-York par 600 à 511.

—o—

NOVEMBRE 17 — Alf. De Oro, New-York, défait Jos. Carney, de San Francisco, par 500 à 415 dans un tournoi de billard à 3 bandes pour le championnat.

—o—

NOVEMBRE 27 — W. F. Hoppe garde son titre de champion au pool, en triomphant de Chas. Weston par 600 à 511, à Kansas City.

DECEMBRE — Les M.A.A.A. gagnent le championnat de la Ligue de Montréal et la coupe en vainquant les De Lorimier par 65 points.

LE HOCKEY

SCORERS DE LA LIGUE MONTREAL

Voici les scorers de la Ligue de Hockey Montréal :

LA CASQUETTE

A. Wilson	6
H. Mullan	2

CERCLE PAROISSIAL

A. Brunet	3
N. Brunet	2
J. A. Baillargeon	1
A. Cousineau	1
L. Vallière	1

LAVAL

J. Labrecque	2
H. O. Sullivan	2
A. Clément	1

JUBILEE

D. Bethune	2
R. Allen	2
C. Fyon	2
F. Musgrove	1

GAIETE CANADIENNE

H. Durocher	5
G. B. Leger	1
H. Lalonde	1
P. Matte	1

EMERALDS

L. Rainboth	2
W. Stenson	1

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

GEORGES EMILE BERNIER, Directeur du Club Montagnard — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

JOHNSON VA SE BATTRE

PARIS, 14 — Jack Johnson va se battre contre Frank Moran à Paris en juin prochain. Le champion du monde n'a consenti à signer qu'à la condition qu'on lui assure une bourse de $30,000, plus une somme de $5,000 pour ses dépenses d'entrainement.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

C. H. FRANCOEUR, Auditeur du Club Montagnard — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

AMUSEMENTS ! AMUSEMENTS !

PARC DELORIMIER REUNION D'HIVER
COURSES AU TROT ET AMBLE
Du 15 au 21 Janvier Grande Estrade Chauffée
DEPART DES COURSES à 1.30 P. M.
ADMISSION 50c 13-14-15-17

Princess MATINEES MERC. et SAM.
Matinée spéciale vendredi
THE PASSING SHOW OF 1913
Prix: Soir, 25c à $2.00. Toutes matinées, 25c à $1.50.
Semaine prochaine. Sièges en vente jeudi. Matinées mercredi et samedi.
WILLIAM FAVERSHAM
Présente "OTHELLO" de Shakespeare
Lundi, mercredi et samedi soir
"ROMEO AND JULIET"
Mardi et jeudi soir et mat. samedi
"JULIUS CAESAR"
Mercredi soir et vendredi soir
Avec les distingués personnages suivants: M. Faversham, Cecilia Loftus, Constance Collier, E. D. MacLean, Julia Opp.
Prix: Vendredi et mat. samedi, 50c à $2; mat. mercredi, 25c à $1.50.

ORPHEUM 2.10 p.m. 5.10 p.m. AUJOURD'HUI
Scène sensationnelle de Chinatown de New-York.
"The Green Beetle"
8 Autres grands et beaux actes de vaudeville 8
267-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
CAMILLE
267-6

GAYETY Burlesque
Afternoon, 15c. to 25c. Prices Evening, 15c. to 75c
Brillante représentation burlesque qu'il faut voir
"THE QUEENS OF PARIS"
267-6

THEATRE FRANCAIS
6 Actes de Vaudeville, aussi Vues animées
Matinées à 2 p.m., 5 et 10 cts. Soirs, 2 représentations à 7 et 9 p.m., 10 et 20 cts.
267-6

His Majesty's Theatre
Toute cette sem. MARGARET ANGLIN. Lun. et Mar. soirs et Mer. en Mat. "TWELFTH NIGHT". Mar. soir, "AS YOU LIKE IT". Mer. et Sam. soirs, "THE TAMING OF THE SHREW". Jeu. et Sam. soirs, "THE TAMING OF THE SHREW". Ven. et Sam. Mat. "ANTONY AND CLEOPATRA".
267-6

Théâtre Canadien-Français
Semaine du 12 Janvier
La Belle Montrealaise
Grande revue en sept tableaux par Julien Daoust. Mme Bella Ouellette dans "La Commère."
266-6

Théâtre des Nouveautés
Semaine du 12 janvier 1914.
"MESSALINETTE"
Opérette-Bouffe en cinq tableaux
266-6

NOUVEAU PROGRAMME LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, DIMANCHE
IMPERIAL
2000 sièges à 10.
"THE WARDS OF SOCIETY" (en deux rouleaux).
ENGLISH GAZETTE
Et quatre autres.
ROEBER ET TUNISON, SIGNOR MANETTA.

ARENA HOCKEY
CE SOIR à 8.30
QUEBEC vs CANADIEN
Admission (entrée de l'Ave Wood) 50c; entrée principale, sièges d'Amphithéâtre, $1.00; sièges de promenade $1.25. Sièges de loge, $2.00. Billets à vendre à l'"Arena".

DANSE
Académie de Danse Prince Arthur, 29 Rue Prince Arthur Est.
10 LEÇONS PRIVEES $5
Classes des Adultes commençants mardi et jeudi 8 p.m. Leçons privées tous les jours à toute heure par appointement.
Toutes les plus dernières danses enseignées. Prof. F. H. Sinclair.
Deux grandes salles à louer pour Bals, Euchres, Danses, etc. Télep. Est 6104. 269—me-s-jno.

REUNION ORDINAIRE DE DANSE
Ce soir à 9 heures, Salle Stanley, 92 rue Stanley. Venez danser aux "Mystérieuses Belles", première apparition au Canada. La Salle Stanley est toujours "en avant" pour introduire les nouvelles idées aux montréalais. Orchestre Stanley. Couple 50c.
269—merc. sam. jno.

SANTAL CAPSULES MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.
mer—jno.

VOIES URINAIRES
Si vous souffrez, consultez nos spécialistes
Bureau Médical Canadien
106 rue VINET, près Notre-Dame.
TEL. MAIN 5045
Succ. Ouest, St-Cunégonde
269-6

Les Soins et les Ennuis du Ménage
disparaissent rapidement après un verre rafraichissant de la O'KEEFES PILSENER LAGER. C'est bon pour vous—un tonique alimentaire naturel, riche en nutrition et doux en propriétés stimulantes.
Commandez une caisse chez votre fournisseur

O'Keefe's
Pilsener LAGER
La Bière Légère Dans la Bouteille Claire.
THE O'KEEFE BREWERY CO., LIMITED
TORONTO
Agents à Montréal:
DENIS & MENARD,
345 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 952

VICHY CELESTINS

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA

Purete et son **Efficacité**

Bue aux repas prévient: Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

LE SPORT

NOS JOUEURS DE QUILLES

Résultats des parties de quilles jouées hier soir. — Les imprimeurs à l'œuvre.

DANS LA M. B. A.

Les joueurs de quilles du club Strachan ont conquis d'emblée la première position dans la classe B de la M. B. A. en triomphant sur toute la ligne des M. A. A. A. hier soir sur les allées Palace.

Les Strachan seniors ont le même avantage dans la classe A.

Hier soir, les parties ont été fort intéressantes. Bourdon, Ferguson et Campbell furent ceux qui jouèrent les plus fortes parties.

Strachans

Kaufman	183	178	189	550
Turner	149	186	234	569
Curran	164	181	139	484
Sparey	176	189	183	548
Bourdon	201	208	181	590
Totaux	873	942	926	2741

Moyenne—548.1.

M.A.A.A. Cubs.

Walsh	160	173	161	494
Grose	157	189	226	572
Gough	144	160	107	411
Stenhouse	146	144	150	440
Flower	139	...	...	139
A. A. Jarvis	...	166	201	367
Totaux	746	832	845	2423

Moyenne—484.3.
Strachans gagne les trois.

Beavers Juniors

Snow	175	152	187	514
Nelson	155	147	148	453
Charest	144	173	191	508
Bogert	134	212	142	488
Edgell	170	172	122	464
Totaux	781	856	790	2427

Moyenne—485.5.

Railroad Blues

Cuthbert	230	178	157	565
Biron	167	188	157	512
Birtles	176	139	167	482
Chisholm	174	175	203	552
Clayton	175	204	170	549
Totaux	902	884	854	2640

Moyenne—528.
Railroad Blues gagne trois parties.

CANADIEN EN GAGNE TROIS

Canadiens

Bedard	160	183	173	516
Guernon	159	138	146	443
Montizano	136	150	179	473
Balthazar	165	157	167	489
Paradis	177	173	132	482
Totaux	797	809	797	2403

Moyenne—480.3.

Electras

Lapointe	176	158	139	473
Bernier	108	165	166	439
Michaud	119	131	134	384
Mercier	158	155	161	474
J. Bernier	176	474	178	528
Totaux	737	783	778	2298

Moyenne—459.3.

TROIS POUR LES RAILROADS

Railroads Red.

Black	180	179	177	536
Mann	167	143	140	450
Laing	171	165	149	485
Brown	184	182	182	548
Buchan	117	163	100	380
Totaux	819	832	748	2399

Moyenne—479.2.

Beaver Colts

Clarabut	152	147	171	470
Crocker	149	152	138	439
H. Moir	110	135	142	387
L. Moir	141	136	159	436
Sharp	114	131	131	476
Totaux	666	701	741	2108

Moyenne—421.3.

Caledonia

C. Nivan	156	116	131	403
Ferguson	183	215	181	579
H. Goble	156	151	143	450
W. Small	213	170	174	557
J. Curry	127	121	145	393
Totaux	835	773	774	2382

Moyenne—476.

C. P. R. No. 1

Pelletier	133	151	142	426
G. Dorion	169	150	167	456
Houde	141	158	139	438
Horner	138	120	95	353
Jernain	168	147	145	460
Totaux	749	726	688	2163

Moyenne—432.
Caledonia gagne les trois parties.

Colonial

A. J. Perkins	199	184	117	500
S. R. Cairns	137	136	161	434
M. Charbonneau	135	134	132	401
C. Labadie	168	129	143	440
A. Beans	149	142	140	431
Totaux	788	725	693	2206

Moyenne—441.

M. A. A. A. Stars

J. A. Holmgren	157	92	150	449
M. S. Banson	186	130	157	473
F. G. Campbell	212	210	155	577
G. M. Anderson	160	146	125	431
A. J. Ayer	191	176	193	560
Totaux	906	854	780	2540

Moyenne—508.
M. A. A. A. gagne les trois parties.

LIGUE DES IMPRIMEURS

Telegraph

S. Bedding	148	127	163	438
C. Gibbs	122	139	169	430
J. Menzies	162	164	143	469
E. Whelan	151	159	155	465
Totaux	702	731	808	2241

S. B. Foote

Brown	180	163	135	478
L. Genest	123	152	171	446
Roberts	146	139	94	379
E. Genest	111	149	176	436
Baxter	132	115	139	386
Totaux	692	709	715	2116

Star Reds

Wright	133	120	140	398
Tatlery	140	178	156	474
Fitzgerald	122	147	169	438
Coady	147	140	142	429
Carter	208	162	128	498
Totaux	750	747	765	2262

La Patrie

Rousseau	129	...	...	129
Bruneau	172	145	161	498
Dupay	120	153	136	458
Pelletier	165	180	160	505
Léveillé	180	171	169	525
Davignon	...	144	197	341
Totaux	766	793	823	2382

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

A. PANNETON, Sec.-Adj. du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

LA RAQUETTE

LES FRANCS-RIEURS

Tous les Francs-Rieurs devront être rendus ce soir, mercredi, à 7.30 p.m., à la salle du club, costumés, et aussi devront avoir leurs raquettes pour la grande sortie de l'Union Tramp.

GEO. BERLINGUETTE.

NOS RAQUETTEURS LOCAUX

ED. GERNAEY, Directeur du Club Montagnard. — (Photo. Albert Dumas, 249 Ste-Catherine Est.

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE).

JOLIETTE, 14.—Dimanche prochain, le 18 courant, aura lieu une grande excursion de Joliette à St-Jérôme, organisée par le club de raquettes l'A. B.C. de cette ville. D'autres clubs de raquettes ont organisé de semblables excursions au même endroit, de sorte que l'on compte réunir là 300 à 400 amateurs de ce sport, sans compter les autres personnes qui participeront à ce voyage d'agrément.

—C'est le 19 courant, sous le haut patronage de Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, que s'ouvriront à l'hôpital St-Eusèbe, les fêtes traditionnelles du bazar, organisé au profit de cette dernière institution.

—Mmes Jean-Baptiste et Honorine Landreville, de Argyle, Minn., et Mme Ernest Guibord, de Spencer, Mass., étaient dernièrement en visite à St-Paul de Joliette.

—Dimanche dernier, Mgr Forbes a reçu à l'Evêché, la visite des dames de cette ville.

—Les répétitions régulières de l'Union Musicale de Joliette, suspendues depuis quelque temps, viennent de reprendre.

—On est actuellement à faire d'importantes améliorations au logis du geôlier de la prison de cette ville.

—M. J. Ant. Beaudoin a été nommé officier-rapporteur en vue des prochaines élections municipales qui auront lieu le 2 février prochain.

L'ANGE GARDIEN DE ROUVILLE

M. et Mme Albert Bourbeau, de Springfield, Mass., visitent leurs parents ici.

—M. Cléophas Vadnais, de Springfield, Mass., est en visite chez sa mère.

—Lundi matin, M. Rosario Choquette conduisait à l'autel Mlle Maria Viau. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. J. A. Balthazard, curé de cette paroisse.

Choisi parmi les meilleurs cafés du monde—rôti, apprêté et empaqueté dans la plus moderne installation du Canada.

Chase & Sanborn's Seal Brand Coffee

est reconnu le meilleur dans des milliers de maisons.

Chase & Sanborn, Montréal. 146

Chez les Mutualistes

SUCCURSALE BOULEVARD ST-PAUL DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS.

MM. Napoléon Deschamps, directeur général et A. R. Archambault, organisateur représentaient le Conseil Exécutif à l'assemblée de cette succursale tenue hier soir.

M. Edouard Lefebvre, président et M. Oscar Boyer, secrétaire de la succursale Ste-Marie de Ville St-Paul No 370 étaient aussi présents.

Les orateurs de la soirée furent MM. Napoléon Deschamps, Alex. Filiatrault, Paul Rolland, Didier Gagnon, M. Lefebvre, de Ste-Marie, M. Oscar Boyer, secrétaire de Ste-Marie, M. Jos. Lapointe, et M. A.-R. Archambault.

Remarqués dans l'auditoire: MM. Alex. Filiatrault, F. Sauvé, Paul Rolland, D. Gagnon, O. Boyer, Jos. Lapointe, Elzéar Gagnon, Henri Lajoie, Armand Fortier, Herm. Audet, Alb. Lampron, Antoine Lampron, Ulric Audet.

—:o:—

Assemblées de ce soir, 2ème mercredi du mois.

ALLIANCE NATIONALE

Sacré-Coeur—Salle St-Vincent de Paul, église Sacré-Coeur.

St-Charles—Salle Quintal, 750 Charlevoix.

St-Louis de Terrebonne — Salle Hotte, Coin St-Pierre et Ste-M.

M. EUSEBE BEGIN, président, succursale St-Augustin No 182, Société des Artisans Canadiens-Français.

Hochelaga—Salle Tremblay, 1597 Ste-Catherine.

Jeanne-d'Arc—Salle 324 Ste-Catherine Est.

St-Jean—Salle Grégoire, 11 St-Jacques, St-Jean.

Bourget—Salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

Contant—577 Demontigny Est, Salle Gagnon.

St-J. de la C.—21 St-Zotique, salle du Collège.

Fabre—806 Papineau.

Villeray—Salle Rayomnd, 3163 St-Hubert.

Cadillac—Salle Col. N. D. Victoires.

Guay—Salle St-J. Berchmans, 2625 Cartier.

UNION ST-PIERRE

Cercle St-Paul No 1—Salle Lacroix, 43 Dufresne.

Cercle La Haye No 7—142 rue Laurier Est.

Cercle Piché, No 35—40 rue De Gaspé.

Cercle St-Gérard, No 69—Salle Lafetière, Coin Aylwin et Ste-Cathedine Est.

ARTISANS CANADNENS-FRANCAIS

Joseph Thibault — 58 Chateauguay.

Ste-Marie—Ville St-Paul, coin Angers et Church.

St-Jacques, —149 Berri.

J. A. Brault—571 Berri.

St-[illegible]lle—2615 St-Urbain.

J. A. N. Morin—Soubassement de l'église St-Edouard.

St-Georges, —Coin Mitcheson et Marie-Anne.

FORESTIERS CANADIENS

Cour Fabre—Salle Déziel, Parc Lafontaine.

Cous Loyola—Salle Chagnon coin Ontario et Panet.

Cour Coeurs-Unis—Salle Picard, 772 Cadieux.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Ville-Marie—Laurier et Boul. St-Laurent.

Beauharnois—Salle Vachon, Beauharnois, P. Q.

St-Léon—Salle Lenoir, 2017 rue Notre-Dame Ouest.

St-Isidora—243 rue Maisonneuve.

St-Luc—538 Ave. Décary.

Columbus—280 rue Richmond.

Carillon—Salle Lavoie, 875 rue Ontario Est.

N. D. de Verdun—Salle Collège Commercial, rue Galt, Verdun.

St-Stanislas—Salle Mont-Royal, 817 Ave. Mont-Royal Est.

St-Edouard—358 rue Beaubien.

St-Arsène—Pharmacie Lévesque.

FORESTIERS INDEPENDANTS

Bell—235 Beaudry ; Champlain, 663, coin Vitré et Place Viger ; Chénier, 45 rue Vinet ; Côte Saint-Paul, salle Daoust, côte St-Paul ; Notre-Dame, 5, rue Craig Est ; St-Denis, 137 Ste-Elizabeth, salle St-Joseph, Notre-Dame ouest.

—:o:—

LA COUR ST-ARSENE

C'est mercredi prochain qu'aura lieu le grand euchre de la Cour St-Arsène de l'Ordre des Forestiers Catholiques et tout laisse prévoir un superbe succès mutualiste.

La soirée aura lieu dans la salle du collège et elle sera présidée par les hauts dignitaires de l'ordre ainsi que par les officiers de la cour St-Arsène.

Ce soir les membres de cette cour se rassembleront à la pharmacie Lévesque pour voir aux derniers détails de la prochaine soirée.

Les cartes sont en vente à la modique somme de 25 centins.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

Le Pacifique Canadien a souvent montré une ingéniosité subtile dans ses manières de procéder pour plaire au public voyageur et lui procurer un service impeccable ..En voici un exemple: au printemps dernier, après la réorganisation des wagons restaurants, la compagnie avait besoin de 650 cuisiniers et servants de tables pour desservir cette branche importante du service des voyageurs,

Or, comme les américains n'avaient pas donné satisfaction pour ce genre de travail, on résolut de s'adresser en Angleterre, au moyen de la publicité dans les journaux.

La compagnie demandait un certain nombre de garçons blonds et autant de garçons d'un teint plus foncé; 2,000 d'entre eux se présentèrent, parmi lesquels une sélection minutieuse fut faite, tant au point de vue du physique qu'au point de vue des capacités,

Le nombre requis fut alors envoyé au Canada, et chaque garçon mis au service dans un wagon où son teint était en parfaite harmonie avec la couleur intérieure du char palais.

C'est un fait reconnu que le souci de l'esthétique est poussé à son plus haut point au C.P.R., ainsi dans un wagon restaurant peint en brun pâle, on remarquera que tant qu'à la couleur de leur teint, le personnel de cuisiniers et ed garçons de tables est identique, tous seront blonds et de même taille, tandis que dans un wagon plus foncé on verra des servants aux cheveux noirs dont le teint s'adapte à merveille aux décorations intérieures.

L'oeil du touriste n'est point ainsi choqué par une discordance de couleurs; au contraire, l'apparence intérieure le charme sans qu'il se rende exactement compte de la cause.

Ces garçons sont suisses, allemands, scandinaves et anglais ; tous semblent aimer le pays et s'y attacher. Cet hiver, la grande majorité d'entre eux sont restés au Canada à l'emploi de la compagnie —Autrefois, les Américains retournaient dans leur pays après quelques mois de travail et l'entraînement de nouveaux garçons était à recommencer.

La question du service dans les wagons restaurants était un problème sérieux à résoudre par le fait même des difficultés qu'on éprouvait à garder les employés; tout l'honneur revient à M. W. A. Cooper, gérant du département des chars dortoirs et restaurants.

—:o:—

Les sports d'hiver qui attirent tant de touristes en Suisse, continuent à se propager de plus en plus dans la province de Québec, spécialement dans les Laurentides La raquette, le ski, le patin, les glissades en bob-sleighs, les courses avec poneys à travers les chemins accidentés des montagnes et sur les lacs glacés ont acquis une grande vogue, surtout parmi les résidents et les nombreux visiteurs que les chemins de fer ne cessent d'amener à Ste-Agathe, depuis qu'une épaisse couche de neige à couvert la contrée.

Aussi les amateurs de ces sports s'en donnaient à coeur-joie samedi et dimanche dernier; la coquette petite ville, la reine du nord était remplie de visiteurs distingués de Montréal, des Etats-Unis et des différents centres du Dominion.

Parmi ceux enrégistrés au luxueux hôtel Laurentide Inn, se trouvaient le juge et Mme Légaré, M. et Mme Gordon G. Lewis, M. et Mme Forbes Sutherland, M. Zehrmann, de Berlin; Mlles K. Baldwin, et L. Somerville, de New-York; M. Raymond et Mme Ryan, Mlle Christine White, de New-York; Guy Ross, Mme Godfrey Bird, E. W. Ellis, de Boston, M. et Mme John F. Reddy de Newcastle, N.B.; N. D. McNicoll, jr., E. R. Hebben, W. H. Chambers, M. et Mme Hartley Killaby et Mlle Phyliss Baker, d'Ottawa; W. M. Davies, George H. Ward, Mme Horbert, Darling et plusieurs autres.

M. Everett Shinn, le fameux dessinateur américain, accompagné de son épouse, était ausi à Ste-Agathe, les invités de Mme E. T. Major.

—:o:—

M. J. S. Denis, assistant de sir Thomas Shaughnessy, est arrivé au bureau principal de la compagnie du Pacifique pour soumettre ses évaluations annuelles relativement aux bureaux dont il a charge, c'est-à-dire le drainage des terres et les ressources naturelles.

Les travaux de la section de l'est, ont été commencés il y a trois ans et se termineront cette année. Ils auront coûté environ $5,000,000.

Plus de 5,000,000 d'acres de terre auront été drainés quand les travaux seront terminés.

—o—

NOUVEAU MATERIEL ROULANT

Le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique s'occupent de donner des ordres pour du nouveau matériel roulant et cette année, les usines devront livrer à ces deux chemins de fer : 10 wagons-postes ; 60 wagons à marchandises ; 20 wagons à bagage ; 67 premières classes ; 15 wagons suburbains ; 4 wagons à diner ; 5 wagons parloirs ; 5 wagons express ; 200 wagons plateformes de 50 tonnes et 300 de 40 tonnes.

—o—

POUR LA PROTECTION DES EMPLOYES

La première réunion du comité de protection des employés du Grand Tronc a eu lieu hier à 10 heures dans la salle des directeurs au bureau général de la compagnie à Montréal.

On remarquait les officiers : MM. H. G. Kelly, vice-président ; N. E. Gillen, surintendant général à Chicago ; H. E. Whittenberger surintendant général à Toronto ; C. G. Bowker, surintendant général à Montréal ; W. D. Safford chef ingénieur Montréal ; W. D. Robb, Montréal ; M. S. Blaiklock, ingénieur ; T. W. R. McRae, agent des réclamations ; Geo. Bradshaw, ingénieur pour la protection, secrétaire.

Le rapport lu par le secrétaire, a démontré que 24 divisions s'étaient formées en association avec un actif d'environ 600 membres.

Durant le mois de décembre, les différents comités ont étudié et fait rapport sur environ 500 dangers à éviter aux employés.

Le rapport du secrétaire a encore démontré que depuis l'inauguration du comité de protection, c'est-à-dire depuis le 15 août ,on a enregistré une diminution de 11.5 pour cent sur les accidents ordinaires et que dans la même période de temps, les accidents mortels ont diminué de 30 pour cent , comparativement à 1912, malgré que le trafic a été plus considérable durant 1913.

—o—

GARE DE $7,000,000

Le Michigan Central vient d'inaugurer une nouvelle bâtisse qui servira comme gare et bureaux de la compagnie. Elle a coûté $7,000,000 et peut loger 5,000 personnes. Sa structure est faite de 7,000 tonnes d'acier ; on en a employé 3,500 autres pour la remise des chars et 9,000 autres pour le viaduc.

Il y a encore environ 7,000,000 de briques communes dans cette bâtisse.

Lorsque vous donnez votre commande insistez pour avoir la

Lager Bohemian Ekers'

Tous les épiciers et restaurants la vendent en bouteille d'une chopine et d'une pinte.

The National Breweries, Limited.

NOUVELLES MARITIMES

POUR LA PROTECTION DES PASSAGERS

Les chaloupes de sauvetage à gazoline construites pour les deux nouveaux paquebots de la compagnie Allan, l' "Alsatian" et le "Calgarian", sont chacune mues par des moteurs de 30 chevaux à quatre cylindres, et peuvent touer 8 à 10 chaloupes de sauvetage ordinaires.

Les chaloupes ont 29 pieds de longueur, sont pourvues d'une cabine qui occupe les ⅝ de la pastie d'avant, et qui offre un bon confort. Ces chaloupes sont munies de la télégraphie sans fil et d'appareils de signaux sous-marins.

L'ETAT DU FLEUVE

Le froid rigoureux qui sévit depuis quelques jours a gelé presque tout le fleuve. Le courant Ste-Marie est glacé près de la Pointe aux Trembles, et dans le port les banquises s'accumulent si rapidement que l'on croit que l'on pourra avoir dès aujourd'hui de bons chemins pour traverser d'une rive à l'autre.

Les coupeurs de glace coupaient des blocs de plus de deux pieds d'épaisseur près de l'île des Soeurs, hier.

La traverse à Boucherville sur le pont de glace se fera dimanche.

DU JAPON A MONTREAL

Il est rumeur que la compagnie de navigation japonaise "Osaka Shosen Kaisha" étudie l'opportunité d'établir un service pour le fret et les passagers entre le Japon et Montréal.

Les vaisseaux de cette compagnie passeraient par le canal de Suez jusqu'à ce que le canal de Panama puisse être utilisé.

POUR LE CHAPEAU DE SOIE

Le capitaine Irving, du bateau des lacs "Dundun", vient de demander le chapeau de soie promis au capitaine du premier vaisseau qui entrera dans le port de Toronto en 1914.

Les marins ne croient pas qu'il a droit à cet honneur, car ce chapeau est surtout promis aux capitaines qui entrent les premiers au printemps, c'est-à-dire à l'ouverture de la navigation.

Il est fort probable que la commission du havre décidera que l'entreprenant capitaine est arrivé trop tôt.

LES DERNIERS ARRIVAGES

Steamer	A	De
Haverford	Philadelphie	Liverpool
Caledonia	Glasgow	New-York
Kroonland	Anvers	New-York
America	Naples	New-York

SPECIAL POUR LE "TUNISIAN"

Un train spécial, composé de wagons-lits, de wagons-buffets et de wagons de première classe partira de la gare Windsor, à midi, vendredi, le 16 janvier, pour raccorder avec le "Tunisian" qui quitte Halifax pour l'Europe, samedi, le 17 janvier. Ce train spécial transporterg les voyageurs jusqu'au steamer. 269-2

COURRIER DE ST-HYACINTHE

—Le stock de la faillite de J. Leduc et fils, ferblantiers, a été acheté par M. H. Robert, à 50 cents dans la piastre. M. Robert liquidera ce stock d'ici à deux semaines.

—Mercredi soir, le 14, il y aura assemblée générale des membres de la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, afin de procéder à l'élection annuelle du comité de régie.

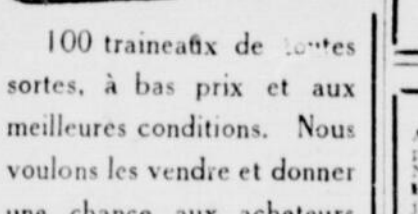

100 traineaux de toutes sortes, à bas prix et aux meilleures conditions. Nous voulons les vendre et donner une chance aux acheteurs sérieux. Voitures spéciales pour boulangers, bouchers, laitiers, ainsi que voitures de poneys, robes et harnais.

R. J. LATIMER CO.

445 rue St-Jacques.

265-9-12-14-16

MONDANITÉS

En visite.

Mlle Lorette Goyette, fille du juge Goyette, de Hull, est en promenade pour trois semaines chez Mlle Alice Laviolette, 1179 St-Jacques.

—o—

Mme Elzéar Roy (autrefois Mlle Honorine Gervais) recevait hier après-midi pour la première fois depuis son mariage, à la résidence de sa mère, Mme H. Gervais, Melville, ave. Westmount.

Mme Roy portait une magnifique toilette en velours rouge, garnie avec fourrure ; elle était assistée de Mme Gervais, qui portait une robe satin bleu. La table du thé, décorée de roses et de lys de la vallée, était présidée par Mme Jos. Loranger et Mlle Oulmet servait le thé et le café. Mme Louis Normandin et Mlle Surveyer, servaient les glaces. Mlles Marguerite Forget, Germaine Robert, Yvonne Archambault et Mlle Venere, aidaient à servir le thé.

—o—

Deguise-Lemire.

Ce matin, a eu lieu à 7 heures dans la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le mariage de Mlle Corinne, fille de M. O. Lemire, de la rue St-Hubert et du Dr Louis de Guise, fils de M. Louis de Guise, de Montréal.

—:o:—

Adam-Ouellette.

A sept heures et demie ce matin, à l'église St-Louis de France, a été celébré le mariage de Mlle Marguerite Ouellette, fille de M. Edouard Ouellette, M. P. P., de la rue St-Hubert, et de M. Joseph A. Adam, fils de M. Joseph Adam, C. R., de Montréal.

La mariée était accompagnée de son père, et portait un joli costume velours brun ; elle portait aussi des fourrures en hermine. M.Adam servait de témoin à son fils. Mgr Pruneau, de Nicolet, officiait.

Les nouveaux mariés sont partis pour voyage, et à leur retour ils recevront sur la rue Hutchison.

—:o:—

Diner.

L'hon. M. et Mme Borden donneront un diner mercredi soir.

LE DENTISTE FRANCHERE

a transporté son bureau à 1058 St-Denis, près Marie-Anne. Tél. St-Louis 7595. 1-m-v—jno

Patentes. -- Toute personne qui exerce en France un commerce, une profession ou une industrie est assujettie à une patente.

Cette contribution se compose d'un droit fixe et d'un droit proportionnel.

Des tableaux des industries patentables sont annexés à la loi sur les patentes.

Le droit fixe est établi d'après différentes classes indiquées sur un tableau. Le patenté peut donc aisément se rendre compte si le droit qu'on lui a imposé est bien celui que le tarif a déterminé.

Le droit proportionnel est établi sur la valeur locative tant de la maison d'habitation que des boutiques, locaux, etc.

Les patentés qui réclament contre la fixation de leurs taxes sont admis à prouver la justice de leurs réclamations par des livres de commerce, des actes de société, etc.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

BUREAU MEDICAL CANADIEN
SUCCURSALE OUEST
SPECIALITE:
Maladies Vénériennes
Consultations Gratuites.
106 rue Vinet, Près Notre-Dame
Télp. Main 5045. 14-16 STE-CUNEGONDE.

NAVIGATION

FRENCH LINE Compagnie Générale Transatlantique

Ligne directe Havre-Paris (France) Départs de New-York tous les mercredis à 10 a.m.

Prochain départ *La Provence Merc. 21 Jan.

*La Savoie . . . 28 Jan. — *La Savoie . . . 18 Fév.
†France (nouveau) . . 4 Fév. — *La Touraine . . . 25 Fév.
*La Provence . . 11 Fév. — *La Provence . . . 4 Mars

*Bateaux à deux hélices. †Bateaux à quatre hélices.

DEPARTS SPECIAUX DU SAMEDI, DE NEW-YORK, A 3 P.M.
Une seule classe de cabine (II) et passagers de troisième classe seulement.
*Niagara . . . 24 Jan. †Rochambeau . . . 31 Janv.

James Thom, agent général du trafic, 118 rue Notre-Dame Ouest; Genin, Trudeau & Cie., Ltée., agts. gén. pass., 22 Notre-Dame O.; Hone & Rivet, 9 Bould. St-Laurent; W. H. Henry, 286 rue Saint-Jacques ; Thos. Cook & Son, 530 Ste-Catherine O. —l.m.v.

VOYAGES D'HIVER

LA RIVIERA, ITALIE et Egypte. Les plus gros paquebots "ADRIATIC" "CELTIC" Ligne White-Star. 24 JANVIER. 21 FEVRIER. 7 MARS. Demandez les brochurettes.

WEST INDIES, CANAL PANAMA, Amérique du Sud. Les plus nouveaux paquebots pour les Tropiques. "LAURENTIC" White-Star Line. 31 JANVIER. 4 Mars 4 Avril. 16 à 28 jours $145 à $175 et plus.

S'adresser à l'agent local, White Star Line, 118 Notre-Dames O.

217—L.-Mer.-V.-jno.

EMPRESSES Du Pacifique Canadien

HALIFAX & LIVERPOOL

Corsican (affrêté) 24 janvier.
Scotian (affrêté) 7 février.
Empress of Britain, 21 février.
Empress of Ireland, . . 7 mars.

Wm. WEBBER, agent général, édifice Dominion Express, Montréal. 1-mer-v.—jno.

TOURS DE COOK

AMERIQUE DU SUD.—Tour complet extraordinaire, départ de New-York le 4 février.
EUROPE.—Petits tours d'automne jusqu'à la Méditerranée, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Corniche, etc. Départ en Janvier, Février et Mars.
ORIENT.—Tours d'élite avec guides pour l'Egypte, le Nil, la Terre-Sainte, etc. Départ en Janvier, Février et Mars. Le meilleur tour oriental.
TOURS D'HIVER.—Billets et cabines, spéciales, pour Tous les Tours. Plans de tous les paquebots.

L'EGYPTE ET LE NIL

Les luxueux bateaux de Cook (Egypte Ltd) partent du Caire à de courtes intervalles pendant la saison pour la première et deuxième Cataracte, le Soudan, etc. Aussi élégants vapeurs privés et dahabeahs (embarcations indigènes) pour voyages privés.

Demandez le programme désiré.

THOS. COOK & SON, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Les chèques de voyageurs de Cook sont bons dans le monde entier.

ALLAN LINE ROYAL MAIL STEAMSHIPS

POUR LIVERPOOL
Sam. 17 Jan. Tunisian, Halifax
Mer. 21 Jan. Hesperian, St-Jean
Sam. 31 Jan. Alsatian, Halifax
Mer. 4 Fév. Grampian, St-Jean

POUR LE HAVRE ET LONDRES
Jeu. 5 fév. *Pomeranian, St-Jean, N.B.

POUR GLASGOW
Jeudi, 15 Jan., *Ionian, Portland
Jeudi, 22 Jan., Numidian, Boston
Jeudi, 5 fév., *Pretorian, Portland
Jeudi, 12 Fév., *Sicilian, Boston

*Bateau à une classe (II) de cabine.

Pour les taux et informations complètes, s'adresser à :
H. & A. ALLAN, agents généraux 2 rue St-Pierre, Montréal.
BUREAU DES BILLETS, HAUT DE LA VILLE
675 rue Ste-Catherine Ouest.

ALLEZ AUX BERMUDES

Le vapeur "Bermudian" à double hélice partira de New-York à 10 heures a. m., les 14, 21 et 28 janvier et les 4, 11, 18 et 25 février. Signaux sous-marins, télégraphe sans fil, orchestre. Voyage record, 39 hrs. 20 mins. Le vapeur le plus rapide et le plus nouveau, le seul débarquant les passagers au quai aux Bermudes sans changement de bateau.

ANTILLES

Le nouveau vapeur "Guiana" et autres bateaux partent de New-York à 2 hrs. p. m. le 24 janvier et le 7 et le 21 février pour Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saint-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, St-Lucia, les Barbades et Demarara.

Pour informations complètes, s'adresser à D. Olivier, J. G. Brock & Co., W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son, Hone et Rivet, Montreal Star (Uptown), à Montréal ou à la Québec Steamship Co. Ltd., à Québec. 235 t déc. 4 mo

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA VOIE DOUBLE MONTREAL ET TORONTO
Quatre trains tous les jours.
Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"INTERNATIONAL LIMITE"
Le Train le plus Riche et le plus Rapide du Canada. Montréal-Toronto-Chicago à 9 h. du matin, tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA
Quitte Montréal 8 h. matin, 8 h. 05 du soir, tous les jours, 9 h. 10 matin, 4 h. du soir, exc. le dimanche.

BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques, angle St-François Xavier, Tél. Main 6905, Hôtel Windsor, Up 1187 ou Gare Bonaventure, Main 8229.

LE PACIFIQUE CANADIEN

SPECIAL POUR STEAMER
Départ de la gare Windsor à midi vendredi, 16 janvier, se raccordant avec le Tunisian qui part d'Halifax le 17 janvier.
Wagons-dortoirs-buffet et wagons de première classe directement au quai du vapeur.

TORONTO
*9.05 a.m., *10 p.m., *11 p.m.
Wagons-observatoire-palais et buffet sur train de jour. Wagons-lits et compartiments sur train de nuit.
*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche. ‡Dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS
141-143 rue St-Jacques Main 8125, ou Hôtel Windsor, ou aux gares Viger et Windsor

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE

SERVICE MONTREAL -- QUEBEC
2 TRAINS RAPIDES VIA LA LIGNE COURTE 2
Dép. Montréal 8.15 a.m. Tous les jours.
Dép. Montréal, 7.30 p.m. Tous les jours.

OCEAN LIMITED
Départ à 7.30 p. m., tous les jours pour Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, Truro, Halifax. Pour St-Jean, N.B., l'île du Prince Edouard et les Sydneys par le train régulier tous les jours excepté le samedi.

EXPRESS MARITIME
DEPART A 8.15 A. M.
tous les jours, pour Québec, Campbellton et gares intermédiaires, tous les jours excepté le samedi pour Moncton, St-Jean, N.B., Halifax.

TRAIN RAPIDE POUR NICOLET
Départ à 4.00 p.m. (tous les jours excepté le dimanche).

GEO. STRUBBE, Agent des billets en ville. EDIFICE TRANSPORTATION 122 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

9 Boulevard St-Laurent, Tél. Main 4097 Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN.

—Il se fait actuellement du mouvement pour le gravelage des chemins de front dans certaines parties de la paroisse ; déjà, les gens du sud des chutes ont déposé au conseil municipal de cette paroisse, une requête à cet effet, se basant sur la loi de 1912. L'expérience que nos gens ont acquise par le gravelage d'une route l'été dernier, les pousse à continuer ces travaux qu'ils ont appris à apprécier.

BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Assemblée générale des actionnaires : paroles de rassurant optimisme. Le bonus de 12 p. c. sera réparti d'ici la reprise prochaine.

Hier après-midi a eu lieu à Toronto, l'assemblée générale des actionnaires de la Banque de Commerce, dont on trouvera le compte-rendu in-extenso dans une autre page. Disons cependant que le bureau et le conseil d'administration furent réélus, mais que la vacance crée par la démission de M. William McMaster ne fut pas comblée.

Il a été annoncé au cours de l'assemblée que les agrandissements projetés au bureau central de la banque ne seront pas réalisés avant deux ans au moins.

Pendant l'année 1913 la banque a acheté le terrain sur lequel est construit le restaurant McConkey, rue King, adjacent, côté ouest, à l'immeuble de la banque. Le tenancier du restaurant a obtenu de la banque un bail de deux ans, renouvelable pour un an par la banque. D'ici là la banque prendra ses dispositions en vue de construire.

M. Alexander Laird, l'administrateur général de la banque a déclaré que d'ici que les affaires reviennent à la normale le bonus de 2 p.c., qui porte le dividende à 12 p.c., sera réparti régulièrement. Dès que les conditions de la vie commerciale seront revenues à la normale, le dividende sera porté à 12 p.c. Cette déclaration a causé une excellente impression.

Les remarques faites par sir Edmund Walker, président et par M. Alexander Laird, administrateur général, ont un caractère rassurant de bel optimisme. Nous détachons les quelques phrases qui suivent de la conclusion des remarques de M. Laird:—

"A l'issue d'une année qui fut plutôt médiocre, il est facile de prévoir ce que nous tient en réserve l'année qui commence. Dès que l'équilibre politique et financier se sera rétabli en Europe, dès que le calme sera revenu au Mexique, nous aurons une reprise commerciale, industrielle et financière. Cependant il ne faut pas se bercer de trop faciles espoirs: il est possible que le retour aux conditions normales soit lent au point de nous paraître parfois insensible. Il est possible que l'argent s'accumule dans les banques sans que le commerce soit en mesure de l'utuliser.

Cependant on ne doit pas oublier que le commerce et l'industrie sont en somme prospère, et que la population agricole dispose de sommes énormes. Les cultivateurs qui constituent la grande majorité des habitants du pays vont assurer au commerce et à l'industrie une prospérité plus grande. C'est pourquoi nous avons pleine confiance que l'année qui commence sera meilleure que celle qui finit."

Par la lecture du bilan on se rendra compte de la situation superbe de la banque, qui justifie et au-delà la confiance absolue que le public a en elle.

La Canadian Bank of Commerce est une des plus grandes institutions financières du pays. Elle est un des plus puissants intermédiaires du commerce et de l'industrie. Il est rassurant de constater que sa prospérité grandissante est la conséquence même du développement du pays qui grandit en richesse et en puissance économique.

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Le froid, ce matin encore, a interrompu les communications télégraphiques avec Wall Street pendant plus d'une heure et lorsque les premières dépêches nous arrivèrent, il se trouva que le marché de New-York n'avait pas une tenue très brillante. Si à ce facteur d'indécision on ajoute le froid et surtout l'attente du nouvel abaissement prévu pour demain du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, ou aura l'explication de l'immobilité de la Bourse. Mais immobilité ne veut pas dire faiblesse, car il se trouve que nos valeurs se maintiennent très bien et résistent aux influences de baisse.

Ainsi que le disait hier l'administrateur de la Banque de Toronto, il se peut que la reprise soit lente et il serait dangereux de se bercer de trop brillants espoirs. Un pays comme le nôtre a beau être jeune, il ne peut se remettre du jour au lendemain d'une crise prolongée de langueur. Du reste l'afflux subit d'argent pourrait causer de la congestion et créer par l'inverse une situation plus grave. Gardons-nous de ces remèdes pires que le mal et auxquels seuls les charlatans ont recours.

Nous pouvons sans crainte considérer que nous avons vu la fin de la crise, que nous sommes au début de la renaissance de notre marché, mais il serait vain de s'attendre à des sauts brusques et répétés.

Le Brézil à 81 1-2 ; le Ciment à 31 ; le Textile à 81 1-2 ; le Tram débenture à 70 1-2 ; le Shawinigan à 131 ; le Twin à 106 3-4 ont été assez demandés par le portefeuille.

A signaler la continuation de la hausse du Spanish River : l'action privilégiée s'est négociée ce matin à 45 1-2, soit 5 1-2 d'avance sur le cours de clôture d'hier. L'action ordinaire a trouvé preneur à 12 1-4, soit 1-4 de hausse ce matin. Il existe sur cette valeur une demande discrète qui absorbe tout ce qui est mis sur le marché, mais tâche à le faire discrètement, de manière à ne produire que le moins de hausse possible. Ceux qui achètent le Spanish sont en mesure de connaitre exactement la situation commerciale de la compagnie. On peut être assuré qu'ils n'agissent pas à la légère.

Le British Columbia Packers a coté 127, soit 3 points nets de hausse sur hier. C'est à cette valeur que revient l'honneur d'avoir pris la plus grande avance de la journée. Le Saumon est très demandé à Londres et le Packers apparait comme le seul fournisseur disposant de quantités suffisantes.

BOURSE DE MONTREAL

Les cours nous sont fournis par Sir Rodolphe Forget, 83, rue Notre-Dame Ouest.

Montréal, 14 janvier 1914

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach
A Holden	8	7¾	Mc Donald	19	18
" pfd	..	..	Mackay	79	78¾
Bell Telep	142	140	" pfd	68	66¾
BCPackers	130	129	Mex L & P	.....	.....
" pfd			" pfd		
Brazilian	51¾	81½	M & St P	125½	124
CalgPower	.....		" pfd		
Canada C	62	58	M L H & P	215	214½
" pfd	105	..	Mont Cott		51
Can Cem	30¼	30½	" pfd	100	99½*
" pfd	93	91½	Mont Loan		
CanCotton	.....		Mont Tel	.....	136
" pfd	75	73	MontTram	197	190
CanConver	40	38¾	Nipissing	....	....
CC Rubber	......	81	Nor Ohio		
" pfd	....	97	N S S & C	70½	70
C Fair Pfd	97	92	" pfd		
C G Elect	.....	101	Ogilvie M	117½	.....
Can Pac	207¾	207½	" pfd	116	
CanLocom	.....	.....	O L H & P	163	162
" pfd	....	86	" New	....	
C NW Lan			paton Mfg	..	
Crown R	1.69	1.67	Penmans	50	48
Det Ele Ry	71	70½	" pfd	80	.....
D Fl Glass		......	Porto Rico	50½	.....
Do Bridge	118	116	Price Bros	—	.....
D Canners	59	57*	Quebec Ry	14¼	13½
" pfd		.....	R & O Nav	111½	111
D Coal pfd	....	....	Riord pfd		
D Iron pfd	93½	92	RussM Car		
Do Steel C	39½	39½	" pfd		
Dom park			Sawyer M	32	30
Do Textile	82	81½	" pfd	88	
" pfd	102	101	Sm Woods	58	
Duluth S S	110	108	" pfd		
" pfd	...		Shawinig	131½	131
Dul Super	...	....	Sherw Will	55*	53
E C Power			" pfd	100	99
gould Mfg			Spanish R	13	12½
" pfd			" pfd		45
goodwins	27	25	Steel C of C	19	
" pfd	78	75	" pfd	82½	
Hal El Ry			Toledo Ry		
Havana El			TorontoRy	136	134½
" pfd			Tooke Bro	24½	23½
Hillcrest C	44	12	" pfd		
" pfd	87	83	Tr City pfd		
IllTrac pfd	92½	91½	Tucketts	34½	35
Inter coal	....	....	" pfd	95	94
" pfd			Twin City	107	105½
I C & Coke			" pfd		
Kaminist			West India	94	
Laurentide	167	165	W Kooten	93½	92½
Lake of W	131	129	" pfd	108	102½
" pfd			Winnip Ry	194½	193½
Lyall Cons			Widsor H	100½	

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Telephone—2 à 141, 20 à 140 1-2, 1 à 141.

Brazilian—150 à 81 3-8, 25 à 81 1-4, 25 à 81 1-8, 25 à 81 1-4.

Pacific Rights—5 à 4 1-4, 4 à 4 9-32, 10 à 4 1-4, 10 à 4 9-32, 560 à 4 1-4, 1000 à 4 9-32, 104 à 4 1-4.

Rich. & Ont. — 25 à 111.

Shawinigan—15 à 132, 50 à 131 1-2.

B. C. Packers—200 à 127.

Power—1 à 215, 1 à 214.

Twin City—25 à 106 3-4.

Spanish River—102 à 12 1-4.

Steel Co. of Can.—3 à 18.

Tooke Bros.—25 à 28, 1 à 20 1-2.

Tucketts—25 à 35 1-2, 75 à 35.

Canada Cement—80 à 31, 15 à 30 3-4.

Dom. Bridge—1 à 118.

Dom. Textile—25 à 81 1-2.

Dom. Trust—73 à 104, 2 à 106.

Lake of Woods—1 à 130.

Penman's—5 à 49 1-2.

Scotia—26 à 71 1-2, 25 à 70 1-8.

Ames Holden Pfd—50 à 60.

Illinois Pfd—5 à 92.

Mont. Cots Ltd Pfd—10 à 100.

Sher. Williams Pfd—10 à 100.

Spanish River Pfd—25 à 45 1-2.

Steel Co. of Can. Pfd—10 à 82 1-2.

Dom. Coal Bds—$3000 à 98 1-2.

Dom. Cotton Bds—$2000 à 100.

Dom. Textile Bds—$250 à 99C, $250 à 99C.

Mont. Tram. Deb.—$700 à 76 1-2.

$1000 à 77, $500 à 76 1-2.

Quebec Ry Bds—$2500 à 50 1-4.

Commerce Bk—3 à 200 1-4, 40 à 200, 1 à 200, 2 à 200 1-2, 1 à 200 1-2.

Hochelaga Bk—25 à 150, 10 à 150.

Molsons Bk—7 à 197.

Montreal Bk—2 à 229, 10 à 229.

Nova Scotia Bk—8 à 257, 4 à 257.

Quebec Bk—5 à 113.

Royal Bk—3 à 221.

Union Bk—4 à 139.

Crown Reserve Mines—15 à 1.68.

NOS EXPORTATIONS DE BESTIAUX

La statistique de nos exportations de bestiaux indique quelle répercussion énorme a eue sur nos marchés l'abolition des droits américains.

Nos exportations de 7 mois écoulés le 31 octobre, portalent sur 8,697 têtes valant $513,247. Or celles de la période correspondante de 1912, ont porté sur 84,034 têtes valant $2,522,022. Il est à prévoir que l'augmentation serait encore plus grande si la statistique portait sur les mois de novembre et de décembre.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & Iseafleaters, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Bailey	.05	.05½
Beaver	30½	.32
Chambers	.17	.18
Crown Reserve	1.66	1.65
Dome Ex	.07	.07½
Foley O'Brien	.15	.20
Great Northern	.09½	.10½
Hollinger	17.00	17.37½
Jupiter	.06	.07
Kerr Lake	4.25	4.50
La Rose	1.74	1.78
McKinley	1.04	1.10
Nipissing	7.75	8.00
Pearl Lake	.10	.10½
Peterson Lake	.23	.24
Preston E. Dome	.01	.02
Right of Way	.04	.05
Rochester	.02	.03
Silver Leaf	.01½	.02½
Swastika	.04	.05
Temiskaming	.13	.14
Vipond	.09½	.10½
Dome Lake	.24½	.25½
Porc. Crown	1.24	1.28
Coniagas	7.50	8.00

VENTES

Right of Way—1000 à 5, 1099 à 5, 500 à 5.

Sakta—100 à 14, 100 à 14 1-2, 100 à 15.

RENDEMENT DES VALEURS

	Clôture	Div.	P.C.
Bell Téléphone	140	8	5.71
Brazilian T.	82	6	7.31
Can. Cottons, priv.	73	6	8.21
Can. Cement, priv.	91	7	7.69
Can. Pacific	207	10	4.83
Converters	40	4	10.00
Detroit	71	6	8.45
D. Iron, priv.	92	7	7.60
Dom. Steel Corp.	39	4	10.52
Dom. Textile	81	6	7.40
Do priv.	100	7	7.00
Halifax Street	160	8	5.00
Illinois, priv.	90	6	6.66
Lake of Woods	126	8	6.34
Laurentide	163	8	4.90
Mont. Power	214	10	4.67
Mont. Téleg.	136	8	5.88
Mt. Cotton, priv	100	7	7.00
Minn. & Sault	125	7	5.60
Mackay, ord.	75	5	6.66
Do priv.	63	4	6.34
N. S. Steel	72	6	8.33
Ott. L. H. & P.	160	10	6.25
Ogilvie	115	8	6.95
Do priv.	116	7	6.03
Penman	50	4	8.00
Richelieu	111	8	7.20
Shawinigan	131	6	4.58
Toronto	135	8	5.92
Twin City	105	6	5.71
Winnipeg Ry	196	12	6.09

COURS DE LA DERNIERE HEURE

Fournis par la Maison Rodolphe Forget.

C. P. R. Rights.—565 à 4 9-32.

Power.—5 à 214 1-2.

Scotia.—65 à 70.

Twin.—10 à 106 1-2.

Pacifique.—25 à 208, 25 à 207 7-8, 50 à 208.

Reserve.—200 à 1.68, 50 à 1.67, 100 à 1.69.

Packer.—25 à 129.

Detroit.—5 à 71.

Textile.—10 à 81 1-4.

Ames, priv.—13 à 60.

Téléphone.—10 à 140 3-4.

Québec.—50 à 14.

Ottawa P.—25 à 163.

Steel of Can. priv.—25 à 82.

Cement.—5 à 30 3-4.

Hollinger.—5 à 17.50.

Ames.—25 à 7 1-2.

Macdonald.—25 à 18 1-2.

Bridge.—1 à 118.

METROPOLITAN BANK

Le bilan de 1913 publié par la Metropolitan Bank établit que les recettes nettes de l'exercice s'élèvent à $165,659, contre $168,841 en 1912. Si l'on ajoute les profits nets, aux profits et pertes on trouve le total de $347,548. Cette somme fut répartie comme suit: — dividende, $100,000, fonds de dépréciation des valeurs $40,000; versé sur les immeubles $20,000; fonds de retraite du personnel $40,000; reporté $182,548. Le bilan établit que l'actif est de $12,454,115, dont $4,558,341 est liquide, soit 45 p.c. du passif.

Les prêts courants et effets escomptés s'élèvent à $7,501,752; les prêts à vue $1,055,213. Dépôts portant intérêt, $7,143,833, contre $8,018,786 il y a un an.

La situation de la banque apparait à la lumière précise de ces chiffres, comme excellente et justifient pleinement la confiance du public.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. McCuaig Frères et Cie., membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Montréal, 14 janvier 1914

VALEURS	Vend	Ach	VALEURS	Vend	Ach
Am Car F	46¼	46½	Ls Nashv	137	137½
" pfd			Mack Com	..	....
Am C Oil		.....	" pfd		
Am Loc C	33¾	33½	Miss Pac	26	26
A L Copp	72½	72	Norf & W	..	
AmSmel C	64	64½	Northern P	110½	110¼
" pfd			M St P & S	100½	100¼
Anaconda	34½	34½	" pfd		
A Sugar R	.....	.....	N Y C & H	89	89
A T & S F			N Y O & W		
" pfd	....		Nat Lead	......	.....
Balt & Oo	90½	90½	North Am	...	.....
B R T	89½	89½	Pac Mail		
C & Al Co			Pen R R	110½	110½
Can Pacif	206½	207½	P Steel C	31½	31½
Ches & O	.....	.....	Peopl Gas	124½	124½
C & N W			Phil & R	169½	169½
C M & St P	100½	100½	" 1 pfd	....	...
C g N Y	.....		" 11 pfd	....	
Col F & I	32	31½	Rock Isl C	14½	14½
C C C & St L	.....	.....	Sloss Sheff		....
D L & W		...	South Ry	24½	24½
Del & H	.....		" pfd		
Det U Ry	.....		South Pac	91½	92
D & R g Co	.....	..	Ten C & L	33½	33½
" pfd	..		Texas Pac	....	..
D S S & At	.....	....	Toledo	.	....
" pfd		..	Twin City	.	....
Erie Rail	28½	28½	U S Com	69½	69½
11 pfd	.....	....	" pfd	.....	..
1 pfd	..	..	U S R b Co	....	
Great Wet			" pfd		
Gen Elec		.....	U Pac Co	157	157½
Gr No pfd	126½	126½	" pfd		.....
Havana Co		3	Wabash	....	....
" pfd	...	....	" pfd	..	..
Ill Central	.	....	West U Tel	....	....
Kan & Tx	....	.....	Wis C Com	......	.
" pfd	.....	.....			

CHS DE FER DE L'ALBERTA

La statistique publiée par le ministère des chemins de fer de la province d'Alberta établit que pendant l'année écoulée 530 milles de voies ferrées ont été construits. Cette augmentation à elle seule représente un quart de l'augmentation totale de notre réseau ferrée.

LE MEXIQUE EN FAILLITE

La rumeur a circulé à New-York que le dictateur Huerta a rendu par décret une décision à l'effet que le gouvernement va refuser d'ici un an de payer les intérêts de sa dette. Cette rumeur n'a pas reçu confirmation, mais a causé cependant de l'inquiétude à la Bourse. La dette extérieure du Mexique atteint $300,000, sinon $350,000, et les intérêts en sont payables en monnaie étrangère. On conçoit qu'une telle décision équivalant à une faillite, est de nature à causer du malaise.

Il convient surtout de remarquer que les Etats-Unis sont moins intéressés que les Allemands, les Français et surtout les Anglais à la situation financière du Mexique. C'est en effet en Angleterre que les obligataires du Mexique sont les plus nombreux.

A ajouter à la dette officielle, sont les obligations des chemins de fer, des sociétés industrielles dont le gouvernement a été plus ou moins ouvertement le parrain.

Il va de soi que la situation au Mexique ne peut s'éterniser et que les coupons seront payés tôt ou tard, mais d'ici là la décision du tyran Huerta va certainement avoir dans le monde financier une pénible répercussion.

HORS LISTE

Cours fournis par la maison McCuaig, Frères & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Sacrement.

	Offre.	Demande.
Asbestos Corp., ord.	4	5
Asbestos Corp. priv.	10	15½
Can. Felt, ord.	15	24
Can. Coal and Coke ord.	4	5
Mt. Tram. and Power	32	33
National Brick bds.	69	71
Pensylvania Power	67½	70
Sherb. Ry. & Power ord.	..	29
West Can. Power ord.		51
Wayagamack, ord.	21¾	21¼

Can. Coal and Coke—25 à 4.

Mont. Tram. and Power—375 à 34, 25 à 36¼, 60 à 36½.

Wayagamack—150 à 21, 200 à 73.

VIANDE SUR PIEDS

Arrivages de la semaine aux abattoirs:

700 boeufs.

380 moutons et agneaux.

1935 cochons.

175 veaux.

Arrivages de la journée:

760 boeufs.

460 moutons.

650 cochons.

120 veaux.

Cours du jour:—

Steers, 4 à 7 1-2.

Vaches, 3 1-2 à 6 1-2.

Taureaux, 4 à 6.

Moutons, 5 à 5 1-2.

Agneaux, 8.

Cochons, 9 à 10.

Veaux $3 à $15 selon poids et qualité.

Le marché est normal et les prix se maintiennent.

MONARCH KNITTING

Le Monarch Knitting va bientôt publier le bilan de son exercice écoulé le 30 novembre 1913. Nous croyons savoir que les recettes de la compagnie ont diminué dans une certaine proportion, comme du reste celles de toutes les sociétés similaires. Les maillots, chandails, etc., sont moins en vogue que l'an dernier. Il est cependant certain que commercialement, la situation de la compagnie est excellente.

ASSEMBLEE DU IRON

M. I. H. Plummer a présidé hier après-midi à la séance régulière mensuelle du conseil d'administration du Dom. Steel. On ne s'y est occupé que d'affaires courantes et de l'état mensuel de situation de la compagnie, qui est satisfaisante.

M. Plummer part aujourd'hui pour Sydney.

LA JOURNEE A LONDRES

LONDRES, 14.—L'argent a été plus difficile et l'escompte à taux plus élevé. La crise sud-africaine et le fait que le gouvernement mexicain refuse de payer le coupon de sa dette ont causé sur les Kaffirs et sur les mexicaines un recul compréhensible.

Pendant la matinée les obligations et les chemins de fer anglais ont fléchi sous le poids d'une assez lourde liquidation. Les Kaffirs se sont repris pendant l'après-midi par le fait que les émeutes prévues ne se sont pas produites dans le Sud-Afrique.

Le portefeuille a recommencé avant la clôture à absorber les valeurs anglaises de tout repos, mais la clôture a été indécise.

Les valeurs américaines ont été calmes et sans intérêt pendant la journée. L'ouverture s'effectua au niveau d'hier et les fluctuations furent insignifiantes.

La clôture a été terne mais ferme.

LA MATINEE A WALL STREET

NEW-YORK, 14.—Seules les valeurs secondaires ont permis aux professionnels d'encaisser ce matin des profits assez substantiels. Lorsque ces valeurs eurent été absorbées, il se produisit une légère hausse que suivit une baisse à peu près équivalente.

Les baissiers à partir de onze heures commencèrent à exercer une pression sur les cours en se basant sur des rumeurs pessimistes. Il semble cependant que ces rumeurs sont sans bases.

Le Steel a été l'objet de ventes à découvert: les baissiers estiment que le prochain état trimestriel de situation sera moins brillant encore que le dernier.

Les cuivres sont faibles par suite de l'accumulation du métal en Europe. M

Le Reading et le Lehigh Valley ont reculé d'un point.

Les obligations sont fermes.

BOURSE DE BERLIN

BERLIN, 14.—La Bourse a été lourde et plutôt inactive. Le taux privé d'escompte est à 3 ¼ p. c.

DOM. COAL

Dominion Coal : dividende trimestriel de 3½% payable le 2 février aux actionnaires inscrits le 17 janvier.

DOM. STEEL

Dominion Steel : dividende trimestriel de 1½% sur l'action privilégiée. Ce dividende sera exigible le 2 février par les actionnaires inscrits le 15 du courant.

CONVERTERS

Canadian Converters, dividende trimestriel de 1 p.c. exigible le 15 février par les actionnaires inscrits le 31 du courant.

PAS DE FILS

Le froid, ce matin encore, a interrompu les communications télégraphiques de plusieurs maisons de banque avec New-York. Ce n'est qu'à onze heures quarante que les messages ont pu être acheminés régulièrement.

BANQUE EN FAILLITE

LUCERNE, Suisse, 14.—Le Crédit Tessin a été déclaré en faillite : son passif est évalué à $1,100,000. Cette institution est une des plus importantes des cantons.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 14.—Après une ouverture en baisse, les valeurs améliorèrent jusqu'en clôture leur position. La rente cote 86 francs 15 centimes à terme. Le taux privé d'escompte est à 3¾ p. c.

RECETTES DU DETROIT

Recettes de la quatrième semaine de décembre: $309,972, diminution; $10,607. Recettes de décembre: $923,416, diminution $30,175. Depuis le premier janveir 1913, les recettes s'élèvent à $12,659,122, soit une augmentation de $1,027,791.

BOSTON & MAINE

Le Boston & Maine refuse d'échanger les $10,000,000 d'obligations du Maine Central qu'il détient contre 100,000 de ses actions. Telle est la déclaration faite par M. Morris McDonald, président des deux compagnies.

MONTREAL TRUST

Hier après-midi a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires du Montreal Trust. Il a été décidé de porter à $1,000,000 le capital de la société, au moyen d'une émission de 5,000 actions.

Le conseil d'administration a été réélu, puis il a à son tour réélu président M. H. Holt.

CANADIEN NORD

Etat comparatif des recettes brutes:

		Du 1er juillet à date.
Semaine écoulée le 7 janv. 1914	$364,700.00	$13,729,600.00
Période correspondante l'an dernier	341,500.00	12,581,100.00
Augm.	$ 23,200.00	$ 1,148,500.00

McDOUGALL & COWANS

La maison de banque et de change McDougall et Cowans a décidé d'ouvrir à Régina et à Calgary des succursales qui seront reliées à son bureau central de Montréal par des fils spéciaux. La clientèle de ces deux villes sera donc renseignée à l'instant même sur les fluctuations de nos valeurs de Bourse. Ces villes sont appelées à grandir et à avoir sur nos valeurs une influence avec laquelle on devra compter dans un prochain avenir.

MONTREAL PRODUC. ASS.

Le Montreal Produce Association a tenu hier après-midi à trois heures, dans la chambre du conseil du Board of Trade, son assemblée générale. Après lecture des rapports des diverses commissions il a été procédé aux élections. Tous les membres du bureau furent élus par acclamation, à l'exception du président. Deux candidats en effet furent mis en présence, mais ce fut M. George Hodge qui fut élu après une lutte très vive. Le bureau se compose de MM. C. M. Thacker, Geo. C. Silock, Aug. Trudel et Thos. G. Hodge, H. A. Hodgson, P. W. McLagan, W. Champagne, G. D. Warrington et A. J. Bryce.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

LE FROID DANS LA PROVINCE

A ST-JEAN, P.Q.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Q., 14.—La température à St-Jean est la plus froide que nous ayons eue ici. Lundi dernier un vent violent de 60 milles à l'heure transportait la neige et causait une poudrerie épouvantable. La tempête a diminué hier, mais le froid a augmenté considérablement. Le thermomètre a marqué hier 20 degrés au-dessous de zéro durant toute la journée et, ce matin, il était à 30 degrés. Vers 11 heures a. m., il indiquait encore 25 degrés.

Le service des trains est retardé de plusieurs heures, ainsi que le service des malles.

Des dommages assez considérables ont été causés aux systèmes de chauffage à l'eau chaude, notamment chez MM. Nap. Boisvert, J.E. McNulty et ses deux fils, Alp. Gervais, Dr Levasseur, J. F. Saint-Cyr et autres.

A ST-HYACINTHE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, Qué., 14. — La température se maintient excessivement froide. Hier à 6 heures, le thermomètre marquait 31o et ce matin 35o. A 8 heures, le mercure enregistrait encore 34o.

Aucun grave accident n'a été causé par le froid.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

CHAMBLY CANTON, 14. — Ce matin, le thermomètre marquait 30o au-dessous de zéro.

LE FROID A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14.—Le froid a augmenté considérablement à Québec la nuit dernière. Le thermomètre, qui marquait hier 19o, est descendu ce matin à 25 degrés au-dessous de zéro et, à midi il marque—17o.

LES RICHESSES DE COBALT

M. Charles Lafond, architecte de Trois-Rivières, président de la Huronia Ltée-Larder-Lake, vient d'arriver de Cobalt et de Cochrane, où la compagnie possède une mine d'or déjà en exploitation.

M. Lafond a emporté avec lui les premiers échantillons de l'or que l'on a commencé à extraire de la mine. Ce sont deux petites briques d'or pur qui ont une valeur de $3,500.

M. Lafond nous dit que l'on vient encore de découvrir 52 veines à une profondeur de 9 pieds. On sortira bientôt environ $1,600 d'or par jour.

M. Lafond repart aujourd'hui pour Trois-Rivières et de là reviendra à Ottawa, où sont les bureaux-chefs de la compagnie.

UNE PANIQUE FINANCIERE

(Service spécial de la PATRIE.)

BERNE, (Suisse), 14.— La faillite du Crédita Ticinése a eu un formidable écho ici. Les déposants de la caisse d'épargne et de prêts ont fait une course sur les guichets de cette banque, et ont retiré en quelques heures plus de deux millions de francs. Les autres banques sont venues au secours de la caisse d'épargne en mettant à sa disposition les fonds nécessaires pour satisfaire le public.

LE PONT DE GLACE EST ENFIN PRIS

Le pont de glace est "pris" entre Boucherville et la Longue-Pointe ; la chose se comprend facilement par le froid sibérien que nous avons depuis quelques jours. Cependant, samedi dernier, alors qu'on apercevait, ça et là, plusieurs mares d'eau, et que la glace présentait très peu de consistance, deux citoyens de Montréal ont accompli un véritable acte de bravoure et de témérité en traversant le fleuve à pied entre Boucherville et la Longue-Pointe. Ce sont: MM. J. E. Tanguay et J. Brunelle, qui ont accompli cet exploit. Ils racontent qu'ils ont couru de grands dangers, mais qu'ils ont été assez heureux pour mener à bonne fin, leur audacieuse entreprise.

SIR JAMES WHITNEY DANS LE MEME ETAT

NEW-YORK, 14. — Le dernier bulletin publié à 11.30 a.m., aujourd'hui, par les docteurs Biggs et Pyne, sur l'état de sir James Whitney, est ainsi conçu:

"Sir James Whitney est dans le même état qu'hier."

LA CANDIDATURE DU SENATEUR CHOQUETTE

QUEBEC, 14. — L'honorable sénateur Choquette, qui se présente comme maire de Québec aux élections municipales de février, commencera sa campagne le 28 janvier par une grande assemblée qui sera tenue à la salle St-Pierre. On croit que cette assemblée sera contradictoire.

DOMESTIQUE CONTRE PATRON

Mlle Eliza Weyland, ménagère, a intenté une poursuite de $1,740 contre M. Chs. Hughes. La demanderesse prétend que depuis huit ans, elle est la ménagère du défendeur; qu'elle a été engagée à raison de $25 par mois, mais qu'elle n'a reçu que $660, de là l'action pour la balance.

Le défendeur est un nonagénaire qui, il y a quelques mois, obtenait jugement contre un avocat de cette ville, pour la retention d'une propriété évaluée à environ $11,000.

"A. B. SEE"
ELECTRIC ELEVATOR COMPANY OF CANADA
Limited.
243 rue Bleury, Montréal. Téléphone Main 7601

MONTREAL FRUIT AUCTION CO.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Montreal Fruit Auction Co., aura lieu en leurs bureaux, 36 rue de la Montagne, mercredi, le 28 janvier 1914, à 3 heures p.m.

Par ordre des directeurs.

P. J. PETERSON.

263-4 Secrétaire.

LA VILLE ET LA MONTREAL WATER

QUEBEC, 14. — On annonçait, hier soir que les commissaires de la ville de Montréal et les représentants de la Montreal Water & Power Co. en étaient venus à une entente, en vertu de laquelle la cité de Montréal prendra sous peu possession des usines de la compagnie. La Cité, par cette entente, achètera au pair d'ici 3 mois le capital autorisé de la compagnie, au taux de $1,020,000 et prendra les responsabilités de l'actif et du passif. Le coût total de cet achat serait de $7,000,000 à $8,00,000.

Si l'entente était rompue, Montréal aurait le droit de procéder par voie d'expropriation 60 jours après la rupture des négociations. Au cas où aucune entente serait déclarée possible, la cité perdrait le privilège de pouvoir exproprier. Mais il parait que les deux parties sont résolues d'en arriver à une entente définitive.

Les représentants de Montréal étaient le maire Lavallée, les contrôleurs Lachapelle, Ainey, Dupuis et Godfrey, assisté de M. Laurendeau, aviseur légal.

Ceux de la compagnie étaient MM. E. Hanson, président, W. Hanson, F.-H. Pitcher et W. J. White, C. R.

ON TROUVE SON CADAVRE CALCINE

Kril Ouch, employé à la Montreal Gas Co., rue Harbor, était disparu mystérieusement depuis quelqueus jours de son domicile, 34 rue Brown.

Hier on a trouvé son cadavre à demi calciné, sur un tas de machefer et l'on croit qu'il a été victime d'un accident.

Il y aura enquête du coroner. Le corps a été transporté à la morgue.

JUSQU'AUX POCHARDS QUI S'ABSTIENNENT...

Le froid, qui met le givre aux vitres et fait fuir les passants sur la rue, exerce aussi un effet salutaire sur les pochards, clients attitrés de la Cour du Recorder. En effet, quatre prisonniers seulement ont été traduits devant le recorder Weir ce matin. Ceci constitue un véritable record, et les registres du greffe de la Cour du Recorder témoignent que la chose ne s'est pas vue à Montréal depuis vingt-cinq ans.

AFFREUX RECIT D'EMPOISONNEMENT

Spécial à la PATRIE

FRANCFORT SUR LE MEIN, 14.—Charles Hopf, l'ancien maître d'armes, et, en dernier lieu, pharmacien, qui est accusé d'avoir occasionné la mort de ses deux enfants, de son père et de sa première femme, en les empoisonnant, et d'avoir essayé d'empoisonner également sa seconde et sa troisième femme, ainsi que d'autres personnes, s'est déclaré aujourd'hui innocent de tous les crimes dont on l'accuse.

Il a avoué avoir administré successivement à ses trois femmes une potion empoisonnée, cela ostensiblement et uniquement dans le but d'augmenter leur beauté.

Il a également administré à sa troisième femme des bacilles de la fièvre typhoïde, mais elle a échappé à la mort, grâce aux soins de son médecin.

L'accusé avait assuré ses trois femmes sur la vie. Les assurances étaient de 25,000, 37,500 et 100,000 francs, et chacune des femmes tomba sérieusement malade un an après son mariage.

CITE DE MONTREAL

UNIFORMES

DES SOUMISSIONS SOUS ENVELOPPES CACHETEES, adressées au Bureau des Commissaires, seront reçues à leur bureau, à l'Hôtel de Ville jusqu'à midi, mardi, le 27ième jour de janvier 1914, pour la fourniture et la livraison des uniformes et de bottines, requis pour les officiers et les hommes du corps des pompiers, et du corps de police, ainsi que pour les inspecteurs dans les divers départements municipaux.

Des copies du cahier des charges et des formules de soumissions ainsi que tous les renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus de l'Agent des Achats et des Ventes, à l'Hôtel de Ville.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

Bureau de Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 13 janvier 1914.

AVIS AUX AGENTS EXPEDITEURS

Applications, adressées au soussigné, seront reçues, par les Commissaires du port de Montréal, jusqu'à midi, mercredi le 21 janvier 1914, pour **mouillage dans le port, espaces et privilèges** durant la saison de navigation de 1914, après laquelle date toutes les applications reçues seront considérées ensemble.

M. P. FENNELL, Jr.
Assistant-Secrétaire.

Montréal, 9 janvier 1914. 10,12,14,16

The National Breweries, Limited

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de **"The National Breweries, Limited"** aura lieu au bureau-chef de la Compagnie, 36 carré Chaboillez, Montréal, le mercredi, 21 janvier, 1914, à midi, selon les règlements de la Compagnie, pour la réception du rapport des directeurs pour l'année écoulée, pour l'élection des directeurs pour l'année courante, pour considérer et—si on le juge à propos, abréger le règlement No 7 établissant un Comité Exécutif, et pour toutes autres affaires qui pourront être proposées régulièrement à l'assemblée. Par ordre du Conseil.

JAMES D. HUDSON, Sec.-Trés.

Montréal, 6 janvier 1914. 263-12

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 21545. A. Leblanc, Demandeur, vs., A. Maupin, Défendeur.

Le 23ème jour de janvier 1914 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 3070 Boulevard St-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause consistant en saucissons, etc. Conditions: Argent comptant.

G. E. PIGEON, H.C.S.

Montréal, 14 janvier 1914.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4242.—Hudon et Orsali, Limitée, de Montréal, vs., Joseph Petit, de Verdun, dit District.

Le 23ème jour de janvier 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit Défendeur, au No 82 rue Claude, en la ville de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 piano, épicerie, etc. Conditions: Argent comptant.

J. X. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 14 janvier 1914.

CAUSE ENTRE GENS DE THEATRE

M. le juge Charbonneau a accordé une injonction, demandée par la "People's Amusement Co. Ltd", propriétaire de la salle d'amusements, connue sous le nom de "Family Theatre", contre dame Berthe Goldstein, de New-York, qui, au mois de novembre dernier s'était enregistrée sous le même nom, au bureau d'enregistrement de Montréal-Ouest, pour utiliser comme scène juive, de l'ancien théâtre Royal, rue Côté.

La Cour a ordonnée que l'enregistrement de l'intimée, au bureau d'enregistrement de Montréal-Ouest soit biffé des régistres.

AVIS DE FAILLITE

In re

H. GAGNE,

1401 Ave. Hôtel de Ville, Montréal.

Vente par encan aux salles Marcotte, 69 rue St-Jacques, Montréal, jeudi 15 janvier 1914, à 11 heures.

Stock de nouveautés	$2,809.29
Mobilier	127.39
	$2,936.68

Le magasin sera ouvert mercredi le 14 courant.

VINET & DUFRESNE,
Cessionnaires
99 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 268-3

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

ABRAHAM OSTROFF

807 rue Lagauchetière Est, Montréal.

Vente à l'encan public au No 69 rue St-Jacques, Montréal, le mercredi 21 janvier 1914, à 11 a.m.

Stock de nouveautés, chaussures et claques	$1,218.20
Fixtures de magasin	20.00
Créances (d'après la liste)	4,016.70

Conditions, argent comptant. On exigera un dépôt de dix pour cent sur adjudication.

On pourra inspecter le magasin la veille de la vente, et obtenir tous renseignements des soussignés.

J. WILFRID MICHAUD,
HENRI DES ROSIERS,
Curateurs conjoints.

Montréal, 10 janvier 1914.

Bureau de
Michaud et DesRosiers,
Comptables-liquidateurs,
55 rue St-François-Xavier,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

268—13-14-17-19

CITE DE MAISONNEUVE

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions pour l'installation d'un système frigorifique pour la construction du Marché Public de la Cité de Maisonneuve, seront reçues jusqu'à mercredi, le 21 janvier prochain, à midi.

Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau de l'ingénieur de la Cité.

MARIUS DUFRESNE,
Edifice de la Banque de Toronto,
Maisonneuve.

Les soumissions devront être adressées au Bureau du secrétaire-trésorier de la Cité de Maisonneuve.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MARIUS DUFRESNE,
Ingénieur de la Cité.

Maisonneuve, le 8 janvier 1914.
266—10, 12, 13, 14, 15.

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES

Des soumissions cachetées et endossées "Soumission pour Fournitures", adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 22 janvier 1914 pour:

Bois de charpente.
Sable.
Ciment Portland.
Fonte.
Rails en acier et fer d'angle.
Barres en acier.
Blocs pour paver.
Charbon sans fumée, tiré des mines "run of mine".

On peut obtenir des copies des spécifications en s'adressant à M. F. W. Cowie, ingénieur en chef.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

M. P. FENNELL, Jr.
Assistant-Secrétaire.

Montréal, 12 janvier 1914.
268—13-14-15-16-20

SOUMISSIONS POUR PELLETAGE DU GRAIN

Des soumissions cachetées et endossées "Soumission pour pelletage du grain", adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi du mercredi, 21 janvier 1914, pour le pelletage du grain durant la saison de navigation 1914, des vaisseaux aux élévateurs à grain Nos 1 et 2 et aux élévateurs à grain flottants.

On peut avoir des copies de devis, sur demande faite à M. F. W. Cowie, ingénieur en chef.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

M. P. FENNELL, Jr.,
Assistant-Secrétaire

Montréal, 13 janvier 1914.
263—14-15-16-17

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead — de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir — Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

284—jno

Vente par Licitation

N'oubliez pas que JEUDI, le 15 JANVIER courant

sera vendu par encan public au Palais de Justice de Montréal, la propriété portant les Nos 527, 529, 531 et 533 de la rue St-Paul, près de la rue McGill.

Pour informations, s'adresser à J. A. ARCHAMBAULT, Dep. P.C.S., Palais de Justice.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No. 124 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant résident au No 718 rue St-Hubert, Tél. Est 869.

"SALADA"

Ces thés sont appréciés par le public. par tout le continent
Pouvons-nous vous en dire la raison?

Qualité Supérieure---"Voilà Tout"

EN PAQUETS CACHETES SEULEMENT. JAMAIS VENDUS à la PESEE. ESSAYEZ-LES.

HEUREUSE INNOVATION

ON ENVOIE DES INSPECTEURS D'ECOLES SUIVRE DES COURS D'AGRICULTURE A L'INSTITUT D'OKA.

Comme les années précédentes, des cours abrégés sont donnés à l'Institut agricole d'Oka pendant le mois de janvier, alors que les étudiants sont en vacances dans leurs familles. Ces cours sont gratuits, y compris la pension et le logement, et donnés aux cultivateurs à la demande du ministère de l'Agriculture. Ils ont ceci de particulier cette année, qu'ils sont suivis par un certain nombre d'inspecteurs d'écoles qui auront pour mission ensuite d'aller faire des conférences agricoles dans les différentes maisons d'éducation de la province. Le gouvernement provincial espère ainsi intéresser davantage les garçons et les filles qui fréquentent ces institutions aux travaux des champs, leur inculquer au moins assez de notions pratiques en agriculture pour pouvoir en retirer plus tard des bénéfices et du bien-être domestique.

Les inspecteurs que l'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture, a délégués à cette fin, cette année, à l'Institut agricole d'Oka, sont MM. George Emile Marquis, inspecteur pour le district de Bonaventure ; L. O. Pagé, inspecteur pour Lotbinière ; L. P. Goulet, inspecteur pour Bellechasse, et Montmagny ; J. C. Hilaire, inspecteur pour Shefford ; J. M. Turcot, inspecteur pour Mégantic et environs.

Comme début le ministère de l'Agriculture a été très heureux dans le choix des sujets qu'il destine à l'enseignement agricole et ménager dans les écoles et les maisons d'éducation de la province.

LE BILAN DE LA GUERRE

Rien que dans la Macédoine, on constate une perte de population de 132,500.

SOFIA, Bulgarie, 14—Un recensement fait en territoire bulgare montre d'une manière terrible les hécatombes humaines que la dernière guerre a faites.

La population mâle du territoire de Macédoine accordé à la Bulgarie a été diminuée de 175,000 à 42,000 pendant les hostilités.

En Thrace Bulgare, sur 434,000 hommes, il n'en reste que 225,000. Dans le district de Mustapha Pasha, sur les 33,000 hommes avant la guerre, il n'en reste que 4,000.

MORT DE M. REDPATH

A 5 HEURES, IL REGARDAIT L'INCENDIE; A 6 HEURES, IL TOMBE MALADE ET MEURT PEU APRES.

M. Maurice Redpath, un jeune homme très avantageusement connu dans les cercles mondains et dans le monde des affaires, est mort subitement, hier soir, à l'hôpital Royal Victoria, vers neuf heures.

A cinq heures, M. Redpath partit avec un ami pour aller voir l'incendie de la rue St-Paul. Il semblait être en parfaite santé. Vers six heures, il regagna son logis, 29 Avenue Ontario Est, où il habitait avec son père. Il n'était chez-lui que depuis quelques minutes, quand il se sentit soudainement malade. Le cas sembla si grave qu'on le fit transporter à l'hôpital Victoria où il mourut quelques instants après son admission.

Son père, M. Frank Redpath et trois frères, Herbert, Ronald et William lui survivent.

POUR FOURNIR L'EAU A WINNIPEG

WASHINGTON, 14.—On a entendu, devant la Commission Internationale les plaidoyers au nom de la ville de Winnipeg, d'une part et de la ville de Kenora, de l'autre sur les droits de s'approvisionner d'eau dans le Lac des Bois, dont la surface est de 26,000 carrés, partie aux Etats-Unis et partie au Canada.

Les deux pays ont accédé à la demande de la ville de Winnipeg, cependant, la Commission a droit de révoquer ce consentement, si elle trouve que cela pourrait nuire aux populations des bords du Lac. C'est la ville de Kenora, située à l'embouchure du Lac des Bois, qui demande le refus à Winnipeg d'y prendre de l'eau. Les citoyens de la ville de Kenora prétendent que si Winnipeg prend 100,000,000 de gallons d'eau par jour dans le lac, leur ville en souffrira.

La commission a remis au 24 février l'audition des arguments en faveur de l'application de la Michigan Power Company.

Cette dernière demande la permission de continuer à détourner les eaux de la rivière Ste-Marie vers le Sault Ste-Marie.

ENCORE LES CAFES DE NUIT

JOHN ROBERTS S'OPPOSE AU RENOUVELLEMENT DU CAFE DES NOUVAUTES.

Vu l'absence du commissaire Choquet, la séance de la Commission des Licences, hier après-midi, n'a duré que quelques minutes. Mtre Oscar Coderre, qui défend les intérêts du Café d'Italie, a annoncé aux Commissaires qu'il venait de présenter une requête en Cour Supérieure demandant l'émission d'un bref de "certiorari." On se souvient que ce n'est que par suite d'une irrégularité dans les procédures que cet établissement n'a pas eu le même sort que les "cafés de nuit" Arbour, Arlington, Regal et Parisien, l'autre jour.

M. John H. Roberts a ensuite profité de l'occasion pour s'objecter au renouvellement de la licence du Café des Nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et Cadieux. La cause sera entendue lundi prochain.

L'EVASION DE KRAFCHENKO

WINNIPEG, 14.—Le juge Mathers, siégeant en qualité de commissaire royal, a ouvert une enquête sur l'évasion de Krafchenko. La police n'a pas nié le rapport que le fugitif avaient, le matin de son évasion, déjeuner à l'ombre de la prison.

Aussitôt en liberté, il s'est rendu au poste des voitures, sauta dans un taxicab et se fit conduire au club des "Mooses." Il paya le chauffeur un dollar et il disparut.

SIROP DU DR FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

Est un trésor pour tous les besoins des bébés et enfants, demandez-le toujours. Dépôt, 309a rue St-Denis, Montréal.

111—mer.-jno.

CRITIQUES DU GOUVERNEMENT

Les représentants allemands se montrent très sévères sur son attitude dans l'affaire de Saverne.

STRASBOURG, Alsace, 14. — Le gouvernement a été interpelé hier, par des représentants de tous les partis au sujet des incidents de Saverne.

Dans sa réponse, le Baron Zorn von Bulach, secrétaire d'Etat, a eu grand soin de ne pas donner tort aux autorités militaires. Il a nié que les troubles soient nés d'une antipathie générale contre l'armée. L'excitation, dit-il, a été soulevée par les paroles irréfléchies d'un jeune officier qui ne pouvait prévoir leur effet lorsqu'elles seraient rendues publiques.

Le secrétaire d'Etat n'a pas critiqué le colonel Reuter, cependant, il a clairement indiqué que les autorités civiles devaient intervenir avant les autorités militaires. "L'armée, dit-il, en terminant, est la pierre fondamentale du pouvoir et de la grandeur de notre pays."

Le député Knoepffer a déclaré que le récent procès avait ignoré toutes les notions du droit et de la justice et que le gouvernement se laissait conduire par l'armée.

Le député socialiste Imbs déclara dans son discours : "Le résultat de l'incident de Saverne est le triomphe d'une soldatesque assoiffée de guerre." Il a aussi critiqué le télégramme du prince Royal au colonel Von Reuben.

INCORPORATION DE LA "LEGAL AID SOCIETY"

Une demande d'incorporation par lettres patentes a été produite hier à Québec, par la "Legal Aid Society." Aussitôt que la charte demandée aura été accordée, les plans d'organisation, les règlements et le but de la société devront être soumis au conseil du Barreau, pour approbation. Le nom officiel de la nouvelle organisation sera "The Legal Aid Society of Greater Montreal," et les promoteurs sont : l'hon. sénateur Béique, Lady Drummond, Mlle Helen Reid, MM. Charles H. Holt, C.R., A. G. E. Claxton, C.R., R. F. Heneker, C.R., Arthur Vallée et Talbot Papineau.

LE PIANISTE GODOWSKY

SON CONCERT A MONTREAL AURA LIEU LUNDI PROCHAIN A LA SALLE WINDSOR.

L'apparition à Montréal, du premier pianiste du monde, le célèbre Léopold Godowsky promet d'être un succès complet. Les billets sont en vente depuis hier chez Willis & Cie et chez Archambault et la direction nous rapporte qu'ils s'enlèvent très rapidement.

Tout ce que Montréal compte d'amateurs de musique voudra aller applaudir Godowsky lundi soir au Windsor et c'est devant une salle complètement remplie que l'illustre virtuose se fera entendre.

LES SUFFRAGETTES ALLEMANDES

Elles s'adressent au Parlement pour obtenir le droit de voter aux élections.

BERLIN, 14. — Une pétition vient d'être envoyée par l'Union des femmes allemandes au Parlement impérial demandant le droit de vote pour les femmes, et leur admission comme députés au Parlement Impérial.

Cette requête a été référée au gouvernement pour qu'il donne son avis sur le sujet.

La discussion préliminaire au parlement a été très vive; les socialistes ont demandé l'étude immédiate de cette requête, tandis que les libéraux ont demandé le renvoi à plus tard.

Comme moyen terme, la Chambre a décidé de renvoyer la requête à la considération du gouvernement.

GRANDES PERTES DE VIES AU JAPON

(Service spécial de la PATRIE)

TOKYO, 14.—Les tremblements de terre qui viennent de se produire dans l'île de Kushiu ont causé de grandes pertes de vie et d'immenses dommages à la propriété qu'il est impossible d'évaluer maintenant avec aucun degré de probabilité. Dans la ville de Kagoshima, capitale de la province de Satsuma, un grand nombre de maisons ont été détruites. La nuit dernière, le spectacle était terrifiant. Toute la ville était plongée dans l'obscurité, tandis que les lueurs violentes du volcan éclairaient de couleurs changeantes la campagne environnante.

BOUTONS DOULOUREUX ET ECAILLEUX

Comme des clous. Pires sur la figure. Aqueux en les grattant. Aussi mains crevassées et cuisantes. Le savon et l'onguent Cuticura guérissent.

Main St. Eye-Brow, Sask. — "Je fus ennuyée par des petits boutons semblables à des petits clous, durant quatre ou cinq ans. J'en avais par tout le corps, mais c'était pire dans la figure. Ils me donnaient, sans doute, une mauvaise apparence. Les boutons étaient douloureux et démangeaient; je me grattais jusqu'à ce que j'aie des grandes plaies. Ces boutons semblaient très aqueux lorsque je les grattais jusqu'à produire des plaies. Ma figure était très cicatrisée lorsqu'elle était malade.

J'avais mal aux mains presque tout l'hiver durant deux ans. Elles crevassaient jusqu'au sang et elles cuisaient et elles me faisaient si mal que je pouvais à peine les mouiller.

Lorsque je vis l'annonce de l'onguent et du savon Cuticura, je pensai qu'il n'y aurait pas de mal de les essayer, alors je commençai par un échantillon. J'achetai un morceau de savon Cuticura et une boîte d'onguent. Avant que j'eus fini cect, je m'aperçus que j'étais beaucoup mieux; j'achetai alors un deuxième morceau de savon et une deuxième boîte d'onguent. Mais j'en employai peu avant que je fusse guérie complètement. (Signé) Mrs. WM. DICKSON, 23 mai, 1913.

Pour le traitement des teints pauvres, des mains rouges et rudes et de la chevelure sèche, mince et tombante, le savon Cuticura et l'onguent Cuticura ont été en vogue dans le monde depuis plus d'une génération. Un seul morceau et une seule boîte suffisent souvent. En vente partout. Pour un bon échantillon de chacun et une brochure de 32 pages, envoyez une carte postale à la Potter Drug & Chem. Corp., Dépt. D., Boston, U.S.A. 31

AYEZ LES CHEVEUX FONCES MESDAMES !

EMPLOYEZ LA RECETTE DE SAUGE ET DE SOUFRE DE GRAND'MAMAN ET PERSONNE NE LE SAURA.

L'emploi de la sauge et du soufre, pour redonner leur couleur naturelle aux cheveux changés ou grisonnants date du temps de grand'maman. Elle avait l'habitude de se conserver de beaux cheveux foncés, luisants et abondants. Dès que ses cheveux tombaient ou devenaient mats, changés ou grisonnants, elle appliquait cette simple mixture avec avantage.

Mais il est ennuyeux de faire le mélange à la maison. Aujourd'hui, on n'a qu'à demander au pharmacien une bouteille de 50c de Remède de Sauge et de "Soufre de Wyeth pour les Cheveux" et on a cette recette sur laquelle on peut compter pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle et la beauté. Et c'est excellent pour chasser les pellicules, ôter la démangeaison et empêcher les cheveux de tomber.

Un pharmacien bien connu du bas de la ville dit que cela fonce les cheveux si naturellement qu'on ne dirait pas qu'on s'en est mis. On imbibe une éponge ou une brosse molle et on se le passe dans les cheveux, en prenant une mèche à la fois. Le matin, il n'y a plus de cheveux gris et, après une ou deux autres applications, les cheveux deviennent foncés, beaux, luisants et abondants.

ACCUSE DE LACHETE

PLUSIEURS JOURNAUX MEXICAINS SONT TRES DURS POUR LE GENERAL FEDERAL MERCADO QUI S'EST RETIRE AUX ETATS-UNIS.

MEXICO, 14.—Le général Pascual Orozco et le général Marcelo Caraveo, qui se trouvaient sous les ordres du général fédéral Mercado à Ojinaga, et qui se sont échappés à la tête d'un corps de cavalerie, ont fait rapport au gouvernement Huerta à Mexico qu'ils sont arrivés à Cuatro Cienegas, dans l'état de Coahuila. Ils ajoutent qu'ils vont continuer leur route vers San Luis Potosi.

Le "El Pais" journal espagnol de Mexico, déclare que les fédéraux n'ont plus rien à faire dans la partie nord du Mexique, où l'anarchie règne en maîtresse. Le journal blâme en termes sévères, le général Mercado, d'avoir évacué Ojinaga. Il dit que les braves généraux Orozco, Caraveo et Salazar, n'ont pas voulu fuir aux Etats-Unis et ont voulu soutenir leur cause jusqu'à la mort; ils se sont réfugiés dans les montagnes, à la tête d'une poignée d'hommes, mais que Mercado, alors qu'il était à Chihuahua a reçu une forte somme pour escorter des millionnaires aux Etats-Unis. Mercado, conclut le journal, peut être un bon homme d'affaires, mais il est un mauvais soldat.

D'autres journaux, au contraire, prennent la défense du général Mercado et de ses soldats qui se sont battus pendant cinq jours contre des forces grandement supérieures.

MORT SUBITE

James Daly, âgé de 35 ans, est mort subitement hier à la chambre qu'il occupait rue St-Laurent, No 387.—Le coroner a disposé du corps sans jury.

LES MERCREDIS DE LAVAL

M. Gautheron, professeur de littérature à Laval, étant souffrant, il n'y aura pas de conférence, ce soir.

COURRIER DE LEVIS

LEVIS, 14.—MM. Henri Duclos, Arthur Charrier et Thomas Hart ont été élus conseillers de la municipalité de Bienville.

—Le club Musical des Dames de Lévis donnera un euchre, jeudi, le 29 courant, dans la salle de l'école des Frères Maristes.

—M. Alexis Bourget, restaurateur à Lauzon, est décédé à l'âge de 51 ans.

—Un jeune homme de Kingston, Ont. est entré à l'Hôtel-Dieu. Cet homme s'est gelé les deux pieds, en se rendant de Kingston à Charny, à pied.

LES TEMOINS SONT RARES

ON EN APPELLE UN GRAND NOMBRE MAIS IL Y EN A PEU QUI SONT PRESENTS.

De plus en plus les témoins semblent vouloir fuir la Cour d'Enquête. Beaucoup d'appelés, peu d'interrogés ou plutôt peu de présents, voilà le résultat de l'après-midi d'hier. Quatre témoins seulement répondent à l'appel de leur nom.

M. Dupuis, ex-recorder de Montréal produit son livre de banque ainsi que des chèques. M. Dupuis a été appelé au sujet de la société formée par lui et M. Demers, entendu le matin.

M. J. B. Allard a vendu à la ville un terrain à la Côte des Neiges. Des $7,800 reçus de la ville, il n'a pas donné un sou de commission, sauf à un M. Bonneville.

Le troisième témoin est le curé de N.-D. des Victoires du parc Terminal. Le curé a servi d'intermédiaire entre la ville et la Compagnie de construction de St-Laurent, propriétaire du terrain vendu à la ville. La première offre de 25c le pied fut refusée par la Ville, puis acceptée. Aucune commission ne lui a été remise, quoique M. Audet, gérant de la Compagnie lui ait offert $1000 en récompense de ses services et surtout pour ne pas s'opposer à la fermeture d'une rue.

Le quatrième et dernier témoin est M. Philémon Cousineau, C.-R., député provincial de Jacques-Cartier.

M. Cousineau était l'avocat de M. Julien Desmarchais, dans un procès intenté à la Ville, pour empiètement sur un terrain du plaignant. M. Desmarchais a reçu 25c le pied, après entente amiable entre les parties.

TROUVE MORT DANS SON LIT

Le coroner MacMahon n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête devant un jury, cet avant-midi, dans le cas de la mort de M. Edward Connons, employé à la compagnie des tramways. Connons s'était couché apparemment en bonne santé, hier. Comme il tardait à se lever, sa maîtresse de pension pénétra dans la chambre et trouvait Connons mort.

Le Dr MacTaggart a fait un rapport qui a dispensé le coroner de convoquer un jury.

C'EST une bonne idée d'envoyer chaque semaine votre linge à la TOILET LAUNDRY, 425 rue Richmond Phone Up 3480. 160—jno-l-me-v.

UNE FEMME DANS LA DIPLOMATIE

LONDRES, 14. — Une dépêche de Christiana annonce que Mademoiselle Henriette Hoegh, une jolie femme de 27 ans, vient d'être nommée premier secrétaire de la légation norvégienne à Mexico. Elle a subi avec très grand succès des examens sur le droit international et l'économie politique.

$5,000 POUR SHACKLETON

LONDRES, 14. — La Société Royale de Géographie a voté $5,000 pour l'expédition de Shackleton, dans la région antartique.

QUAND BEBE PLEURE

Ne vous impatientez pas, ne grondez pas et ne secouez pas votre bébé parce qu'il pleure. Il ne fait pas cela par malice—ce n'est pas dans sa nature—il est plutôt rieur et joyeux; mais ses pleurs sont le moyen qu'il prend pour vous dire qu'il n'est pas bien, que son petit estomac est dérangé ou que ses dents le font souffrir. Au lieu de vous impatienter donnez-lui une dose de Tablettes Baby's Own et vous verrez que bientôt il redeviendra joyeux et de belle humeur. Les Tablettes adoucissent l'estomac, font faire la dentition sans douleur, cassent les rhumes, guérissent la constipation et chassent les vers. En vente chez les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à raison de 25c la boîte par The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'ESCAPADE D'UNE IMMIGREE

UNE JEUNE POLONAISE SERA DEPORTEE A LA SUITE D'UN VOL ET D'UNE FUITE SIMULEE.

La disparition étrange, il y a quelques jours, d'une jeune Polonaise de vingt-deux ans, employée, comme servante dans une maison de la rue Bleury, avait tout de suite fait croire à une nouvelle victime de la traite des blanches. La vérité est qu'à la suite d'un vol à l'étalage commis chez Scroggie, samedi dernier, la jeune fille était allée demeurer avec une amie, laissant ceux qui l'employaient dans la plus grande inquiétude.

Le bureau de la Sûreté fut informé de la disparition et l'inspecteur Lambkin se mit aussitôt en devoir de retrouver la disparue. En même temps, le gérant du magasin Scroggie, qui avait lu dans les journaux la nouvelle de l'étrange disparition de la jeune fille, l'attendait justement hier, celle-ci lui ayant promis de venir payer les objets volés. Il se mit aussitôt en communication avec le bureau des détectives, et l'agent Sloan fut envoyé sur les lieux.

Amenée au bureau de la Sûreté, la jeune fille raconta elle-même l'histoire de sa prétendue disparition. Elle fut ensuite confiée à l'inspecteur Lambkin, qui l'a conduite aux bureaux du département d'immigration, rue St-Antoine, en attendant que les procédures nécessaires soient prises pour renvoyer la jeune personne auprès de ses parents, en Hongrie.

LE RABBIN GLAZER EST ACCUSE

L'enquête dans la cause du rabbin Simon Glazer, accusé de détournement de fonds au détriment de M. Liza Miller, un compatriote, s'est instruite, hier après-midi devant le magistrat Lanctôt, siégeant en cour d'Enquête. Mtres N. K. Laflamme et René Chenevert sont pour la poursuite et Mtre A. Taschereau pour la défense.

Appelé dans la boîte, M. Liza Miller, le plaignant, explique qu'à la mort de son épouse, au mois de juin 1911, le rabbin Glazer fut institué exécuteur testamentaire, des biens de la défunte. L'avoir consistait en propriétés sur la rue Papineau, en comptes à la banque et en bijoux et autres objets. Glazer est aujourd'hui accusé d'avoir détourné une partie de ces valeurs en les employant à son usage personnel, au détriment du plaignant.

Les délibérations ont été ajournées à cet après-midi.

QUAND ON EST EPUISE

physiquement, c'est ordinairement parce que les organes de la digestion ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal. Il faut alors un remède sûr et rapide pour soulager les maux qui abattent les plus forts, les plus en santé. Le remède que l'on peut prendre, en toute sûreté, ce sont les

BEECHAM'S PILLS

(Se vendant plus que tout autre remède au monde).

Les premières doses soulagent vite la migraine, la biliosité, la constipation, la perte d'appétit, les brûlements d'estomac, la dyspepsie, et un mieux durable suit l'emploi à temps de ce bon et sûr remède de famille. Vous deviendrez mieux et plus fort et vous vous réjouirez, si vous laissez les Pilules de Beecham vous aider. Elles

Vous Relèveront

Les directions qu'il y a avec chaque boîte indiquent le chemin de la santé et sont surtout précieuses pour les femmes.

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre.

En vente partout, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25c.

AVIS PUBLIC

Nous attirons l'attention du public sur le fait que le véritable et authentique Sirop Lachance à la Dionine Bromoformée, qui est d'une efficacité merveilleuse pour la guérison rapide et radicale de toutes les maladies des Poumons et des Bronches, n'est fabriqué et vendu au commerce que par le LABORATOIRE S. LACHANCE, seul propriétaire des remèdes de S. Lachance. Exigez le nom : Laboratoire S. Lachance, sur l'enveloppe. Prière de ne pas confondre le Laboratoire S. Lachance avec la Pharmacie Lachance.

Seule adresse : LABORATOIRE S. LACHANCE,
461 Dorchester Est. En face de l'église de la Miséricorde.

LA REVISION DES LISTES

DANS LA VILLE, 132,846 PERSONNES ONT LE DROIT DE VOTE.

La revision des listes électorales municipales pour 1914, étant terminée, les listes officielles ont été envoyées à l'imprimeur. Elles contiennent 132,846 noms d'électeurs habiles à voter aux prochaines élections. C'est une augmentation de 18,990 noms sur les listes de 1913 et de 44,408 sur celles de 1910.

Le nombre des électeurs est ainsi reparti dans les 31 quartiers de la ville : Est 811 ; Centre 1,260 ; Ouest, 1,658 ; Ste-Anne, 5,309 ; St-Joseph, 4,381 ; St-George, 3,422 ; St-André, 3,838 ; St-Laurent, 5,514, St-Louis, 7,463 ; St-Jacques, 3,402 ; Lafontaine, 5,819 ; Papineau 9,196 ; Ste-Marie, 4,972 ; Hochelaga 6,640 ; St-Jean-Baptiste, 5,740 ; Duvernay, 3,515 ; St-Gabriel, 442 ; St-Denis, 15,30 ; St-Henri, 7,521 ; Ste-Cunégonde, 2,612 ; Mont-Royal, 844 ; Côte-des-Neiges, 240 ; Delorimier, 4,527 ; Laurier, 11,745 ; Emard, 2,068 ; Rosemont, 1,745 ; Ahuntsic, 613 ; Longue-Pointe, 2,286 ; Notre-Dame de Grâces, 3,710 ; Bordeaux, 1,236 et St-Paul, 1,015.

La mode d'aujourd'hui.

—Oh! regarde donc, ma mère... une dame qui a des oreilles d'âne!

"LES TABLETTES NA-DRU-CO CONTRE LA DYSPEPSIE

me sont démontrées d'une grande valeur"

La seule explication des nombreuses lettres enthousiastes que nous recevons louant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie consiste dans ce que ces tablettes guérissent positivement toute sorte de dérangements de l'estomac.

Voici une lettre typique de Mlle. Armsworthy, de Canso, N.S. :

"C'est avec plaisir que je vous écris pour vous informer que vos Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie m'ont prouvé qu'elles étaient d'une grande valeur. J'essayai remède sur remède mais aucun ne me donnait un bien durable. Ayant entendu parler de vos tablettes guérissant des cas comme le mien je décidai d'en faire un essai volontaire. Elles me prouvèrent qu'elles étaient satisfaisantes pour mon cas."

Le succès remarquable des Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie est un succès tel que seul peut obtenir un remède honnête, composé suivant une formule exceptionnellement bonne, avec des purs ingrédients, par des chimistes experts. Si votre estomac vous tourmente demandez alors à votre Pharmacien des Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie, composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, et vendues partout à 50c. la boîte. 1427

En vente partout au Canada

Pour la distinction et pour la qualité rien ne surpasse les

PARFUMS CUBIN

Actuellement en Vogue:
SOLA MIA
VIOLALBA
KIGRIZ

A. G. Gobiet, Agent, Chambre 31, 207 rue St-Jacques. Phone Main 7619.

FEUILLETON DE LA PATRIE

LA GUILLOTINÉE INNOCENTE

OU L'erreur du Docteur Madelor

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres

Par Jules Mary.

36 (Suite)

L'Alsacien insista. Jérôme et lui ne craignaient rien pour eux, mais pour leur camarade.

Le blessé les comprit.

—Si vous le voulez, dit-il, brusquement, que ce soit pour votre compte! Quant à moi j'aimerais mieux me laisser couler à fond que de revoir la carrière.

Et il chercha à se dégager.

Ils le retinrent.

—Pas de bêtises, dit Joseph Muller.

Ils étaient tout près de la rive. Une touffe énorme de broussailles trempaient ses racines dans l'eau et pouvait les protéger un instant.

Ils se dirigèrent là et prirent pied.

Ils écartèrent avec précaution les broussailles et s'y blottirent. Il était temps qu'ils arrivassent. Ils commençaient à perdre haleine.

Ils se reposèrent un instant. L'Alsacien avait déboucle son sac, imprégné d'eau. Il murmurait dans sa moustache blonde:

—Gompretel insuidait mon zac, dout à l'heure. Je fais lui montrer gue mon zac faut mieux gue lui!...

Il déchira une large bandelette à une chemise et en entoura le bras de Richard, le serrant fortement.

—Là, dit-il, c'est vini. Afec cela, on bourra attendre une heure ou deux.

Jérôme avait grimpé en rampant jusqu'en haut de la berge, très escarpée, heureusement en cet endroit! De là il inspectait les environs

Sur toutes les hauteurs, brillaient les feux prussiens. Il fallait craindre au moindre pas de tomber dans un avant-poste.

La situation était extrêmement critique. Les Allemands avaient pour consigne de fusiller impitoyablement tous les prisonniers qui tenteraient de s'évader.

A tout prix, ils devaient être en sûreté, loin de la Meuse, au moment où le jour blanchirait sur les collines. Autrement, ils seraient infailliblement découverts. Il pouvait être, en ce moment-là, onze heures du soir ou minuit. C'était donc quatre à cinq heures de répit qu'ils avaient devant eux pour prendre un parti et se sauver.

Ils se communiquaient à voix basse leurs pensées et les plans qui leurs venaient à l'esprit, les discutant, pesant avant de rien entreprendre, toutes les chances de succès.

Ils étaient à l'embouchure d'un petit ruisselet, large comme un ruban, qui se déroulait à travers les pommiers et les poiriers en passant par Saint-Menges et Fleigneux.

Le ruisseau, coulant dans un bas-fonds marécageux, était bordé de broussailles tout le long de ses rives.

Ils résolurent de le suivre après s'être orientés. C'était le meilleur moyen de traverser sans être vus par les Prussiens, cette partie du champ de bataille.

Ils se mirent en route, marchant dans le ruisselet, le dos courbé, cachés par les entrelacements des branches, ayant de l'eau jusqu'aux genoux.

De temps en temps, ils s'arrêtaient pour se consulter ou pour reprendre haleine, et Jérôme ou Joseph Muller, passant la tête à travers les feuilles, s'assurait de la solitude.

Près d'eux, à des places, des tas de cadavres gisaient, qu'on n'avait pas encore eu le temps d'enlever.

La lutte avait été sanglante.

On s'était arraché avec acharnement ce maigre filet d'eau bourbeuse dont la possession avait coûté la vie à des centaines de braves gens.

Des fusils, des casques, des sacs gisaient pêle-mêle.

A un endroit, un canon avec son affût avait roulé dans le fossé, qu'il barrait, et sur lequel il jetait comme une sorte de pont.

Il leur fallut grimper sur la rive et tourner l'obstacle, au risque d'attirer l'attention de l'ennemi, d'être aperçus et de perdre en une seconde le prix de gigantesques efforts.

L'Alsacien marchait le premier, l'œil au guet, le cou tendu en avant, l'oreille aux écoutes, s'arrêtant à tous les frissons du vent dans les feuilles.

Ensuite venait Richard, son bras blessé passé dans un trou fait dans sa capote, un peu pâle et affaibli par le sang qu'il avait perdu, mais soutenu par une énergie indomptable.

C'était Jérôme qui venait le dernier, veillant à ce que rien ne les surprit par derrière.

Il avait déroulé sa capote et avait sorti le revolver que l'eau n'avait pas eu le temps d'atteindre dans sa gaine de cuir, soigneusement fermée. L'arme au poing, résolu à n'en faire usage qu'à la dernière extrémité comprenant combien la moindre alerte, la moindre imprudence pouvait être funeste, il marchait bravement, s'approchant souvent de Richard pour l'aider, pour le soutenir lorsque les broussailles devenant plus épaisses sur chacune des rives, les précautions n'étaient plus aussi nécessaires.

Au sortir d'un de ces fourrés, Joseph Muller s'arrêta, se baissa brusquement, et, comme il était à quelques pas de ses deux camarades, rétrograda vers eux.

Il murmura très bas:

—Nous sommes tombés au beau milieu d'un avant-poste.

Il se tut.

Les autres retenaient leur souffle. Ils entendaient très distinctement les battements de leur cœur. En cet instant suprême, tous leurs sens avaient pour ainsi dire centuplé leur puissance et acquéraient une intensité de vie prodigieuse.

Ils haussèrent la tête et virent à quelques mètres le casque à pointe d'un soldat saxon appuyé contre un poirier.

Plus loin, au coin d'un petit fourré d'arbres, un feu clair brûlait, autour duquel des Allemands étaient couchés en rang, leurs pieds formant au foyer comme une ceinture symétrique.

Richard se pencha à l'oreille de Jérôme:

—C'est le factionnaire qui m'a blessé!

En effet, c'était bien le fourré d'arbres, le feu, la sentinelle qu'ils avaient aperçue en traversant la Meuse à la nage.

Ils avaient cru tourner le dos à ce poste.

Un instant ils s'en étaient éloignés, en effet, mais le ruisseau qu'ils avaient suivi les y avait ramenés...

Ils se blottirent dans des broussailles, à demi ensevelis sous des souches de bois qui émergeaient des rives comme les pattes d'une araignée gigantesque.

Ils tinrent conseil.

Rétrograder, il n'y fallait pas songer. Autant retourner dans la fatale presqu'île.

Marcher en avant, quelques précautions qu'ils prissent, c'était se trahir à coup sûr, le ruisselet coulant en cet endroit au ras de la plaine.

Le bois auprès duquel se trouvait l'avant-poste était éloigné d'une centaine de mètres environ.

Il fallait prendre un parti énergique et prompt.

—Que faire? demanda Richard.

L'Alsacien ne répondit rien; il réfléchissait. Homme d'action avant tout, réfléchir lui était particulièrement pénible. Sa pensée roulait dans un orbe dont elle avait peine à sortir, et ne s'étendait qu'aux mille choses de la vie ordinaire.

Ce fut Jérôme qui le premier rompit ce silence pénible et secoua cette hésitation:

—Il faut écarter le fonctionnaire, dit-il, nous avons peu à craindre du poste qui ne nous verra pas. Nous atteindrons les premières maisons de Fleigneux avant que l'alarme soit donnée.

—Ecarter le factionnaire, c'est parfait, je suis de ton avis, dit Richard, c'est justement ce qui nous préoccupe. Mais comment faire pour l'écarter!

—Le tuer? demanda Joseph Muller.

—Non, nous ne sommes pas des assassins et ce serait assassiner cet homme que de le surprendre ainsi et d'en finir avec lui.

—Alors?

—Il faut nous en emparer seulement.

—Le faire prisonnier?

—Mon Dieu, oui.

—Il nous embarrassera.

—Nous l'amènerons avec nous.

—Et s'il crie, s'il donne l'alarme?

—Nous l'aurons prévenu. Au moindre geste, je lui casserai la tête.

—A quoi nous servirait-il?

—En nous emparant de lui, nous traverserons ce poste sans danger. A Fleigneux, il nous rendra certainement service, car ce village doit être occupé par les Prussiens; nous tournerons le village en évitant surtout d'être vus de trop près —L'obscurité de la nuit aidant, nous réussirons peut-être à franchir les lignes.

—Tout cela est parfait. Une fois que nous serons sortis des mains de ces maudits, nous rendons la liberté à notre bonhomme. Mais nous vendons la peau de l'ours en ce moment.

—C'est vrai, avant de savoir ce que nous ferons de notre Prussien, il serait peut-être plus utile d'essayer de s'emparer de lui?

—Cela me semble plus compliqué, dit-il, mais il y a du danger, je ne le conteste pas.

—Enfin, dis-nous ta pensée, Jérôme.

—La voici. Richard qui ne peut plus se défendre à cause de sa blessure, se tiendra caché dans les broussailles. Il restera l'œil fixé sur le poste et agitera les branches de façon à ce que le bruit parvienne jusqu'au factionnaire et attire son attention.

—Mais, sapristi, dit Richard en riant, c'est un coup de fusil que tu me prépares-là. Tu crois que l'autre ne suffit point?

—Un coup de fusil, c'est peu probable, dit Jérôme. Le factionnaire ne désirera pas que trois prisonniers évadés puissent se trouver à deux pas de lui, dans ce ruisseau. Le bruit que tu feras, sans l'inquiéter, excitera néanmoins chez lui assez de curiosité pour qu'il se rapproche de nous.

—Je commence à comprendre.

—A travers les broussailles, tu le guetteras.

—Bon; s'il fait mine de tirer, je baisse la tête d'un air convaincu.

—Oui, mais si tu vois qu'il s'arrête en chemin et qu'il hésite à s'approcher, tu continues d'agiter les branches. Il faut qu'il vienne.

—Espérons qu'il ne lui prendra pas la fantaisie d'aller simplement avertir le poste.

—S'il lui prend cette fantaisie, c'est qu'il nous aura aperçus. Et il ne faut pas que nous nous laissions voir.

Et une fois près de nous?

—Ton rôle à toi sera terminé. Le nôtre Joseph Muller et à moi commencera.

(A suivre)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à Louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots (ou moins) 10c. et ½c par mot additionnel pour chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A Vendre, A Louer, Situations vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilités, et toutes les annonces pour rubriques mentionnées dans la classe A.

20 mots (ou moins) 10c et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 3 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions, avec privilège à 2 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem. 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente. (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AGENT demande emploi. S'ad. 656 Casgrain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

AGENT demande emploi, s'adresser 1962 Hutchison ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

CHARRETIER demande emploi, s'adresser 445 Bourbonnière, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

CHAUFFEUR demande emploi. S'ad. 3219 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

CHAUFFEUR D'AUTO, six ans d'expérience, pouvant fournir de bonnes références et parlant les deux langues, demande emploi. S'adresser 558 St-Denis. (5417) 264-6

COMMIS demande emploi. S'ad. 326 Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

COMMIS EPICIER demande emploi. S'ad. 39 Montcalm ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

CUISINIER demande emploi. S'adresser 269 Craig ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

FEMME DE JOURNEE demande emploi. S'ad. 27 St-Ferdinand ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

HOMME demande emploi dans l'ouvrage général. S'adresser 441 Plessis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

HOMME sobre et honnête demande position comme gardien, constable spécial ou ouvrage général. Peut fournir les meilleures références. S'adresser 3154 Clarke ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 266-7

INGENIEUR demande emploi. S'adresser 604 Monsabré Tél. Lasalle 1324 ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

JEUNE HOMME demande emploi comme assistant-comptable. S'adresser O. D., 2108 St-Urbain. (5432) 268-2

JEUNE HOMME ayant expérience et références, demande emploi comme commis de bureau, prendrait aussi une position dans un magasin. S'adresser A. Dumaine, 1257B Messier. — (5434) 268-4

JOURNALIER demande emploi. S'adresser 1266 Mariana ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 267-2

MENUISIER demande emploi. S'ad. 698 Anna ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

MENUISIER demande emploi. S'adresser 630 Champlain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

MENUISIER demande emploi. S'adresser 1559 Boulevard St-Laurent ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

MODISTE demande de l'ouvrage à domicile. S'adresser 645 Bloomfield avenue, Outremont ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-2

OPERATEUR compétent sur machine, compose anglais et français également, capable pour jobs, ayant travaillé plusieurs années dans ateliers de jobs et journaux, références de première classe pourront être fournies. S'ad. A. S. 286 Ste-Catherine-Est, 1er étage ou au Bureau de Placement de la PATRIE.—(5440) 269-4

PEINTRE demande emploi. S'adresser 574 Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 268-5

SHIPPER connaissant les deux langues, demande emploi. S'ad. 13 Plessis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 269-2

AGENTS DEMANDES

AGENTS ET SOLLICITEURS demandés. Nous avons besoin de dix bons agents pour sollicitation. Salaire et commission. S'ad. Roy et Langelier, 221 Ste-Catherine-Est. — (3131). 269-1

AGENTS solliciteurs d'expérience, pouvant gagner $100 par semaine, ville et campagne, proposition très sérieuse, excellent side-line pour voyageurs de commerce. Discrétion absolue. S'adresser à 263 St-Jacques, chambre 302, Union Securities Limited. 256-26

AGENTS demandés pour distribuer aux maisons, dans les offices et magasins, la plus nouvelle et la plus parfaite invention compliquée dans la lampe électrique **HANDY LIGHT** Un agent a vendu plus de 1200 lampes dans une seule semaine. Echantillon par la malle $3.25. S'adresser à General Novelty Agency Co., 1828 Smith St., Regina, Sask. — (5438) 268-6

MAGASINS A LOUER

MAGASINS A LOUER, rue Ste-Catherine-Ouest, entre St-Mathieu et St-Marc, petit magasin pour commerce de détail, possession immédiate. S'ad. à The Crown Trust Company, 145 rue St-Jacques. Montréal, Main 7090. 264-6

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, LATIN, GREC en 3 mois, sténographie en 12 leçons, clavigraphie, italien à termes, par les Professeurs "Royer", enseignant toute matière classique avec progrès rapides au No 756 St-Denis. 210-tan

COLLEGE COMMERCIAL CENTRAL. Sténographie française et anglaise, mécanographie, arithmétique, comptabilité, français et anglais, etc. Conditions faciles. Denis R. Perrault, principal, 3 avenue des Pins Ouest, Montréal. 245-26

ELEVES DEMANDES — Cours privé: français, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences, etc. Cours le jour et le soir. Cours spéciaux à domicile. S'adresser par lettre ou personnellement à Edmond Laroche, 215 Ontario Est. (4595). 264-12

ELEVES DEMANDES—Sténographie française et anglaise. Cours individuels ou par correspondance. Voulez-vous devenir habiles sténographes? Confiez-vous au plus célèbre professeur du Canada: auteur des méthodes adoptées par tous les collèges commerciaux et écoles de la province. Trente années d'enseignement comme garantie de succès. N'expérimentez pas ailleurs. Superbes diplômes octroyés. Demandez prospectus. Denis R. Perrault professeur de sténographie au Monument National, au Collège Ste-Marie, au Couvent du Sacré-Coeur, etc., etc. Principal du Collège Commercial Central, 3 Avenue des Pins, Ouest, Montréal. 245-26

JEUNE FILLE demande élèves. Leçons privées pour enfants. Irait à domicile. Aussi leçons de piano. Prix modiques. Ecrivez à mademoiselle Mat. 819 rue St-Valier, Montréal. (5441). 269-1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COMMIS — On demande une jeune fille, fiable, ayant un peu d'expérience dans un département de chaussures. S'ad. 269a St-Antoine. Tél. Uptown 4568—(3109) 263-6

DAMES ou demoiselle ayant des loisirs, demandées de partout; travail facile permanent et payant. S'adresser à 1865 St-Urbain. (5338). 245-26

FEMME DE JOURNEE demandée pour lavage et repassage, ménage aussi. S'ad. 1550 Mance. — (3140). 269-2

FILLES DEMANDEES — On demande des filles d'expérience pour la reliure. S'ad. la PATRIE. Dépt. des Impressions. 269-6

GARDE - MALADE expérimentée pour deux enfants, fille de deux ans, garçon près d'un an. Gages $20.00 par mois. S'adresser Mrs McMillan, Me Barracks, St-Johns, Qué. 266-6

ORGANISTE. — On demande une bonne musicienne connaissant le plain chant et capable de diriger le choeur de chant. Ecrire au curé de Staples, Ont. (5442) 269-4

STENOGRAPHE demandée, capable de prendre la dictée française et anglaise et connaissant un peu le travail de bureau. S'adresser de sa propre main à J. M. Fortier, Limitée, 414 rue Notre-Dame Ouest. (3141) 269-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS DEMANDES—Méthode moderne, Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler's Barber College, 62 Blvd St-Laurent, Montréal. 269-26

BESOIN immédiatement d'un bon cuisinier pour hôtel, dix à vingt pensionnaires, femme capable ferait notre affaire et gagnerait trente piastres. Je paierais cinquante à un cuisinier, chambre et pension comprises. S'ad. J. D. Guay, Chicoutimi, Qué. — (3133) 267-3

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie, un commençant préféré. S'ad. à la Ph. Maillet, Craig et Montcalm. 267-3

GARÇON de 11 à 12 ans, demandé, honnête et proprement vêtu. S'adresser 163 Amherst. 269-1

GARCON demandé pour faire les messages. Bon salaire. S'adresser The Solex Company, 52a Ave du Parc. 269-1

OCCASION exceptionnelle de se faire une belle position. Nous allons monter quelques personnes dans un commerce lucratif; ni capital, ni expérience nécessaires. Nous vous garantissons $75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chapelain et Robertson, Box 296, Chicago, Ill. 263-26

PLOMBIERS. — Deux plombiers-couvreurs de 1ère classe demandés. S'adresser Camille Legault, Cartierville, P.Q. — (5435) 268-2

RELIURE

ON DEMANDE un bon relieur connaissant le travail du finissage. S'ad. à la PATRIE, Dépt. des Impressions. 269-6

REPRESENTANTS demandés pour une proposition très sérieuse pour toutes les villes et campagnes de la province de Québec. Les applicants doivent être connus et responsables. S'adresser à 263 St-Jacques, chambre 302. 256-26

$1500 PAR ANNEE pour écrire à temps perdu. Vues animées. Pas besoin d'expérience. Un expert dit que notre système est parfait. $25 à $100, au comptant, pour chaque scène. Cours complet envoyé au reçu d'un dollar, ou envoyez carte-poste pour renseignement gratis. Ecrivez aujourd'hui. Photo Play Writers Association, Desk 23, Franklin Building, Toronto, Ont. (3138) 268-2

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANTS demandée. Bon chez-soi. Bon salaire. S'adresser 346 Avenue Kensington, Westmount, Tél. Westmount, 2705. (3087) 268-6

FEMME de chambre demandée, références exigées, petite famille. S'adresser avant 2 heures p.m. ou le soir, 82 Durocher. 269-14-16

FILLE de chambre avec références demandée, aussi une cuisinière. S'adresser 4826 Western avenue. Tél. Westmount 1194. (3118) 264-6

FILLE de chambre avec bonnes références, demandée. S'adresser à 688 Sherbrooke ouest. Tél. Uptown 5860. (3116) 264-6

JEUNE FILLE honnête demandée pour travaux légers du ménage, dans une petite famille, pas de petits enfants. S'adresser à 712 avenue Outremont. Téléphone St-Louis 7773. (3134). 268-5

ON DEMANDE une fille de chambre au No 447 Mount Stephen, avenue Westmount. — (5409). 267-3

ON DEMANDE une jeune fille pour prendre soin d'un enfant, références exigées. Bons gages. S'adresser 225 Esplanade. (3125) 265-6

ON DEMANDE une servante générale sachant faire un peu la cuisine, petite famille, pas d'enfant, pas de lavage. Jeune fille préférée. S'ad. 37 Durocher, St-Ls. 3665. — (3133). 267-3

ON DEMANDE une jeune fille instruite, vingt ans environ, pour prendre soin de deux enfants l'après-midi. S'adresser M. F. Brown, chambre 24, 232 St-Jacques. (3133). 268-5

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale pour une petite famille. S'ad. à 740 rue Ontario-Est. 268-6

SERVANTE — Bonne servante générale demandée. S'adresser 50 Kent. Téléphone Est 5715. 265-6

SERVANTE GENERALE demandée pour famille de deux personnes. Bon chez-soi. S'adresser 22 Avenue Laval. (5443) 269-4

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine pour famille de quatre personnes, pas d'enfant. S'ad. 233 Mance. Tél. Est 6912. 264-6

SERVANTE générale demandée pour famille de deux personnes et un bébé. S'adresser 1170 Delorimier, St-Louis 4968. (3139) 268-3

SERVANTE générale demandée, références exigées, au No. 98 Parc George Etienne Cartier. Notaire Marcil. 269-1

SERVANTE demandée. Fille générale demandée sachant faire l'ordinaire, bons gages, références exigées. S'ad. 147 Sherbrooke Est. 268-jno

SERVANTE générale demandée. Bon salaire. Bon chez-soi. Devra parler anglais. S'adresser 332 rue Mackay. Tél. Uptown 2764. (5416) 264-6

SERVANTE générale demandée. S'adresser 905 Notre-Dame ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 264-6

SERVANTE générale demandée pour un plain-pied, trois personnes, références exigées. S'adresser 2150 St-Urbain. Tél. St-Louis 1056. (5437) 268-3

SERVANTE DEMANDEE. — Jeune fille pour aider aux soins du ménage. Bon chez-soi, 14 ou 15 ans préférée. Références exigées. S'adresser 192 St-André. (5439) 268-2

SERVANTE générale demandée pour la campagne, petite famille. Adresser, indiquant salaire et références, Dr Lapierre, St-Hyacinthe, ou le matin, 430 Strathcona avenue, Westmount. Tél. Westmount 1717. (5433) 268-5

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Deux adultes et un enfant de 10 mois, rien qu'un peu de ménage. Petit plain-pied. Pas besoin d'expérience. Doit savoir l'anglais. S'adresser à 880 rue Lagauchetière Est. — (5411) 268-6

UNE SERVANTE DEMANDEE pour deux personnes, références exigées, ainsi qu'antiseptiques pour la cuisine. S'ad. au No 181-480 Atwater. Tél. Main 161. 268-3

A LOUER

A LOUER, étal de boucher avec accessoires, possession immédiate, coin Gauthier et Des Erables. S'adresser A. Taillefer, 1279 Delorimier. 269-6

MAGNIFIQUE office à louer, meublée ou non. S'ad. 531 Ste-Catherine Est, chambre No 2. Tél. St-Louis 7728 ou Est 3342. 264-6

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer, prix réduits pour mariages, baptêmes. Montréal Auto Livery Co., A. Goudron prop., 184 Berri, Est 4363. 264-1s

AUTOMOBILES A LOUER — Automobiles louées à l'heure, la journée, à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnables. G. Goudron, 221 Sanguinet, Est 3579. 44-260

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, dans l'édifice de la PATRIE. S'adresser à la Cie Boisclair, chambre 409, 71A St-Jacques. Tél. Main 1495. 213-jno

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER — Chambre confortable à louer, toutes les améliorations. Eau chaude et froide. Téléphone et piano. Couple américain. 175 Boul. St-Joseph-Ouest. 268-2

DROLET, 170.—Chambre à louer, téléphone, électricité. 269-6

HOTEL DE VILLE No. 97—On demande des pensionnaires bien recommandés, maison privée. 268-2

CHAMBRE DEMANDEE

ON DEMANDE A LOUER 2 chambres dans maison privée, entre St-Denis et St-Laurent, près Ste-Catherine pour assemblées, réunions, etc. S'ad. par correspondance, P. G. Mount, 644a St-Denis. 268-3

CHAMBRE ET PENSION

DE LA MONTAGNE, 242 — Les étrangers qui viennent à Montréal peuvent trouver de bonnes chambres à la journée ou à la semaine; maison privée; localité centrale, près des stations de chemins de fer. Le "Wilhelmina", téléphone Uptown 5909. 114-156

MAISONS A LOUER

A LOUER — Un bas de maison bien éclairé et chauffé, pour bureau, salle d'échantillon ou petit commerce, 124a rue Berri, près du Viger. S'ad. 124 Berri ou Tél. Est 1079. 266-6

A LOUER — MAISON DE RAPPORT MEUBLEE A LOUER — Couple américain voudrait partager ce home confortable avec un couple distingué; pas d'objection pour un enfant; usage du piano, du téléphone et du Vacuum Cleaner. S'ad. 175 Boulevard St-Joseph-Ouest. 268-2

AVENUE DE L'EPEE, Outremont, No. 736, près Bernard, plain-pied à louer, 8 pièces, les plus modernes, avec fixtures électriques, etc. Possession immédiate. S'adresser au propriétaire, Dr Handfield, 1002 Mont-Royal, Est. St-Louis 909. 265-6

BAS DE MAISON de 6 appartements à louer, bain, w.c., situé au No 627 rue Lafontaine, Maisonneuve, possession immédiate. S'adresser à Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes, ou au No 637 Notre-Dame, Maisonneuve. 264-6

BEAU LOGEMENT à louer, 6 pièces, 2720 Drolet. Aussi ameublement complet, fixtures électriques, poêle à gaz, à vendre, pour visiter s'ad. 2138 St-Denis. Tél. St-Louis 1028. 268-6

CLARK, 3189, vis-à-vis terrain Shamrock, 7 appartements modernes, $14.00, fixtures électriques, Boyer 2211, 5 appartements neufs, $8.50. Gagnier 225 Mont-Royal Ouest. 265-6

GRAND LOGEMENT A LOUER, 2 étages, 11 appartements, eau chaude, pour le 1er mai prochain. S'ad. 1373 Clarke. 268-6

MAISON à louer, 668 Bourbonnière, logement très chaud, 6 appartements, chambre de bain, conditions faciles, cause départ. 264-6

PLAIN-PIEDS à louer, 5 grandes chambres et bain, bien éclairées, sur la rue Beaumont dans l'annexe. S'ad. à W. C. Bull, St-Louis, 1799 ou Main 1168. 264-6

PLUSIEURS LOGEMENTS et magasins à louer dans le centre et 16 logements dans l'Appartement St-Louis. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1308. 250-26

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

Il y en a des Milliers

DES HOMMES DES FEMMES

Sont sans Travail

Ils viennent au

BUREAU DE PLACEMENT DE "LA PATRIE"

et nous procurons de l'ouvrage à un bon nombre d'entre eux.

Tous les patrons qui ont besoin d'employés peuvent donc s'adresser au BUREAU DE PLACEMENT et lire les "Petites Annonces" de La PATRIE. Ils trouvent ce qu'ils désirent.

A VENDRE

A VENDRE un théâtre de vues animées en opération, environ 500 sièges, place centrale, téléphonez St-Louis 6255, Est 1118. 267-6

A VENDRE à sacrifice une scie à ruban et une scie ronde marchant à la main en bon état. S'ad. J. O. Beaulnes, 96 1/2 Ste-Elizabeth. 264-6

A VENDRE—Boulangerie à vendre, 500 à 600 pains par semaine, 1000 en été, avec tout le roulant. S'ad. par lettre, Boîte 921 la PATRIE. 265-6

A VENDRE plusieurs maisons meublées, pour louer des chambres, magasins de cigares, bonbons, épiceries, un stock de $3,000, recettes garanties, $500 à $600 par semaine. J'ai aussi d'autres commerces. S'ad. Jean Castelli, 120 Ste-Catherine-Est, Bâtisse la PATRIE. Tél. Est 4563. 268-6

A VENDRE.—Tous ceux qui désirent acheter à des conditions faciles des vêtements pour dames et messieurs de haute classe, et faits sur commande, robes, costumes, complets, rideaux, tapis, marchandises sèches, peuvent s'adresser au No 29 avenue du Parc. Téléphone Est 3272. 265-78

BALANCE DE PRIX DE VENTE de $1,414, à vendre pour $1,100. Ce montant de $1,414 est remboursable $27.00 par mois. S'adresser 216 Amherst Tél. Est 106. 264-6

BONNE CHANCE pour dames et messieurs d'acheter des vêtements et des fourrures à crédits, au prix du gros, chez Yelin & Slotin Co., 242 boulevard St-Laurent, près Dorchester. Téléphone Main 2958. Ouvert le soir. Rez-de-chaussée. 244—26

CREDIT—$1.00—CREDIT

CREDIT $1.00 — Manteaux pour dames, costumes, fourrures, blouses et robes. Complets et paletots pour hommes, paletots en fourrures. H. Cohen Sons & Co., 569 rue Ste-Catherine Est. 5ème porte à l'Est de la rue Amherst, ouvert le soir. 248-26

ECURIE A VENDRE—S'adresser 792 St-André. 269-6

MAISON de pension à vendre de 9 pièces avec ménage, piano, salon, salle à dîner, 5 chambres, bon marché. S'adresser 377 rue Amherst. 265-6

MATERIAUX A VENDRE, à très bon marché, 250 "block" béton, 8 x 18, 40 "block" 12 x 16; 35 pieds cheminée, "flue", 10 p.c.; 15 pieds cheminée, 8 x 2; 3 "caps" 8 x 12, 2 de 10 x 10; 15 tonnes sables, "Joliette"; 1 London Concrete Mixer" No 2. S'ad. 799 Laurier. 268-2

UNE FONTAINE A SODA de $4,000, avec les accessoires. A servi durant quatre mois, $2,000. Conditions pour convenir. M. Wolff, 150 rue Peel. 266-26

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES une Cole, 6 cylindres et une Limousine modèle 1913, en parfait ordre à vendre ou à échanger. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est, St-Louis 5500. 266-6

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

CHEVAL pesant 1100 lbs pour express ou tombereau, à vendre. S'adresser après 3 heures, 942 Papineau. 265-6

CHEVAL brun, 8 ans, bon pour commis - voyageur, avec harnais neuf, sleigh Ste-Catherine et buggy piano-box, rubber-tire, le tout à vendre très bon marché. S'adresser 87 Christophe Colomb. Téléphone St-Louis 8236. Echangerait. 262-jno

DEUX EXPRESS à vendre, deux berlots avec bob-sleigh. S'ad. 338 des Carrières. St-Louis 799. 267-6

HARNAIS ET VOITURES

FROST & WOOD

est le meilleur endroit pour vous procurer une bonne voiture d'hiver, pour la promenade, les affaires ou la livraison. Choix varié et qualité insurpassable. Voitures de poney, 6 grandeurs différentes. Robes, couvertes, harnais, etc. Réduction spéciale durant tout le mois. La Compagnie Frost & Wood, Limitée, 21 rue St-Antoine, Phone Main 5010. 267-6

VOITURES A VENDRE — Sleigh de boucher ou épicier avec "bob", carriole de charretier, 3 lorries d'hiver, berlot et cutter-sleigh, au prix coûtant. P. Chevalier, 391 Colonial. Tél. Est 2439. 268-6

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ FAIRE CLIPPER vos chevaux à l'électricité en 20 minutes, chez D. Dagenais, 540 rue Amherst, coin Ontario, ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-152

CHEVAUX tondus à l'électricité par C. A. Lamothe, autrefois de la rue St-Paul, maintenant à 238 Ontario Ouest (anciennement rue Berthelet), près Bleury, Uptown 6581. 256-26

HOTEL A VENDRE

HOTEL A VENDRE—Au Lac des Ecorces, très bon centre, pour cause de maladie, avec tout son contenu; ameublements, chevaux, voitures; aussi compris: terre à bois située à 1 mille du village. S'ad. W. Cloutier, hôtelier, Lac des Ecorces, co. Labelle, P.Q. 269-14-17

FOURRURES A VENDRE

CASQUE EN VISON, pour hommes, à vendre, ayant coûté $75, vendra à sacrifice. Besoin d'argent. S'ad. 69a Viger Avenue, E. Morel. 266-6

FOURRURES A VENDRE — Manteau de mouton de Perse 40 pouces de buste, 48 pouces de long, neuf, servi 2 fois, payé $90.00, vendra à sacrifice $65.00, cause trop petit. S'ad. 443 Coloniale. 268-2

FOURRURES, FOURRURES, FOURRURES — Sets en fourrure, nouveaux et de seconde main, de toutes qualités et styles, aussi un assortiment de manteaux en fourrures pour dames, toutes grandeurs et longueurs; paletots et casques pour hommes. Chez Pearson, 55 rue Craig Ouest. 242—jno

MANTEAU doublé en fourrure pour dame, aussi manteau de drap pour l'hiver à vendre, 196 rue Villeneuve Ouest. 265-6

PARDESSUS doublé en rat musqué collet en loutre, grandeur 42, longueur 50, à vendre bien bon marché, 1195 Ste-Catherine Est. 264-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT, VENTE, ECHANGE — Pour toute transaction satisfaisante et rapide, venez à nos bureaux. Nous avons toujours des bargains en mains. Nous sommes toujours ouverts pour tous ECHANGES: terres, propriétés commerces, lots, parts de Compagnies, hypothèques, balances de prix de vente, etc. Actuellement avons plusieurs demandes d'échanges, automobiles, chevaux, voitures pour lots. Meunier, 117 St-Denis, coin Dorchester. Phone Est 6202. 269-6

MAGASIN DE COUPONS et maison à une étage, avec grand terrain, à vendre. S'adresser H. Leblanc, 2602 Chateaubriand. 265-6

MINE D'OR à vendre ou échanger. Je possède dans la province de Québec des droits miniers contigus à une mine en opération. Cette concession minière est située dans un nouveau district très riche. La propriété en question a été prospectée, examinée par expert ingénieur, dont j'ai le rapport, plan, etc., il y a une moyenne constatée de 500,000 tonnes de gravier aurifère à laver, au coût maximum de 10 cents la tonne. Un système hydraulique serait établi à peu de frais, le profit net, suivant les calculs des experts seraient de 500,000 dollars et un très petit capital serait requis pour exploiter ces claims. Ne pouvant exploiter moi-même, j'offre à tout particulier ou syndicat l'échange de cette commission minière pour un peu de comptant et propriétés ou terrains, etc., ces claims sont de 200 acres. Ces terrains pourront être examinés et la valeur démontrée, environ 15 dollars de dépenses pour le voyage. Ces dépenses remboursées si l'affaire n'est pas trouvée telle qu'exposée. Pour informations, s'ad. O. L. G., 817 De St-Valier, Blvd. St-Denis.

RESTAURANT à vendre, bonbons, tabac, jouets, bonne place d'affaires. S'adresser 93 Church, Verdun. 266-6

SI VOUS VOULEZ vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant O. Jutras, 157 Rachel Est. 268-26

PIANOS ET ORGUES

AUBAINES en fait de pianos pour le Nouvel An. Leach Piano Co., 733 rue Ste-Catherine O., entre les rues Guy et Mackay, côté Nord, Montréal. 264-6

AUBAINES EN PIANOS—Pianos de seconde main par Steinway, Decker Bros., Mason & Risch, etc., à des prix d'occasions. Vente d'escompte de pianos, durant ce mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine O. 264-8-14

A VENDRE — Layton Bros. Grand Cabinet, riche caisse en acajou, 7⅓ octaves, belle tonalité, condition parfaite. Une aubaine à $215. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, angle Stanley. 264-8-14

LES PIANOS LEACH sont en usage dans les principaux collèges, couvents et écoles, prix $275 à $400, payable $10 comptant et $7 par mois. The Leach Co. Ltd., 733 rue Ste-Catherine-Ouest, entre les rues Guy et Mackay, côté nord. 264-6

PIANO A VENDRE. — Magnifique piano Heintzman de $400, légèrement usagé, sacrifié pour $250. S'adresser boîte postale 422 Iberville, Qué. 258-12

PIANO A VENDRE — Piano automatique, très belle tonalité et en bonne condition. Pas d'offre refusée. Doit être vendu le 15 janvier. 175 Boulevard St-Joseph-Ouest. 268-3

PIANO pour commençants. Belle caisse en bois de rose. Bonnes tonalité et action. Pourra être échangé dans les 3 ans. Aubaine à $75. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest, angle Stanley. 264—8-14

$169 comptant achètent un piano droit presque neuf. The Leach Piano Co. Ltd., 733 Ste-Catherine-Ouest, angle des rues Guy et Mackay, côté nord.

REPARATIONS

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Turcot & Leblanc, 703 Lafontaine. Tél. Est 6898. 256-26

AUTOMOBILISTES

REPARATIONS d'automobiles par des experts. Ouvrage garanti. Am. Garage Co., 526 rue Ontario-Est. Téléphone Est 4306. 227-tan

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du dépôt. Seul hôtel Canadien-français à Ottawa, $2.00 par jour en montant. — P. G. Danis, prop. 18-jno

MACHINERIES

MACHINERIES, chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries, bas prix. Dominion Machinery Co. (Mullins) déménagé du square Papineau dans plus grand magasin, 223 Wellington. 266-26

DIVERS

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'Ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

DISPARU—A Ste-Scholastique, le 25 décembre 1913, cheval noir brun, 6 ans, 1100 lbs environ, crinière et queue noires, deux riboules en arrière, hauteur 5 pieds, fluet. Le toupet clippé jusqu'en arrière de la bride. Voiture, sleigh à quatre, couleur vert d'eau, dossier et bras bourrés en peluche jaune, petit siège de devant bourré en corduroy brun, la bourrure s'enlève à volonté; de chaque côté de la voiture fleurs dorées, 4 clochettes de chaque côté du travail posées en dessous, l'une douze pouces plus en avant que l'autre. Le derrière de la voiture a été fendu jusqu'au côté droit, attelage commune, 4 gros grelots jaunes près de la selle. Prière de retourner à Hyacinthe Cyr, St-Hermas Station, comté 2 Montagnes. 269-1

DIVERS—"L. R. Nous aimerions à connaître ton adresse et avoir de tes nouvelles. On ne sait rien pour Ottawa. Père et mère vivants—tout le monde en bonne santé. P. R."

DR LAFOREST—Spécialité: maladies des femmes. Traitement sans opération. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 5-jno.

DR PRUD'HOMME—Spécialité: Maladies des voies digestives: foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 heures. Tél. Est 3504. 73-jno.

TRADUCTION

Traduction anglaise ou française. Aussi copie à la machine. Prix modérés. Service prompt. S'ad. "Traduction", 321 St-Denis. Tél. Est 6164. 166-jno.

PERDU

PERDU — Porte-monnaie en métal blanc, contenant $5.00 et chapelet; perdu rue Adam, entre Lasalle et Jeanne d'Arc. Récompense à qui le rapportera à 151 Jeanne d'Arc. 268-2

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. C. Goyette, notaire, 25 rue Saint-Jacques. 261-26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, conditions faciles. Maison de finance Cadieux, 71 "A" St-Jacques. Main 6820. 266-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ième hypothèque, aux plus bas taux. H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest. Main 5761. 232-1 an

ARGENT à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, achat de créances. S'adresser à Bélanger et Bélanger, notaires, 30 St-Jacques. Main 1851, résidence 240 Visitation. 232-78

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, propriétés finies. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte de la Place d'Armes, Main 2778, soir 68 rue Ste-Catherine, Viauville. 265-6

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles, (Etablie 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 St-Jacques, Main 7097. Achat de vente de propriétés, prêts sur 1ère et 2ème hypothèque. Collections, achat créances. 203-1 an

AVIS — Avez-vous besoin d'argent sur hypothèques, gros et petits montants? Adressez-vous à Thos. Touzin, notaire, 60 Notre-Dame Est, chambre No 8, Main 8538. Le soir, 947 St-Denis, St-Louis 1514. 268-26

HYPOTHEQUES—Capitaux importants à placer sur propriété, industries, exploitations, mines, sociétés, etc. Comptoir Rochechouart, 79 rue Rochechouart, Paris (France). 269-3

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèques, balances de prix de vente, bons billets. A. Pilon et Cie, 62 St-Jacques. Main 7675. Soir, 171 Parc G. E. Cartier, Westmount 2922. 228-1an

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèque balance de prix de ventes, bons, billets, etc. J. H. Rienardson & Co., 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3579. Ouvert tous les soirs. 163-1 an

PRETS sur hypothèque. Achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants. Transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire, 54 Notre-Dame Est, chambre 39. Main 2. 215-1 an

A VENDRE OU A ECHANGER

A ECHANGER — Cheval, sleigh, buggy, rubber tire, harnais tout neuf, à vendre ou à échangerait pour auto Runabout ou restaurant. S'ad. 87 Christophe Colomb. St-Louis 8236. 248-jno

A VENDRE OU A ECHANGER—40 parts de Sharing Cross à vendre ou à échanger contre des terrains dans le Boulevard St-Denis. Adresse Dr R. Desprates, 554 Daniel. 265-6

A VENDRE OU A ECHANGER — Boulangerie de campagne, 800 pains par semaine, moulin à scie, beurrerie. S'adresser 2644 St-Hubert. Tél. St-Louis 7209. 269-4

A VENDRE ou à échanger, propriété rue Brown, rue Bordeaux près Sherbrooke et une Desrencourt, aussi plusieurs épiceries, étal de boucher et chop de barbier, pour faire un bon marché voyez toujours O. Jutras, 157 Rachel-Est. 268-6

VOUS avez des maisons, terrains, terres ou commerces à vendre ou à échanger. Vous ne regretterez jamais si vous placez vos affaires avec nous. Nous pouvons juger la valeur d'une bonne affaire et pouvons faire les estimés nous - mêmes soit pour maison ou terrain. Les personnes ayant des prêts d'argent ou placements à faire seront certaines de trouver en nous des experts dans cette ligne. Notre motto est Honnêteté, Justice pour tout. Talbot Frères, 907 De St-Valier. Tél. St-Louis 6296. 244-26

$500.00 d'action, Arsène Lamy Limitée, 7 p.c., sacrifiés pour besoin d'argent. On échangera au pair pour un terrain presque clair. S'ad. 924 La PATRIE. 266-6

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre ou à louer, avec ou sans logement, 485 Beaudry. Tél. Est, 3778. 264-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

DEMANDE D'EMPRUNT — $6,000 à $7,000 à 8% sur première hypothèque, sur belle bâtisse neuve valant $13,000. S'ad. à A. P. Bélair, ch. 18 la PATRIE. Tél. Est 1408. 266-6

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter 2 terrains à bonnes conditions pour bâtir des flats, Outremont, Annexe ou St-Denis près Beaubien préféré. Ecrire à Casier 922 La PATRIE. 265-6

ON DEMANDE à acheter propriété de bon revenu, maison à appartements ou autres dans les $50,000 à $60,000. Paierait en entier avec bonne deuxième hypothèque bien garantie. S'ad. après 6 hrs p. m. à C. Marquette, St-Louis 5069. 253-jno

ON DEMANDE avec $800 à $1,000 comptant, balance facile, 2 ou 3 plain-pieds modernes, rapportant du 10 pour cent ou plus préféré, entre St-Denis et Delorimier, Sherbrooke et avenue Laurier. S'adresser 1292 St-André. Pas d'agents. 269-6

ON DEMANDE A ECHANGER

DEUX TERRAINS bien situés dans Montréal-Est, ayant $60 d'hypothèque sur chaque terrain, à échanger pour auto ou bon restaurant. S'ad. 87 Christophe Colomb, St-Louis, 8236. 248-jno

MAGNIFIQUES LOTS à Outremont, situés en face du terrain de la fabrique, place d'avenir. Avec comptant accepterait une bonne propriété de ville bien située en échange. S'ad. à A. P. Bélair, ch. 18 la PATRIE. Tél. Est 1408. 266-6

2 LOTS rue St-Laurent, échangera contre propriété de revenu et un peu de comptant. S'ad. à A. E. Dawson, chambre 37, 201 rue St-Jacques, Main 1168. 264-6

PROPRIETES A VENDRE

FOUCREAU & HANDFIELD

1002 MONT-ROYAL EST, Coin Papineau.

OUTREMONT

AVENUE DE L'EPEE, 736, etc., 3 flats modernes de 8 chambres. Prix $15,200.00. On prendrait de bons terrains en échange.

RUE CARTIER, 2180 etc., 6 flats de 5 chambres. Prix $8,000.00.

RUE BORDEAUX, 2030, etc., 6 flats. Prix $7,500.00.

BOULEVARD ROSEMONT, coin Molson, 2 terrains, faisant l'encoignure de trois rues, 8880 pieds. Prix et conditions faciles.

PARC ROSEMONT, 18 terrains faisant face au Parc Rosemont, situés entre le Boulevard Rosemont et la rue Beaubien. Prix et conditions faciles.

AVENUE PAPINEAU. Magnifique site pour maison à appartements, situé entre Mont-Royal et Gilford, mesurant 106 par 157. Prix et conditions faciles.

AVENUE PAPINEAU, 598, 600, etc., maison en pierre et brique solide, 27 par 118. Prix $8,000.00.

ON DEMANDE A EMPRUNTER les montants suivants: $1500.00, $2000.00, $3,000.00, $4,000.00 et $5,000.00 à $10,000 en première ou en 2ème hypothèque.

S'adresser à **FOUCREAU & HANDFIELD, 1002 Mont-Royal Est, Saint-Louis 5879.** 266-6

A VENDRE, maison rue Chabot, près Mont-Royal, revenu $480.00; De Lanaudière, 2 logements. S'adresser 2644 St-Hubert. Tél. St-Louis 7209. 269-4

A VENDRE—Cottage de onze appartements, sur deux planchers, 9 garde-robes, 6 lavabos, marbre, eau chaude et froide, gaz, électricité, cave à provisions, cuve à laver, cabinet, un chaque étage, bâtiments, 2 places d'écurie, remise à voitures, cour cimentée, le tout en parfait ordre. S'ad. J. A. Malboeuf, prop, 1131 Delorimier, Tél. St-Louis 1103. 268-6

AVENUE COLONIALE, Nos. 968, 970, 972, 974, propriété de quatre logements, grand terrain, 42 1-2 x 87 1-2, loyer au 1er mai 1914 sera $600. Prix $6,000. Comptant $2,000. Le terrain seulement vaut $5,000. S'adresser T. Carrière, 1959 Cadieux, coin Laurier. Téléphone St-Louis 3161. 265-6

BELLE PROPRIETE à vendre, située rue Orléans, 188 à 198. Terrains 67' x 102'. Construction, 55' x 50', six logements. Comptant $3,000, balance en hypothèque. S'ad. C. L. Deford, 192 Orléans. Tél. Lasalle 1294. 268-6

BERRI, Nos 195 et 197 Berri. Aussi Nos 20 et 22 Labelle, près Ste-Catherine, quatre grands logements, 30 pieds de front sur deux rues. Propriété située au centre de la ville. Le terrain seulement vaut le prix demandé, $17,000. Propriétaire, A. Lacroix, 371 Labrecque. Résidence 191 De Montigny. Tél. Est 4113. 265-6

DROLET, Nos. 492, 494, 496, 498, 500, 502, propriété de trois étages, 6 logements, 40 pieds front. Loyer au 1er Mai 1914 sera $960. Prix $9,500. Comptant $2,999. Propriétaire, T. Carrière, 1959 Cadeaux, coin Laurier. Téléphone St-Louis 3161. 265-6

MAISON A APPARTEMENTS, grande bâtisse moderne à l'épreuve du feu, située dans un bon centre, rapporte 10 pour cent sur le prix total d'achat. C'est une proposition exceptionnellement avantageuse. Ecrire pour détails. The Crown Trust Coy, 145 rue St-Jacques, Main 7090. 267-3

RESIDENCE d'été et d'hiver, située à St-Esprit, sur le bord de l'eau; maison neuve, près du village, des chars, d'un beau bois pour piquenique, ainsi que 6 arpents de 1ère terre, belle source près de la maison, vendra, cause de mortalité, pour $1400. S'adresser le soir, 237 Ontario, Maisonneuve. 267-6

RUE BOYER, près Beaubien, 4 logements, $5,500, comptant $1,200. Revenu $504, échangerait. S'ad. W. Archambault, 503 Aylwin, Lasalle 1471. 264-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

Pigeon Realty Co

1457 Boulevard Saint-Laurent, près Avenue Mont-Royal. Tél. Bell Saint-Louis 1429.

$50000 — AVENUE LAURIER, OUEST, magasins et logements. Très moderne. Tout le comptant possible.

$45000 — RUE ST-HUBERT (un coin), 3 maisons, 3 étages, 9 logements, 7 pièces. Pierre solide. N'oubliez pas que le terrain seul se vend $3.50 le pied. On échangerait contre terrains et du comptant. Faites une offre.

$33000 — RUE BERRI, 3 maisons, 3 étages, 9 logements. Pierre solide. Bon revenu. — Echangerait contre terrain, balances de prix de vente et du comptant.

$27000 — RUE CASGRAIN. Maison à 3 étages, 13 logements. Echangerait contre terrains, balances de prix de vente et du comptant.

$19000 — AVENUE DES PINS EST. Maison 3 étages, 6 logements. Moderne. Bon revenu. Echangerait contre terrains et un peu de comptant.

$17000 — RUE MAISONNEUVE, près Ste-Catherine, maison à 2 et 3 étages, 10 logements. Bon revenu. Echangerait contre terrain et du comptant.

$17000 — AVENUE LAURIER EST, un coin, 3 étages, 6 logements, 2 magasins. Echangerait contre quelques bons terrains et tout le comptant possible.

$15000 — AVENUE PAPINEAU. Maison 3 étages, 3 logements, 8 pièces. Fournaises. Très moderne. En face du Parc Lafontaine. Bon revenu. Tout le comptant possible.

$13400 — RUE ESPLANADE, près rue Mont-Royal, 3 étages, 3 logements, 8 pièces. Fournaises. Bon revenu. Comptant $3,950 balance facile.

$12000 — RUE WAVERLY, près St-Viateur. Maison 3 étages, 3 logements 7 et 8 pièces, fournaise au bas. Construction solide. Bon revenu. Tout le comptant possible.

$11500 — RUE HUTCHISON maison à 3 étages, 3 logements, 6 et 7 pièces. Fournaises. Garage. Bon revenu. Comptant $2,500.

$11500 — RUE ST-DOMINIQUE. Maison 3 étages, 9 logements, 4 pièces, avec bain. Bon revenu. Echangerait contre terrains prêts à bâtir et du comptant.

$11000 — AVENUE PAPINEAU près rue Mont-Royal, 3 étages, 6 logements modernes. Bon revenu. Tout le comptant possible.

$10400 — RUE ST-DENIS, maison 3 étages, 2 logements, 7 pièces. Moderne. Echangerait contre terrains et du comptant.

$10000 — RUE ST-HUBERT, maison 3 étages, 2 logements, 1 magasin. Echangerait contre terrain et $3,000 comptant.

$9500 — RUE CUVILLIER, 4 étages, 5 logements. Bon revenu. Echangerait contre balance de prix de vente et du comptant.

$9000 — RUE ESPLANADE, près Bernard, 3 étages, 3 logements. Prendrait en échange un ou deux terrains et du comptant.

$6500 — RUE DE LA ROCHE (Dufferin), près de l'église St-Arsène, 2 étages, 2 logements, terrain 75 x 116 pieds. Echangerait contre balance de prix de vente et du comptant.

BELOEIL village, en face de St-Hilaire. Superbe Cottage sur le bord de la rivière Richelieu. Tout meublé. 12 chambres garnies, piano, etc. Yacht et chaloupe.

Magnifique place d'été.

Vendrait ou échangerait pour propriété de ville et pourrait disposer du comptant.

Grandeur du terrain 97' x 248', vendrait au prix de 10 cents le pied, terrain et propriété comprise.

TERRAINS

$1200 — AVE. OLD ORCHARD, près rue St-Jacques. 25 x 90 pieds.

$1200 — AVE. ADISON (Highland), près rue St-Jacques, 25 x 90 pieds.

COIN SUD-OUEST de VALOIS et MASSON. Superficie 4775 pieds, à $1.25 le pied. Accepterait peu de comptant pour celui qui construirait immédiatement.

$1100 — RUE ALICE, Parc Crystal, 5 terrains. Eau et canaux. Peu de comptant pour celui qui construirait immédiatement.

$600 — AVENUE ST-CHARLES, Ahuntsic, 2 terrains de 25 x 100 pieds. Eau et canaux. Peu de comptant pour celui qui construirait immédiatement.

5 TERRAINS RUES DES ERABLES ET MESSIER, près Mont-Royal, clair d'hypothèque, 25 x 90 pieds chaque. Echangerait contre propriété et peut disposer du comptant. Prix $2,500 chaque.

AVE PELOQUIN, près de la rivière, terrain de 50 x 100 pieds, à 60c le pied.

AVE DECARIE, près Sherbrooke. 8 terrains de 24 x 90 pieds, $1.10 le pied.

DORVAL, deux terrains de 50 x 135 pieds chaque à 12c le pied.

PIGEON REALTY CO., 1457 Blvd. St-Laurent, près Ave Mont-Royal. Tél. St-Louis, 1429 266-10-14-17

A VENDRE — Maison à appartements située dans la plus belle partie de Westmount, comprenant 30 logements pour le prix de $100,000, prendrait partie comptant et la balance en bonnes balances de prix de vente ou bons terrains. S'ad. après 6 hrs p. m., C. Marquette, St-Louis 5069. 253-jno

---

BUREAUX A LOUER

Dans l'Edifice de "LA PATRIE"

BUREAUX DE DIFFERENTES GRANDEURS

Bien éclairés, chauffés à l'eau chaude, deux ascenseurs.

A louer pour le premier mai prochain.—On peut visiter dès maintenant.—S'adresser à

N. PERRAULT, gérant, "LA PATRIE".

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR C. ROUSSIN

RUE GALT, maison de 2 logements $1,000 comptant, balance conditions faciles.

1ère AVENUE, maison de 2 logements, $800 comptant, balance $25.00 par mois.

3ème AVENUE, maison de 6 logements, bon marché

4ème AVENUE, maison de 2 et 3 logements, bon marché.

Plusieurs lots sur les 1ère, 2ème 3ème et 4ème avenues et rue Wellington, sur la ferme Brault, à $600.00 chacun et en montant.
Comptant, 10% et balance par paiements mensuels.

S'adresser à C. Roussin, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Victoria 1634. 252-jno.

MAISON à vendre rue Alexandra, quartier Laurier, 50 x 38, 2 étages, 8 logements de 3 chambres et aussi chambre de bain, imité, façade briques pressées, vient d'être finie, pour $8,000, hypothèque $2,500. Vendra $2,000 comptant et des bons terrains prêts à bâtir. S'adresser à J. G. Benoit, 2545 avenue du Parc. St-Louis 4878 ou sur les lieux, 1502 Alexandra. 267-6

STE-CATHERINE, 358-360 Est, coin Berri, bâtisse neuve de première classe, revenus $5,400, augmentation rapide en valeur et revenus, évaluation municipale $61,500. Prix demandé $69,000, pour clore une succession, une occasion. T. Pagnuelo, 289 Ste-Catherine Ouest. Tél. Up 4354. 259-jno.

SAINT-DENIS, entre Sherbrooke et Square St-Louis, pierre solide, quatre étages, plain-pieds, 25 x 135 pieds, superficie 3,375 pieds, sortie sur le square, valeur réelle $26,500, prix réduit à $24,000, pour clore une succession, comptant demandé, $5,000 une occasion. T. Pagnuelo, 289 Ste-Catherine Ouest. Tél. Up, 4354. 259-jno.

$7700—Rue Dorion, propriété à vendre, 3 beaux flats de 7 et 8 appartements, eau chaude à tous les logements avec tanks, bains émaillés, lavabos, plomberie moderne, gaz, électricité, couverture double, façade en pierre très moderne bons revenus. Pour autres détails, s'adresser au propriétaire, 396 Hôtel de Ville. Tél. Est 189. 269-2

TERRAINS A VENDRE

BARGAIN — 85c du pied. 4 lots sur la rue Victoria, près Sherbrooke, Westmount. Il me faut vendre d'ici à 3 jours. A qui la chance? S'adresser 1715 Papineau, St-Louis 8231. 269-1

LOTS A VENDRE, Notre-Dame de Grâce: — Un lot Ave Montclair, près rue Sherbrooke à 32½c le pied. S'adresser à A. E. Dawson, chambre 37, 204 rue St-Jacques. Tél. Main 1168. 264-6

LOTS — Le propriétaire a trois lots sur le Boulevard Gouin qu'il vendra en bloc ou séparément à terme très facile. Toutes les commodités modernes, telles que lumière électrique, aqueduc, etc., sont sur la propriété. Boîte 837, la PATRIE. 174-jno

LOTS à vendre — Cinq lots situés dans l'Est de la ville, à proximité des chars électriques ainsi que de l'aqueduc, et de la lumière électrique. Le propriétaire vendra le tout, ou aucune partie à très bas prix, et à terme très facile. Boîte 886 la PATRIE. 174-jno

PLACE DE VILLEGIATURE — Magnifiques lots de grève à vendre sur l'île "Bel-Air" située en face du village Ste-Rose, accès facile à la terre ferme par le chemin public du Pont qui traverse l'île. Lait, glace et provisions délivrés à domicile tous les jours, accommodations de terrains satisfaisantes par le C. P. R., 2 jolies maisons d'été à louer ou à vendre aussi sur l'île. Pamphlets illustrés et détails fournis sur demande. S'ad. à A. P. Bélair, ch. 18 la PATRIE. Tél. Est 1408. 266-6

ST-DENIS près Comte, 50 x 130, canaux payés, très bon marché d'ici quinze jours. Conditions faciles. 1032 St-Hubert. Est 2635. 266-6

TERRAINS rue St-Denis de la 38me avenue au chemin public, de $1200 à $1300. S'adresser 2263 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 266-6

TERRAINS à vendre, rue Van Horne coin Rockland. $1.65 le pied. Comptant $2,600. S'adresser 7 Place Burnside. 266-26

TERRAINS à vendre à Guybourg, rue Cadillac, prêts à bâtir, rue Physdale, Notre-Dame de Grâce, un coin ; vendra à sacrifice. S'adresser 1075 Delorimier, St-Louis 295. 269-6

TERRAINS — A Notre-Dame de Grâce, terrains prêts à bâtir à bon marché pour du comptant ou conditions faciles. Pointe aux Trembles, beau coin de rue, $500, conditions faciles. S'ad. 208 Bielle, Verdun. 251-26

TERRAINS—5 terrains en face de la chapelle de la Réparation, 26 x 88, prix régulier $400, vendra pour $300 chacun, $150 comptant, balance $10 par 6 mois. S'adresser 838 Letourneux, Tél. Lasalle 1076. 263-6

VRAI BARGAIN — Près de 50 lots dans l'est de Montréal, non loin de Notre-Dame, valeur réelle $500 du lot. Ayant absolument besoin d'argent je les sacrifierai à $198 chacun à prompt acheteur. S'adresser à 1715 Papineau, St-Louis 8231. 269-1

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Il ne s'est manifesté aucun changement dans la situation immobilière depuis le commencement de la semaine. Les ventes d'hier n'ont été que de $77,567. Celles de la veille avaient donné $145,000. Les chiffres dans les circonstances — vu la rigueur excessive de la température — ne donnent pas une idée exacte de l'état du marché. Les spéculateurs sont tranquilles comme un peu tout le monde. Ils savent d'ailleurs qu'ils ne perdent rien pour attendre le retour des jours moins froids, alors qu'ils pourront redoubler d'activité avec plus de succès.

Suivent les ventes d'avant-hier :

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Clodomire Guénette, marchand, à William Legault, bijoutier, les lots 10-2149, village de la Côte St-Louis, avec les bâtisses, Nos 524 à 530, rue Casgrain, pour $10,000.

—:o:—

G. E. Leskin à J. A. Godin, l'immeuble situé à l'angle de l'avenue Mont-Royal et de la rue McCulloch, avec les bâtisses portant le No 1195 ave Mont-Royal et le No 90 rue McCulloch. Prix de vente, $13,500, ce qui représente $1 le pied.

—:o:—

Domina Cusson, constructeur, à Charles C. elmer, médecin, les lots 178-182-1, 179-981-2, paroisse Montréal, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant ensemble 33 x 92 pieds, avec les bâtisses, Nos 320, ave Arlington pour $9,750.

—:o:—

Honoré Vermette, contracteur, à Dame Joseph Mignéron, les lots 5-841, 842, village de la Côte St-Louis, contenant chacun 25 x 110 pieds, avec les bâtisses, Nos 1684, 1684a, 1684b, 1686, 1686a, 1686b, rue de La Roche, au Parc Amherst, pour $9,500.

—:o:—

J. Avila Guilmette, agent financier, à J. Eloi Labelle, agent, les lots 16-314 à 320-327 à 354 de la paroisse Lachine, sans bâtisses, pour $7,500.

—:o:—

Charles A. Jones, contracteur, à William Lorne Mussell, commis, la partie du lot 139, paroisse Montréal, mesurant 10 4-10 de front, 57 5-10 en arrière, par 90 pieds, borné en front par l'ave Wolseley, au sud-est par la rue Milner, avec les bâtisses, No 27 ave Milner, pour $5,800.

—:o:—

Ovila Labelle à Dame Onézime Daoust, le lot 642, paroisse Montréal, contenant 70 x 90 pieds, avec les bâtisses, rue Delisle, quartier Ste-Cunégonde, pour $5,500.

—:o:—

Paul Asconi, entrepreneur constructeur, à P. Cortreciano de Costo et al, entrepreneurs, le lot 2645-7, paroisse St-Laurent, avec des bâtisses, rue Berri, pour $5,000.

—:o:—

J. O. Lambert Paquette à Joseph Poissant, les lots 48-480 à 480, 692 à 695, 578 à 581, paroisse de la Pointe aux Trembles. Ces lots sont vacants : 4 lots sont situés sur l'ave Laurentien ; 4 sur l'ave Blanchette et 4 sur la rue Roy, en la ville de Montréal-Est, pour $1.00 et bonnes considérations.

MONTREAL-EST

Leis Presner à Sampel Isseman, la partie sud-ouest du lot 630, quartier St-Louis, mesurant 40 x 73 pieds, avec les bâtisses, Nos 367, 369, 369a, 371, 371a, 373, ave Colonale, pour $13,750.

—o—

Le Protonotaire de la Cour Supérieure à George R. Hooper, le lot 673, quartier St-Louis, avec les bâtisses, rue Demontigny, pour $7,600.

VENTES ENREGISTREES LE 13 JAN. 1913
Total, 32, $77,567.

IMPORTANTE TRANSACTION

Une importante transaction immobilière a été faite par M. L. A. Taillon, de cette ville à M. J. M. Lavoie, président de la Ottawa et Cobalt and Mining Co.

Il s'agit d'une propriété que M. Taillon, possédait à Closter, New-Jersey, E. U. A.

On sait que cette petite ville, que desservent 60 trains par jour, est la résidence de plusieurs millionnaires américains.

Il y a des églises pour toutes les dénominations, des collèges, des couvents, etc. Cette propriété est évaluée à $500,000 et M. L. A. Taillon a donné une option pour un mois.

—o—

VENTES DE LUNDI 12 JANVIER 1914

Suite et fin

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

J. Meunier à O. Chaput, les lots 22-174, 176, quartier Hochelaga, avec bâtiments, nos. 160 à 166a rue Valois. Superficie, 4,300 pieds carrés. Prix: $15,000.

—:o:—

MONTREAL-EST

L. S. Margolèse à N. Tobias, le théâtre de vues animées et les bâtiments portant les nos. 2180 à 2184, boulevard St-Laurent. Les lots portent les nos. 11-247, 248 et 249 Côte St-Louis. De cet immeuble est déduite une portion de terrain pour l'élargissement de la rue. Superficie 75 x 74 pieds. Prix de vente, $25000.

—:o:—

M. Leibovitch à G. H. Lanaridge, les lots 1225-96 et 97, Quartier Ste-Marie, avec les bâtiments portant les Nos. 938 à 952, rue Dorion. Prix, $18,000.

—:o:—

Dame J. Gareau au docteur F. Leclerc, le lot 813, quartier Ste-Marie, avec une maison y érigée portant le No. 326, rue Maisonneuve. Prix de vente: $12,500.

—:o:—

J. A. Lambert à N. Gagnon, une partie de l'immeuble portant le no. 11-652, Côte St-Louis, avec les bâtiments, rue Waverley, $8,500.

—o—

G. Bélanger à J. Davignon le lot 508-512, quartier Ste-Marie, avec les bâtiments portant les nos, 621 à 629, rue Dorion. Prix de vente : $9,000.

—:o:—

VENTES ENREGISTREES LE 12 JANVIER 1914. Total, 21, $145,000.

—:o:—

COMPATRIOTE ENTREPRENANT

M. Stanislas Nadeau, autrefois de Trois-Rivières et maintenant d'Edmonton, Alberta, est arrivé à Montréal samedi pour faire une importante transaction immobilière avec un syndicat de cette ville.

M. Nadeau, est parti, il y a 7 ans, sans le sou et aujourd'hui il est à la tête d'une jolie fortune qu'il a faite dans l'immeuble de l'ouest.

M. Nadeau est accompagné de M. Jos. Hudon, également d'Edmonton.

CARTES DE PROFESSION

AVOCATS

BAKER, W. A., C.R., avocat, 58 St-Jacques, Main 1769. Résidence, 52 Adam. Tél. Lasalle, 690. 250-26

LAMOTHE ET TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 2555. J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B. 148-1an

McAVOY, D. C. R., avocat, 4 Boulevard St-Laurent. Main 7191, s'occupe spécialement de droit concernant les compagnies. 180-1an

RHEAUME THEODULE, L. L. L., avocat, procureur, chambre 411, Edifice Banque d'Epargne, 180 St-Jacques. Tél. Main 371 et 572. Résidence, Est 145. 196-1an

ST-JULIEN ET THEBERGE, avocats, 60 Notre-Dame-Est, Montréal. Téléphone Main 101. 149-1an

NOTAIRES

BELANGER ET BELANGER, notaires (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 143-1an

CREPEAU ODILON, notaire, 30 St-Jacques. Résidence 330 Centre. Tél. Main 583. Argent à prêter. 202-1an

G. A. NORMANDIN, L.L.L., notaire, 205 Saint-Jacques, chambre 208. Tél. Main 8161. 196-75

GIROUX, LUCIEN, notaire, 43 Saint-Gabriel. Tél. Main 9785, 368 de l'Epée, Saint-Louis 3583, argent à prêter, règlement de succession. 235-1an

R. FARIBAULT, notaire, successeur de Leclerc et Faribault, 52 St-Jacques, Main 678. Argent à prêter. Achat de balance de prix de vente. 221-156

PROFESSEUR

CONSERVATOIRE RACICOT, 195 BERRI: Piano, chant, orgue, théorie, harmonie, violon, élocution, etc. Obtention de diplôme à tous les degrés. Mlle Racicot, 195 Berri, Est 5515. 148-156

PROFESSEUR de piano, leçons de théorie. Préparation aux examens. Mlle R. Charlebois, 911 rue St-Hubert. Tél. Est 3387. 204-jno

SPECIALISTE

POUR TOUTES LES MALADIES DES PIEDS

L. DE LIMBOURG, de Paris, Spécialiste chiropodiste, attaché au service des Rdes Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des principales communautés religieuses. Le seul à Montréal qui garantisse guérison complète des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpirations, 291 rue St-Denis. Tél. Est 2100. 169-1an

TRADUCTEUR

TRADUCTEUR expert, anglais et français, aussi correspondance et tout travail de clavigraphie, rédaction d'annonces et littérature commerciale. S'adresser à E. Charlebois, bureau temporaire, 211 rue St-Hubert. Tél. E. 3387. 204-jno

LE PONT DE QUEBEC

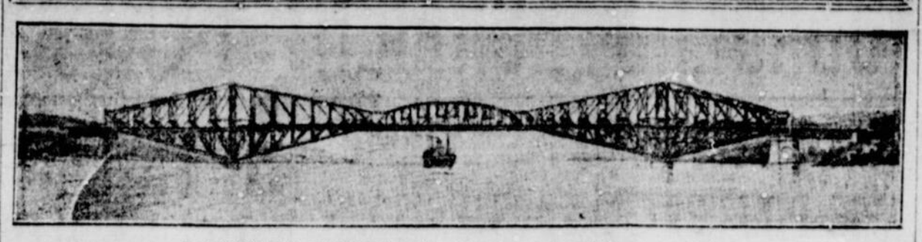

LE PONT DE QUEBEC, tel qu'il sera quand il sera terminé.

LA C. O. C. DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 14 — Dimanche dernier avaient lieu les élections des officiers du conseil Général, de la C. O. C. de Trois-Rivières.

Près de 400 personnes assistaient à cette assemblée.

Dans le cours du mois de janvier auront lieu les élections des syndicats professionnels qui composent cette Corporation ouvrière Catholique.

M. EMERY BERGERON, président général de la C.O.C. de Trois-Rivières.

Cette association qui n'a pas encore une année d'existence a fait beaucoup de bien parmi nos ouvriers, plus de 700 personnes ont trouvé de l'emploi par l'entremise d'un bureau de placement qui est des mieux organisés. Plusieurs questions très importantes ont été réglées entre patrons et ouvriers sans avoir recours à aucun moyen de rigueur ni menace de grève. Les patrons sont fiers que leurs employés se forment en de bonnes associations et s'unissent entre eux pour

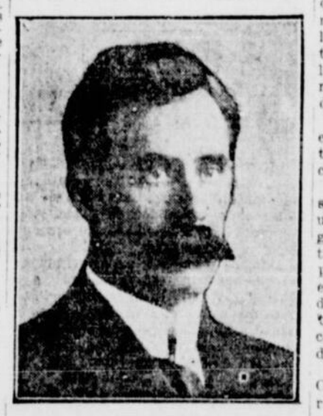

M. RAOUL POTHIER, vice-président général de la C.O.C. de Trois Rivières.

le plus grand bien des ouvriers et des patrons.

Le succès de cette association qui a été mise sous la protection du Sacré-Coeur est certainement merveilleux, surtout à cette époque où tant de sociétés de toutes sortes font leur apparition un peu partout.

Cette association compte aujourd'hui 15 Syndicats professionnels bien organisés, qui sont les suivants: Syndicat des Boulangers, des Cordonniers, des Charretiers, des cochers, des Fondeurs, des Gantiers

M. ALFRED FRENETTE, secrétaire-général de la C.O.C. de Trois-Rivières.

des Employés du commerce, des employés-livreurs, des ingénieurs-mécaniciens, des journaliers, des maçon-briqueteurs, des menuisiers, des peintres, des plombiers, et des typographes-pressiers, ce qui forme plus de 1000 membres qui ont été recrutés parmi les meilleurs ouvriers de notre cité et sans compter les membres de la C. O. C. des Chutes Shawinigan, qui font aussi partie de cette association.

Les élections ont donné le résultat suivant: Président Général, M. Emery Bergeron, contremaître réélu vice-président général, M. Raoul Pothier, contre-maître; secrétaire-général, M. Alfred Frenette, chef d'imprimerie, réélu; trésorier-général, M. Arthur Cloutier, expéditeur.

Un assistant secrétaire et un assistant-trésorier doivent être nommés par ce Conseil Exécutif à sa prochaine assemblée régulière, pour compléter la liste des officiers généraux.

Avec une bèle humeur et de la bienveillance, on a plus de chance de plaire qu'avec un esprit supérieur sans la gaîté.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Spécial à la PATRIE

SHERBROOKE, 14. — Quarante membres du club de raquette St-François feront le voyage de Québec samedi prochain, et seront les hôtes du Club Montcalm, à l'occasion du 5e anniversaire de la fondation de ce dernier club. Le départ de Sherbrooke aura lieu à 4 heures p.m. de la gare Union et le voyage se fera par voie du Québec Central.

—Le jugement de la Cour Supérieure de Sherbrooke dans la cause de Emile Lachance vs la Tobin Manufacturing Co. vient d'être confirmé par la Cour d'Appel. La compagnie défenderesse avait été condamnée au paiement d'une rente annuelle de $93.75 au demandeur pour blessures reçues dans un accident de travail.

—M. l'abbé F. V. Charest, de l'évêché de Sherbrooke, l'infatigable et dévoué missionnaire agricole, est parti hier en tournée officielle, à travers le district de Mégantic, dont il visitera les différentes paroisses agricoles.

—Une grande partie de euchre aura lieu dans le soubassement de l'église St-Jean Baptiste, jeudi soir, au profit des œuvres paroissiales. La soirée est organisée sous les auspices du chœur de chant St-Jean Baptiste.

—Hier le mercure est descendu jusqu'à 36 degrés au-dessous de zéro

LA SANTE DE L'ENFANT

Généralement les parents n'accordent pas assez d'attention à la santé de l'enfant ou, du moins, on se fait une fausse idée du genre de soins dont l'enfant a besoin. On s'occupe de le couvrir d'épais vêtement à l'en faire crever de chaleur et de le gaver d'aliments les plus lourds. "On le borne à l'intérieur et à l'extérieur" pour nous servir d'une expression populaire.

Mais c'est surtout au point de vue alimentation que les parents tombent dans l'erreur. Parce que l'on croit bien à tort, que le bébé possède tout comme une grande personne, un estomac pouvant supporter toutes sortes de nourritures.

Profonde erreur! Et voilà pourquoi nous ne saurions trop recommander aux mères de ne donner à leurs enfants qu'une nourriture peptonisée; la seule qui possède toutes les qualités que doit avoir une nourriture destinée à l'estomac délicat de la fillette et du garçonnet.

A ceux qui ne la connaissent pas encore, nous dirons essayez la Peptonine si vous voulez constater que c'est l'aliment idéal du bébé.

De fait, la Peptonine de F. Coursol n'est pas un médicament, mais un reconstituant énergique, de digestion extrêmement facile, qui fortifie le sang, procure un sommeil profond et paisible. La Peptonine est recommandée par les grands médecins qui en reconnaissent la pureté. Elle empêche le bébé d'avoir des coliques et des nausées et facilite la dentition.

La Peptonine est préparée par F. Coursol, Ave. Hôtel de Ville, Montréal.

TRIBUNE LIBRE

Bellechasse et les bons chemins.

M. le Rédacteur,

Il a fallu toute une longue colonne du journal "Le Soleil" de mercredi, le 7 courant, au citoyen Wilfrid, pour dire que "le Sénat avait raison de tuer le bill 'Des bons chemins'" prescrit aux chambres par le gouvernement Borden, parce qu'il constituait un engin électoral attentatoire à nos libertés constitutionnelles" (Sic).

Le Sénat, selon le même auteur, aurait dit à M. Borden: "Halte-là! On ne passe pas... Otez votre main sacrilège de là. Le gouvernement fédéral ne viendra pas fourrer (sic) son nez dans les "petites affaires" domestiques des provinces".

Evidemment, notre ami Wilfrid est en sympatnie très étroite avec le gouvernement provincial québecquois; mais il est fort douteux que ses idées soient partagées par les autres provinces de la Confédération, au nom desquelles, il juge à propos de parler.

Il est même certain qu'il ne saurait parler au nom des citoyens bien pensants du Comté de Bellechasse qu'il habite sans le connaître.

Nous affirmons, nous que la majorité des électeurs de Bellechasse accueillerait avec satisfaction la quote-part d'argent qui leur serait allouée pour l'amélioration de leurs voies rurales, qu'elle vienne d'un gouvernement bleu ou rouge.

Celui qui crî si fort est-il de cet avis?...

Il n'est pas permis à ce personnage de parler au nom des électeurs de Bellechasse. Quelle contribution verse-t-il parce qu'il ne contribue en rien au budget municipal?

UN CONTRIBUABLE D'ARMAGH.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

—Dimanche prochain, le club de raquettes "L'Infatigable" fera son excursion annuelle à Beloeil. Les raquetteurs auront un train spécial à leur disposition. Ce convoi laissera la gare du Grand-Tronc vers les huit heures. La chorale de St-Hyacinthe accompagnera les raquetteurs et à dix heures elle chantera la messe à l'église paroissiale de Beloeil. Après le dîner les raquetteurs se rendront à St-Hilaire où ils seront reçus par les amis de l'endroit.

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

L'invitation qui a été faite au Club Automobile des Cantons de l'Est et au Club Automobile de Québec, de prendre part à l'exposition d'automobiles, qui aura lieu à Montréal du 24 janvier 1914 au 7 février, dans le bâtiment du manège militaire, rue Craig, est le résultat d'une motion de l'Association des Vendeurs d'Automobiles de Montréal, qui espère ainsi un beau résultat de la coopération de toutes les personnes intéressées de la province.

M. T. S. Kirby, directeur-gérant de l'exposition qui va avoir lieu, faisait remarquer qu'une réunion des représentants de toute la province aurait un très grand résultat en ce qui concerne la formation d'une puissante délégation de Québec à la Convention des bonnes routes, qui doit se tenir à Montréal en avril prochain, sous les auspices du Club Automobile du Canada.

A l'exposition, une soirée sera consacrée à traiter les intérêts du Club Automobile du Canada.

La soirée de l'ouverture, samedi, 24 janvier, sera présidée par le Col. Hon. Sam Hugges, ministre de la Milice.

La deuxième semaine de l'exposition, du 3 au 7 février, sera consacrée à l'exposition des camions, trucks et voitures de livraison. La direction prépare un programme pour cette deuxième semaine, qui sera aussi intéressante que celle de l'exposition des voitures de plaisir.

MLLE ANGLIN AU MAJESTY

Le rôle de Rosalin de "As you like it" occupe dans l'esprit des artistes dramatiques une place aussi grande que le rôle de Hamlet, pour les jeunes gens ambitieux et souvent plein de talent et qui se destinent au théâtre. Il était donc naturel que Mademoiselle Anglin, mit cette pièce au nombre de celles qu'elle joue au cours de cette tournée consacrée aux œuvres de l'immortel Shakespeare. C'est devant un auditoire peut être clairsemé, mais très connaisseur que la fameuse artiste a fait merveilleusement revivre le personnage principal Rosalin hier soir au Majesty.

C'est du reste à la température horrible qu'on doit attribuer le peu d'enthousiasme dont a fait preuve le public, pour cette œuvre superbe qui en d'autres temps l'eût fait accourir. La représentation dans son ensemble constitue un bel effort artistique qui a droit à tous les encouragements.

Mademoiselle Anglin ne cherche pas à détruire la tradition Shakespearienne; elle joue en grande artiste respectueuse du passé, soucieuse d'exactitude scènique. Pour lui rendre justice il n'est pas nécessaire de la comparer aux plus grands génies de la scène.

M. Fuller Mellish, dans le rôle de "Jacques" mérite aussi des éloges. Il fut tout particulièrement excellent dans sa tirade des "Sept Ages" qui fut dite avec un sens poétique parfait et une diction impeccable.

M. Ian MacCloren fut très bien dans Orlando. Mlle Ruth Boucicault a donné une interprétation excellente de Celia.

Des félicitations à M. S. G. Touchstone, M. Harry Barfoot, M. G. H. Carter, E. Y. Backus, M. Widicombe et Mademoiselle Lillian Turgote qui contribuèrent tous au succès de "As you like it."

NOMINATION IMPORTANTE

La Cie "Le Prêt Foncier Limitée" vient de faire une importante nomination en confiant la position de "surintendant des agences" à M. J. C. Paquin, qui occupait jusqu'ici la charge d'organisateur-général à la Caisse Nationale d'Economie. M. Paquin est natif de Lotbinière, il commença ses études à l'école modèle de son village natal, puis en 1890 il est venu demeurer à Montréal et continua d'étudier à l'école Champlain, rue Fullum. Depuis plusieurs années il s'est occupé d'organisation qui l'a fait avantageusement connaître dans toute la province.

M. J. C. PAQUIN, surintendant des agences pour la Cie Le Prêt Foncier Limitée.

Nous félicitons M. Paquin de la confiance qu'il a su mériter dans le passé et nous lui souhaitons succès dans la nouvelle charge qu'il vient d'assumer.

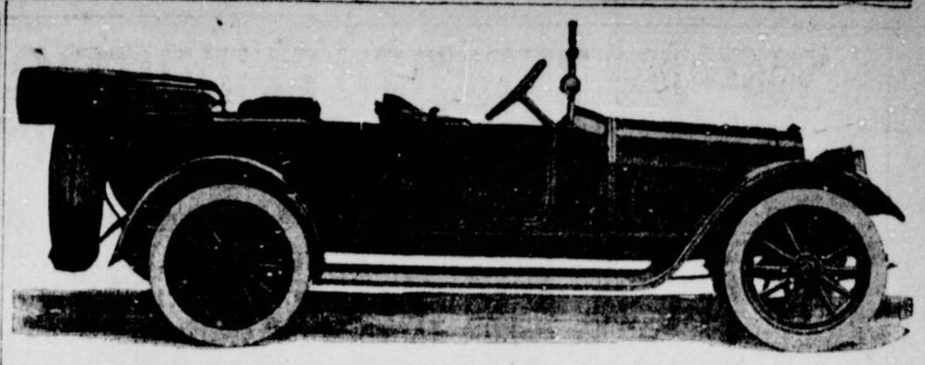

McFARLAN "SIX"

LA VOITURE DUE A L'EXPERIENCE

Nouveau Modèle T à six passagers $3,600. **Limousine à six passagers $5,500**

Voiture dont on peut changer l'embrayage avec le doigt et garantie pour la plus grande endurance, la meilleure qualité, la plus longue durée et donnant le plus de confortable.

AGENTS DEMANDES

Demandez-nous des informations ou un appointement pour démonstration.

Fournier & Rodier, 125 Av. Duluth Est
Angle de l'Ave. Hôtel de Ville

Seuls Agents Vendeurs pour la Province de Québec.

MORT DE M. PH. THIBAULT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 14—M. Philias Thibault, trésorier et contrôleur des finances civiques de Hull depuis vingt-quatre ans, est décédé ce matin à quatre heures en sa résidence rue Notre-Dame, en cette ville. Il était âgé de 57 ans et né à Hull.

M. Thibault était malade depuis deux ans, mais avait toujours travaillé jusqu'à il y a six semaines, alors qu'il fut forcé de prendre le lit. Le défunt était le frère de l'ex-maire Augustin Thibault et de MM. Aristide et Joseph Thibault. Il laisse une veuve, trois fils et quatre filles. Les funérailles auront lieu, vendredi matin en l'église Notre-Dame. Le drapeau flotte en berne sur l'hôtel de ville pour la circonstance.

LES BRISE-GLACE AU CAP-ROUGE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14 — Le capitaine Bernier, l'explorateur polaire, vient d'exprimer l'opinion que, s'il s'en rapporte à ses connaissances en navigation, le travail fait par les brise-glace, au Cap Rouge est très préjudiciable à la navigation. Il dit que c'est une dépense absolument inutile et qui ne rapporte rien. Le port de Québec, ajoute-t-il, serait libre de glace pendant tout l'hiver si les brise-glace cessaient au Cap Rouge, leur travail qui n'a de résultat que de bloquer le chenal.

L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14—A l'assemblée annuelle de l'Association locale des Assureurs-Vie de ce district, les officiers suivants ont été élus: Président, M. Monaghan; 1er vice-président, J. T. Chenard; 2e vice-président, M. Monast; secrétaire, J. B. Martineau; trésorier, Antoni Lesage.

LA BIBLIOTHEQUE CARNEGIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 14.— M. Sykes, conservateur de la bibliothèque Carnegie, demandera que cette institution soit ouverte le dimanche.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 14. — Depuis quatre ans les opérations de la télégraphie sans fil ont beaucoup augmenté en Canada et, d'après un rapport du service naval, le nombre de messages, l'an dernier, s'est élevé à 272,087, augmentation de 75,835 sur l'année précédente. Il y a actuellement quarante stations de télégraphie sans fil en Canada qui ont expédié pendant l'année deux millions de mots par le Pacifique, et un million et demi par l'Atlantique.

LES RATS SEULS SONT RESPONSABLES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 14.— M. Proctor, solliciteur de la cité, en réponse à une réclamation de M. Switzer qui demandait $100 pour dommages faits à sa propriété par des rats d'égout, a déclaré que les rats sont des "animaux sauvages," et que la municipalité ne peut être tenue responsable des dommages qu'ils peuvent causer.

EXPLOITS D'UN FAUX PRETRE

OTTAWA, 14. — Un faux prêtre polonais du nom de Peter Fournica s'est enfui d'Ottawa après avoir volé trois mille dollars à ses compatriotes. Fournica avait prélevé cette somme au moyen de souscriptions, dans le but, disait-il, de construire une église à Ottawa pour la colonie polonaise. La police est à ses trousses.

TRIBUNE LIBRE

AUX CITOYENS-ELECTEURS DU QUARTIER OUEST DE LA VILLE D'OUTREMONT.

Messieurs,

Sur les instances d'un grand nombre de citoyens-électeurs de la ville d'Outremont, j'ai consenti à me porter candidat à la charge d'échevin du Quartier Ouest de cette ville.

Je me présente libre et indépendant de toute influence, et, si vous me faites l'honneur de m'élire, je servirai les intérêts de mes concitoyens, sans distinction de nationalité.

Le Conseil de la Ville d'Outremont, depuis plusieurs années, semble être trop uni d'esprit et d'action, et agir avec trop d'harmonie dans l'administration de la chose publique, de sorte que des questions très importantes n'ont pas été discutées à leur mérite.

Il est bon que dans un Conseil Municipal, comme au Parlement, il y ait deux partis l'un qui agit et l'autre qui critique, afin que toutes les questions soient débattues et discutées publiquement, dans l'intérêt général.

M. Little est un homme que je respecte dans sa vie privée, mais je condamne sur plusieurs points, son administration comme échevin:

1o—Je reproche à M. Little d'avoir favorisé et voté une somme d'environ $25,000.00 pour ouvrir et faire compléter la rue ROCKLAND et d'autres rues sur le terrain des Sœurs du Saint Nom de Jésus, propriété de M. Isaie Prefontaine, et d'avoir refusé les mêmes améliorations sur les rues Champagneur, Bernard, Van Horne, Stuart, McEachran, etc., alléguant faussement, comme raison de ce refus, que le Conseil n'avait pas d'argent.

2o—Il y a un an M. Little a voté et favorisé une nouvelle FRANCHISE DE VINGT-CINQ ans à la MONTREAL WATER AND POWER CO, avec des pouvoirs additionnels et spécialement une EXEMPTION DE TAXES jusqu'en 1940. Il n'était pas nécessaire d'accorder cette nouvelle franchise, vu que l'ancien contrat était encore pour plusieurs années à venir et que la Compagnie, en vertu de son ancien contrat, était obligée de fournir de l'eau potable à la ville, ce qui l'obligeait à filtrer son eau.

3o—La LUMIERE DANS LES RUES est insuffisante et présente un danger pour les citoyens et fait un tort considérable à la réputation générale de la ville. Pourquoi M. Little, comme échevin, n'a-t-il pas agi de manière à nous donner une lumière plus convenable?

(a) De faire RESPECTER ET MAINTENIR les règlements et les restrictions qui s'appliquent au mode de construction.

(b) De travailler à faire ouvrir et compléter les rues Bernard, Lajoie, Champagneur, Stuart, Van Horne, McEachran, etc., et à faire niveler le Chemin Ste-Catherine, car ce chemin, vu la nature du trafic qui s'y fait, est dangereux.

(c) D'améliorer le Département de Feu et d'augmenter le nombre des hommes de police;

(d) D'améliorer et perfectionner le système d'éclairage dans toutes les rues de la ville, sous le plus court DELAI;

(e) De mettre des poteaux d'ornement pour les lumières électriques dans les rues;

(f) D'enlever de la Charte la clause qui prive les électeurs de leur droit de vote quand ils n'ont pas payé leurs taxes;

(g) De publier un état financier de la ville le premier janvier de chaque année, et d'en délivrer une copie à tous les électeurs qui en feront la demande;

(h) De supprimer l'élection du Maire par le peuple, et les élections générales du Maire et des Echevins, tous les deux ans.

La Ville d'Outremont, par sa situation avantageuse, ayant attiré, depuis quelques années, un grand nombre de citoyens de toutes les parties de la Cité de Montréal, efforçons-nous d'attirer les gens par des améliorations favorables à son progrès et à son développement.

Votre bien dévoué,
A. R. MARSOLAIS.
399 Chemin Ste-Catherine,
Outremont, 12 janvier 1914

Nous invitons nos clients et le public en général à aller jeter un coup d'oeil sur la magnifique peinture exposée dans les vitrines de "La Presse".

Cette peinture **vous** donnera une idée de la situation "idéale" du

PARC "WEST END"

situé à Notre-Dame de Graces, et de nos subdivisions de l'Est.

LATOUR & GUINDON

52 RUE ST-JACQUES

N.B.—**On demande des agents sérieux pour s'occuper de la vente de ces terrains.**

TEMPÉRATURE

(Renseignements fournis par Mearn & Harrison, 35 rue Notre-Dame Est, M. de Mesié, gérant).

Aujourd'hui beau et très froid. Demain jeudi, vents du sud; temps plus doux. Neige légère.

Maximum aujourd'hui	—14
Minimum aujourd'hui	—24
Maximum l'an dernier	8
Minimum l'an dernier	5
Baromètre,	30.45
Victoria	44 40
Calgary,	40 16
Port Arthur	16 12
Toronto	—10 —13
Ottawa	—20 —30
Montréal	—14 —24
Québec	—16 —24
Pointe au Père	Pas de rapport

CALENDRIER

Demain, jeudi, 15, fête de St-Paul, ermite.

Lever du soleil, 7.35 a.m.
Coucher du soleil, 4.42 p.m.
Nouvelle lune, le 26, à 1.40 a.m.

LES CENT-VINGT PASSAGERS AURAIENT PERI AVEC LE "COBEQUID"

Les dernières dépêches ne laissent plus aucun espoir que les navires de secours aient pu arriver à temps. —Des débris du "Cobequid" sont rejetés sur les côtes près de Yarmouth.

SUR LES ROCHERS DE LA TRINITE

(Service spécial de la PATRIE)

HALIFAX, N.E., 14.—Il semble qu'il n'y a plus aucun doute à avoir sur le sort des passagers et de l'équipage du steamer "Cobequid", car ce matin des débris appartenant à ce navire ont été jetés par la mer sur les bords tout près d'Yarmouth, apportant ainsi un témoignage muet de l'étendue du désastre.

Le "Cobequid" s'était échoué sur les rochers de la Trinité, à moins de dix milles au nord-est d'Yarmouth. Le capitaine Howson, qui pensait que le navire avait dû être jeté sur les rochers au large de l'île Brier, s'était donc trompé de plus de cent milles dans ses calculs.

Les messages qu'on a reçus par la télégraphie sans fil du steamer du gouvernement canadien font savoir que le "Lady Laurier", qui était parti hier pour la scène du désastre était arrivé ce matin en face du bateau-phare "Lurcher". Ceci est tout près des rochers de la Trinité, et le "Lady Laurier" reçut immédiatement l'ordre de se rendre à cet endroit. Un remorqueur fut aussi envoyé sur les lieux, de Yarmouth.

Il n'a pas encore été vu de corps qui aient été jetés à la côte.

Au nombre des passagers sur le "Cobequid" se trouvaient deux soeurs de charité, dont l'une s'appelait soeur Baptiste et était née à Halifax.

DEPECHES DE CE MATIN

New-York, 14.—Au bureau de la compagnie Royal Mail Steam Packet on a reçu ce matin, le télégramme suivant de Halifax: "Le temps est tempétueux et froid. Beaucoup d'inquiétude au sujet des passagers et de l'équipage du Cobequid. Des steamers sont partis à sa recherche."

St-Jean, N.B., 14. — Le "Cobequid" est au-dessus de l'eau, d'après la nouvelle reçue ce matin à 10 heures par Wm. Trompson & Co., les agents de la compagnie ici. Ils ont reçu aussi un téléphone du Royal George, disant que celui-ci qui est dans le port avait reçu un message S. O. S. du Cobequid.

Les efforts qu'on a faits jusqu'à présent pour connaître la position exacte du navire naufragé n'ont pas encore réussi, le Royal George n'ayant reçu aucune réponse aux questions qu'il a envoyées à ce sujet.

On dit aussi que le "Lady Laurier" a intercepté un message S O P du Cobequid. Le Lady Laurier s'est dirigé immédiatement vers l'île Brier.

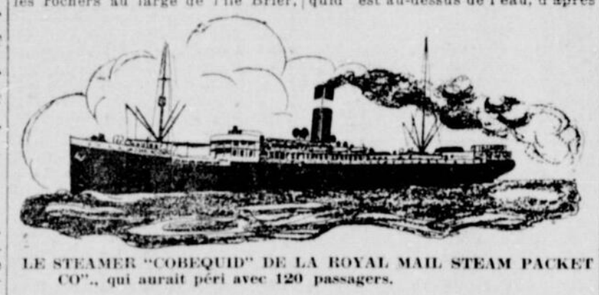

LE STEAMER "COBEQUID" DE LA ROYAL MAIL STEAM PACKET CO"., qui aurait péri avec 120 passagers.

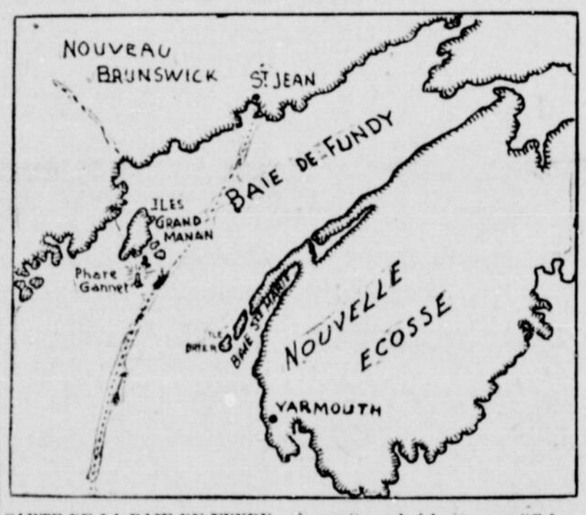

CARTE DE LA BAIE DE FUNDY, où aurait sombré le steamer "Cobequid."

LA SESSION SERA LONGUE

LES PREPARATIFS DE LA REOUVERTURE DU PARLEMENT FEDERAL SONT TERMINES. LE DISCOURS DU TRONE ET LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 14. — Beaucoup d'activité règne aujourd'hui à la Chambre des Communes. Le personnel de la session est au travail et les députés arrivent par chaque train. Les salles et corridors de l'édifice parlementaire sont remplis et, dans le nombre, on remarque quelques amis des députés ainsi que plusieurs personnes désirant obtenir des faveurs.

Tous les préparatifs de la session sont terminés, comme la PATRIE l'annonçait hier. La députation de Québec est attendue demain à midi seulement.

LE DISCOURS DU TRONE

sera terminé cet après-midi. On sait qu'il fera allusion à la rédistribution des sièges électoraux, à la prospérité nationale, au coût de la vie, à la réforme du service civil, à la refonte de la loi de la marine marchande, ainsi qu'à l'enquête par une commission royale sur l'administration des pénitenciers.

Le programme du gouvernement est prêt et les députés pourront se mettre au travail immédiatement. Les crédits sont préparés pour tous les ministères. La question générale qui se pose aujourd'hui concerne la longueur de la session qui commencera demain et, à ce sujet, il n'y a qu'une réponse: Tous les députés actuellement à Ottawa s'accordent à dire que la session sera longue

Il est probable que les quatre nouveaux députés, MM. McLeod, Morrison, Truax et Rice, prendront leur siège demain.

LA DISTRIBUTION DES SIEGES

La distribution des sièges à la Chambre des Communes a été complétée aujourd'hui. M. MacLeod, le nouveau député de York, N.B., prend le siège de M. Middlebro, lequel prend le siège de M. Crocket, devenu juge; l'hon. M. Meighen prend le siège de M. Broder, au deuxième rang, lequel prend le siège No 14, à côté du sergent d'armes. Le siège du sénateur Donnelly va à M. Thornton, lequel donne sa place à M. Armstrong, de York-Nord.

Le nouveau député, M. MacLeod, aura pour compagnon, M. Bennett, de Calgary, dont le siège va à M. Stevens et celui de ce dernier à M. Morris. Le seul changement du côté libéral, est le siège de feu M. Brown, qui est donné au nouveau député Truax.

MARIAGE PIGEON-EMARD

A la Cathédrale, ce matin, M. René Pigeon conduisait à l'autel Mlle Rachel Emard, fille de M. l'échevin Emard, C. R.

Les jeunes époux reçurent la bénédiction nuptiale dans la chapelle privée de la Cathédrale. Sa Grandeur Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, oncle de Mademoiselle Emard, présidait à la cérémonie religieuse et était assisté de M. l'abbé Lemire, cousin de la mariée.

Pendant la cérémonie, Mme Bergeron, M. Emile Chaput et M. F. Lamarre se sont fait entendre dans différents chants de circonstance.

C'est entre une double rangée d'une foule élégante et sélecte que les nouveaux mariés sont entrés et sortis de la chapelle.

M. et Mme René Pigeon ont quitté Montréal à destination de New-York et Washington.

IL TOMBE DE HAUT ET NE SE BLESSE PAS

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée hier soir vers 7.20 heures au coin des rues Ontario et Sanguinet.

Un homme qui n'a pas voulu donner ni son nom, ni se faire transporter à l'hôpital, était tombé d'une fenêtre d'un troisième étage, mais il n'a subi aucune blessure apparente.

LES MORTS SUBITES

Un nommé James Deloy, 32 ans, pensionnaire au No. 387 Boulevard St-Laurent, est mort subitement hier et comme il a été démontré que les causes de la mort sont dûes à une gastrite aigue, il n'y aurait pas d'autre enquête et le coroner a disposé du cadavre.

UNE FAMILLE BIEN EPROUVEE

La famille Z. A. Charbonneau, rue Cartier, No 113, a été cruellement éprouvée, hier. Mme Charbonneau était occupée à préparer le repas du midi pour sa famille quand en s'approchant trop près du poêle, le feu se communiqua à ses vêtements. Elle a subi des brûlures assez graves pour être transporté à l'hôpital où les médecins ne considèrent pas cependant son cas désespéré.

GROS INCENDIE DANS L'ANNEXE

A 11 h. 40, ce matin, un appel d'urgence mandait les pompiers pour combattre un incendie qui venait de se déclarer au coin des rues Bernard et Avenue du Parc.

Lorsque la brigade du feu arriva sur les lieux, tout l'édifice était en flammes. La pression d'eau manqua tout d'abord, mais quelques minutes plus tard, elle devint excellente.

Le feu a pris chez un peintre décorateur, M. Large, et se propagea aux logis portant les numéros 501 et 503 rue du Parc qui ont été complètement détruits, ainsi que ceux portant les numéros 209 et 311 de la rue Bernard.

Les familles qui demeurent aux numéros 205 et 207 ont pu sauver une partie de leur mobilier, mais leurs logements sont gâchés par l'eau et la fumée.

Vers deux heures l'incendie était sous contrôle et l'édifice ressemblait à un palais de glace.

PENDRA-T-ON CAMPBELL!

(Service spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 14. — L'avocat de Campbell qui doit être pendu à Montréal dans quelques jours, M. Cooper, est aujourd'hui à Ottawa. Il demande la clémence royale pour le meurtrier.

EXPLOSION A BERTHIER

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

BERTHIER JONCTION, 14—Une explosion de gazoline s'est produite dans la maison de M. Honoré Rondeau, et tous les membres de la famille, qui se compose du père, de la mère, de deux filles et de deux fils ont été grièvement brûlés, dont deux mortellement. La mère a pu se sauver saine et sauve. M. Rondeau est aussi gravement brûlé.

BULLETIN DE LA LEGISLATURE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14.—Tout est d'un calme plat, ce matin, au Parlement. Seul le comité des bills privés siège et étudie, dans un calme relatif, le bill amendant la charte de la cité de Shawinigan. Le comité a encore étudié une quinzaine de bills privés et l'on pense qu'il terminera son travail de la session vendredi.

Le bill de la cité de Montréal sera étudié, au comité des bills privés du Conseil Législatif, vendredi matin et samedi.

EST-CE L'APPEL DE DETRESSE

ST-JEAN, Terreneuve, 14.—On a reçu un message par télégraphie sans fil au poste de l'Ile aux Perdrix, mais on n'a pu en donner la signification exacte, à cause de la tempête. On suppose que ce message a été envoyé du paquebot "Cobequid". Le "Royal George" a pu saisir le message ainsi qu'un autre que lui envoyait le "Lady Laurier".

L'ENQUETE SE POURSUIT, TRES CALME

Le Rév. P. Bournivalle, S.J., procureur des Jésuites, soumet à la Cour les livres de banque de sa communauté.

Toujours des témoins

La cour d'enquête à la séance de ce matin, entend à nouveau, le R. P. Bournivalle qui a déposé hier, et qui soumet à la cour les chèques et livres de banque de la Communauté.

M. Demers déjà entendu devait apporter ses livres de banques. Il déclare que la banque garde ses livres et ne peut remettre à M. Désaulniers que quelques chèques qui datent de 1912 et qui n'ont aucun rapport avec la cause. Le témoin reviendra avec les chèques de 1913.

Le témoin suivant est M. David Wardrobe, secrétaire trésorier de la Terrasse Land Co., Ltd. dont les directeurs sont MM. B. A. Weir, St E. Flat, John R. Dougall, David Giroux, Madame Dr David. Cette société a vendu à la cité des terrains situés rue de la Montagne.— Cette propriété fut vendue pour le prix de $166,904. Aucun des membres n'a de rapport avec les membres du conseil de ville. Le prix de cette propriété fut établi par des experts nommés par la ville et parmi lesquelles se trouvait le col. Labelle.

M. J. Lamoureux, exécuteur testamentaire de la succession, J. O. Villeneuve est entendu pour les expropriations faites par la ville. — D'après le témoin les terrains étaient évalués à $2 et la ville a payé $1.75, ce qui est un prix très raisonnable. M. Lamoureux déclare qu'à sa connaissance, aucune commission n'a été remise.

M. Sénécal, secrétaire du bureau des Commissaires, vient expliquer à la Cour l'expropriation faite pour l'élargissement de la rue Rivard, depuis l'Avenue Laurier jusqu'à l'Avenue Lamoricière. L'élargissement fut fait sur 40 pieds. Les évaluations furent faites par MM. Perrin et Parent, sous la présidence de M. le recorder Dupuis.

L'achat de ces terrains étant antérieur à la constitution du bureau des Commissaires, la Cour n'a pas à examiner cette affaire qui est définitivement classée.

On passe alors à l'ouverture de la rue St-Louis. M. Sénécal donne lecture des rapports des commissaires et explique comment se fit cette opération. Les prix payés ou expropriés furent basés sur les évaluations des experts, plus 20 p.c. de dédommagement. Il n'y a aucun renseignement spécial à ajouter, concernant ces expropriations. C'est l'échevin Emard qui s'est occupé de l'expropriation de ce quartier.

M. J. Landry, commissaire nommé par la Cour pour ces expropriations. Le témoin n'a eu aucun rapport avec les propriétaires.

INTERDICTION EN BAVIERE

(Service spécial de la PATRIE)

MUNICH, 14.—Le baron Kress Von Kressenstein, ministre de la guerre, a déclaré à la Chambre des députés, qu'à l'avenir il ne sera plus permis aux autorités militaires d'intervenir en Bavière sans qu'elles en soient requises par les autorités civiles.

Le ministre a aussi déclaré qu'il n'avait pris aucune part à la récente agitation de la presse dans le but de démontrer l'insuffisance des armements de l'Allemagne.

PLUSIEURS JUIFS SONT BLESSES

ODESSA, 14.— Une bande de fanatiques a attaqué les juifs de Skartsheff, un des principaux faubourgs de Lodza, et ont pillé leurs magasins et leurs maisons. Seize juifs et trois juives ont été sérieusement blessés. La troupe que l'on avait appelée a fait cesser le désordre.

L'INSPECTEUR DES PRISONS A MONTREAL

La mission du Dr Woods se rapporterait à une enquête secrète du shérif sur le commerce des drogues à Bordeaux.

Le détective américain

Le Dr Woods, inspecteur des prisons de la province, est arrivé à Montréal depuis hier. La mission du Dr Woods avait trait au rapport envoyé tout récemment par le shérif Lemieux au procureur général, sur les constatations faites à la prison de Bordeaux, par un détective, sur le trafic des drogues entre les prisonniers sous prévention et ceux qui sont sous sentence.

La PATRIE, on se le rappellera, a donné les détails, ces jours derniers, des prouesses accomplies par un détective américain, qui, chargé par le shérif de découvrir l'étendue de ce trafic illégal et défendu, aurait réussi à se faire condamner à la prison, pour pouvoir mieux réussir dans ses recherches.

Le pseudo-prisonnier est sorti de la prison de Bordeaux l'avant-veille du Jour de l'An, et déjà ses constatations font l'objet d'une enquête dont le Dr Woods est chargé.

LES FAUX MONNAYEURS

M. Alban Germain, le défenseur des prétendus faux-monnayeurs de Lavaltrie, a reçu ce midi, un message du juge Dugas, lui annonçant que deux des six inculpés étaient admis à caution. Toute demande de cautionnement général ayant été refusée, Mtre Germain avait cru devoir recommander les accusés Gagné et Grignon à la clémence de la cour, l'un étant le seul soutien de son vieux père, malade, et l'autre, le père de plusieurs enfants encore en bas âge. Le tribunal a donné raison à M. Germain et les deux inculpés ont été remis en liberté ce midi.

Le chiffre du cautionnement a été fixé à deux mille dollars, qui ont été souscrits par les parents des accusés. Le procès des six accusés ne devant avoir lieu qu'aux assises criminelles de septembre, à Joliette. Les quatre autres prisonniers devront passer huit mois en prison en attendant leur procès.

L'ACHAT DE LA M. W. & P. CO.

La nouvelle qu'un compromis était arrêté à Québec, entre les représentants de la ville et ceux de la Montreal Water and Power Co., en vertu duquel la ville de Montréal consentirait à se départir de ses droits, en s'engageant à acheter la compagnie, dans des conditions déterminées, a provoqué une stupéfaction générale, à l'hôtel de ville. Les échevins sont indignés de ce que les intérêts de la ville soient ainsi sacrifiés, et l'échevin Larivière est d'opinion que la Législature n'a pas le droit de modifier des contrats intervenus entre la ville et des compagnies. De son côté l'échevin Houlé dit que la délégation municipale n'a pas le droit de négocier le rachat de la compagnie, mais qu'elle a le devoir de combattre sans merci les tentatives de cette dernière pour faire chanter la ville.

UN OUVRIER SE BLESSE GRIEVEMENT

La voiture d'ambulance de l'hôpital Western, a été appelée, à 10 hrs 30, ce matin, à l'élévateur du port, pour y chercher un ouvrier du nom de Patrick Gressis, employé pour la Canada Steel Co., qui est tombé d'une grande hauteur.

A part une grave blessure qu'il a à la tête, il porte encore d'autres contusions sur tout le corps. Sa vie est en danger.

EN FAVEUR DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Les grandes villes du Dominion enverraient à Ottawa une délégation de plusieurs milliers de représentants pour appuyer cette entreprise nationale.

MONTREAL A SOUSCRIT $5,000

Montréal souscrira $5,000 au fonds destiné à aider au succès du mouvement inauguré, en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne.

La métropole, en effet, a été invitée à se joindre aux autres grandes villes du Dominion, pour représenter aux autorités fédérales l'urgence qu'il y a d'entreprendre cette amélioration nationale et le Bureau de Contrôle est favorable à l'idée de souscrire une partie des fonds qui serviront à envoyer à Ottawa, au cours de la prochaine session, une délégation monstre, composée de milliers de représentants de Montréal, Québec, Toronto, Halifax, St-Jean, Winnipeg et Vancouver.

Les autorités provinciales sont convaincues que le gouvernement de Québec coopèrera financièrement à ce projet et elles sont déjà assurées du concours de Maisonneuve et de Westmount.

Il incombera au Board of Trade de Montréal et à la Chambre de Commerce de dire ce qu'ils pensent de l'initiative de la ville de voter de l'argent et de dire le montant que requièrerait une active campagne de publicité.

Le Bureau de Contrôle attendra, en effet, l'assentiment de nos grandes Chambres de Commerce, avant d'agir.

L'échevin Larivière se déclare un enthousiaste partisan du Canal de la Baie Georgienne et il est convaincu que le Conseil de ville donnerait son plein concours à l'exécution du projet.

LE PARLEMENT DE BULGARIE

(Service spécial de la PATRIE.)

SOFIA, (Bulgari), 14.— Le parlement de Bulgarie a été dissous aujourd'hui par le premier ministre, Dr V. Radoslavoff, parce qu'il se refusait à voter des acomptes sur les appropriations du budget. La séance dura neuf heures, et lorsque le vote eut été pris, avec le résultat ci-dessous, le premier ministre se leva immédiatement et lut un ukase du roi, déclarant que le parlement, ayant montré son incapacité pour faire les affaires du pays, était dissous.

Les élections pour une nouvelle Chambre devront se faire dans le délai de deux mois, aux termes de la Constitution. Les élections se font au suffrage universel.

UNE UNION DE QUETEUX

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 14.—Il y a maintenant une union de quêteux: elle a été formée en Turquie et a son siège central à Jérusalem. Elle compte deux mille membres.

L'union possède une imprimerie; elle a ses comptables et ses avocats. On y reçoit, de toutes les parties du monde les noms de personnes riches qu'on peut solliciter avec chance de succès et la société leur adresse de temps en temps des lettres circulaires, contenant des fleurs sèches, et les priant de ne pas oublier les pauvres. Ils se sont procurés, paraît-il, le privilège de ramasser des fleurs sauvages sur plusieurs lieux saints autour de Jérusalem, entre autres le mont des oliviers, et ils battent monnaie par ce moyen. D'Amérique ils reçoivent ainsi des milliers de dollars chaque année, et leur petit commerce est très prospère.

LE TRANSCONTINENTAL PRESQUE TERMINE

TORONTO, 14. — Le major R. W. Leonard, président de la Commission du chemin de fer transcontinental, est parti de Toronto, hier soir, pour Ottawa. Il a déclaré que la ligne était presque complètement terminée, sauf le pont de Québec. Le dernier crampon a été fixé sur les rails, et il ne reste plus à faire que l'empierrement et quelques ponts d'acier. On compte que tout sera fini dans le courant de l'été prochain.

DES MARATRES POUR PARENTS

Le nouveau-né que l'on trouvait, il y a quelques jours, sur le perron de la Maternité est mort hier et le député-coroner J. B. S. Biron a tenu enquête ce matin.

Le député-coroner a rendu un verdict démontrant que l'enfant était mort faute de soins et la police devra rechercher les parents coupables.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

Plus de trois milles hommes sont encore employés, aujourd'hui, à l'enlèvement de la neige des rues et les autorités de la voirie sont enchantées de l'abondance d'une main d'oeuvre qui leur permet d'expédier le travail avec une étonnante célérité. La journée d'hier a coûté $4,900, en gages d'ouvriers et les deux ou trois qui vont suivre coûteront peut-être davantage.

LE CORONER, ET LA MORT DU VIEILLARD

Le coroner n'a pas jugé nécessaire de tenir une enquête sur la mort de M. Alfred St-Onge, 72 ans, du No 336 de la rue St-Valières.

Le vieillard parlait avec un ami au coin de la rue quand il s'affaissa. Il est mort d'une maladie de coeur.

DEMISSION DE M. DELCASSE

PARIS, 14.—M. Maurice Paléologue, directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères, vient d'être nommé ambassadeur de France en Russie, en remplacement de M. Delcassé, qui a donné sa démission pour

M. THEOPHILE DELCASSE, ancien ambassadeur de France en Russie.

rentrer en France et reprendre sa place à la Chambre des députés.

M. Delcassé n'avait pas quitté le parlement quand il fut nommé ambassadeur en Russie, le 20 février 1913. Il comptait rester quelques mois seulement à Saint-Pétersbourg, pendant lesquels il avait décidé de travailler de son mieux à établir entre la France et la Russie des relations encore plus amicales.

SUICIDE D'UN JEUNE HOMME

Edouard Connors, 27 ans, demeurant au No 304 rue McCord, s'est suicidé dans un moment de découragement, en absorbant de l'acide phénique.

Le coroner a rendu un verdict suivant les faits.

TOUS CONDAMNES A LA DEPORTATION

Un nommé Frank Hazel, d'origine germanique, accusé d'avoir volé une trentaine de livres de mouton, chez un boucher où il travaillait, a été trouvé coupable ce matin en cour de police, et condamné à trois mois de prison et à la déportation.

Un polonais du nom de Winleski Mansel, accusé d'avoir de concert avec une femme du nom de Ludwiga Miska, volé une cinquantaine de livres de charbon, a eu la même sentence. A l'expiration de son terme d'emprisonnement, il sera déporté. Quant à la femme, on lui donne un mois pour quitter la ville.

UNE DECISION PEU BANALE

(Service spécial de la PATRIE)

VANCOUVER, C.A., 14.—Il y a un an, le vapeur Cheslake faisait naufrage au large de Vananda Harbor. Plusieurs personnes périrent, et de ce nombre, Mme John Simpson. La Cour Suprême, appelée a décidé les cas de réclamations en dommages, alloua hier une piastre à Simpson, qui avait perdu sa femme et $6,000 à une femme qui avait perdu son mari dans le même désastre.

LA NEIGE EN ITALIE

(Service spécial de la Patrie)

MILAN, 14 — Une grosse chute de neige s'est produite autour d'ici et dans les Alpes. Le froid intense a chassé les loups des montagnes et ils causent beaucoup de ravage, en Lombardie, en s'attaquant aux troupeaux. On a été obligé d'organiser des bandes de paysans armés pour se défaire de ces carnassiers.

LES CAFES DE NUIT

AUTRE BREF DE CERTIORARI ACCORDE AU CAFE "ARLINGTON".

En Cour de Pratique, ce matin, M. le juge Charbonneau a permis l'émission d'un bref de certiorari, demandé pan le propriétaire du café Arlington, contre les commissaires des licences.

Le café Arlington est l'un des quatre contre lesquels les commissaires ont rendu une décision adverse, la semaine dernière.

Mtre René Chenevert, de l'étude Laflamme, Mitchell, Chenevert et Callaghan, comparaissait pour le requérant et Mtre Gonzalve Désaulniers, C.R., représentait les commissaires des licences.

Les requêtes, de même nature, prises au nom des propriétaires de l'hôtel Arbour et du Café de l'Etoile d'Italie, seront plaidées en Cour de Pratique, demain matin.

NAISSANCE

DESROCHES.—A Rosemont, le 11 courant, au No 1903 rue Masson, l'épouse de M. J. O. Desroches, un fils, baptisé Joseph, Olivier, Avila, Roger.

Parrain et marraine, M. et Mme A. A. Desroches, marchand-épicier, oncle et tante de l'enfant.

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-jno

AVIS DE DECES

BEAUDIN.—A Chambly Bassin, le 13 janvier 1914, à l'âge de 24 ans, 4 mois, 13 jours, est décédé Omer Beaudin, fils bien-aimé de Pierre Beaudin.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 courant à 9 heures à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE.—A Montréal, le 11 janvier 1914, à l'âge de 77 ans et 4 mois, est décédé Napoléon Jeannotte, rentier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 234 Parc Lafontaine, à 8¼ hrs, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 8½ hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 268-2

JOUBERT.—En cette ville, le 13 janvier courant, à l'âge de 58 ans est décédé Joseph, Anasthase Joubert, gérant de la succursale Lamontagne, Ltée, 252 Ste-Catherine Ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 274 rue Christophe-Colomb, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Denis et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE.—A Hochelaga, le 14 janvier courant, à l'âge de 32 ans 1 mois, 12 jours, est décédée Hélène Morin, épouse de Domina Lefebvre, épicier, fille de Damase Morin, inspecteur de bouilloires à vapeur.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 536 rue Moreau, coin Hochelaga, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de la Nativité, Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANÇON—Marie Melançon, âgée de 1¼ an, enfant de Jean Melançon, 1405 Bordeaux. Funérailles privées.

RAZENNE.—En cette ville, le 4 janvier au No 703 Notre-Dame Ouest, l'épouse de R. Razenne, pharmacien, un fils, décédé le même jour.

DECES A MONTREAL

ARON, Alcide, enfant de Walter Aron, journalier, 445 rue Nicolet.

BELANGER, Armand, 15 ans, fils de Pius Bélanger, contre-maître, rue Wolfe, 231.

BERTRAND, Rose de Lima Bertrand, 52 ans, couturière, rue Pontiac, 25.

CARRIERE, Germaine, 2 ans, enfant d'Adhémar Carrière, boucher, 136 rue du Collège.

COUSINEAU, Simone, 2 mois, enfant de Roméo Cousineau, menuisier, 140 rue Amherst.

CROTEAU, Léocadie Chaussé, 61 ans, veuve de Napoléon Croteau, manchonnier, rue Marquette, 60.

DAOUST, Théodule, 78 ans, rentier, 124 rue Ste-Emélie.

DEOM, Christine Gilbert, 72 ans, femme de Xavier Déom, mouleur, rue Dorchester-Est, 815.

DUCLOS, Aldéric, 4 mois, enfant d'Evariste Duclos, journalier, rue Ste-Marguerite, 63.

DUMOULIN, Olivier, 70 ans, journalier, rue Bréboeuf, 5.

HOTTE, Eliza Leclerc, 63 ans, femme de Jérémie Hotte, sellier, rue Dessormeaux, 653.

KENNEDY, Gérard, 1 an, enfant d'Eugène Kennedy, commis, 1840 rue Mance.

LAGARDE, Ovila, 63 ans, cloutier, 29 rue Victor Hugo.

LARIVIERE, Yvette, 2 ans, enfant de Alexandre Larivière, boucher, 9 Chemin St-Paul.

LAROCQUE, Isabelle Leperle, 30 ans, femme de Xavier Larocque, agent de boulangerie, rue Lafontaine, 644.

RAYMOND, Paul, 2 ans, enfant d'Albert Raymond, charpentier en fer, 216 rue Aylwin.

ROBILLARD, Aristide, 1 mois, enfant de Joseph Robillard, manufacturier, rue Papineau, 948.

VALIQUETTE, Vianna, 1 an, enfant d'Eugène Valiquette, boucher, 1675 rue St-Dominique.

SERVICE

HOULE.—Un service sera chanté demain à huit heures, à l'église Ste-Hélène, pour le repos de l'âme de feu Antoine Houlé, fils de feu le notaire J. B. Houlé.

REMERCIEMENTS.

DESJARDINS.—La famille Rolland Desjardins remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Jean-Baptiste Sencry, père de madame Rolland Desjardins. 268-2

SITUATIONS VENDUES!
mais on achète les olives Santa Maria.

ELLE ETAIT SANS POSITION

ELLE s'est adressée à "La Patrie" qui, grâce à à nos Petites Annonces et à notre Bureau de Placement, lui trouva immédiatement un emploi. Qui ELLE? Toutes celles qui cherchent du travail.

De fait

SI VOUS ETES SANS POSITION

Il est très facile de vous en procurer une bonne: vous n'avez qu'à vous adresser au

BUREAU DE PLACEMENT DE "LA PATRIE"

Nous avons tous les jours des centaines de demandes pour des journaliers, hommes de ferme, commis, garçons, etc.